

2008

COMPTE RENDU
ADMINISTRATIF
ET FINANCIER



Impressum

Compte rendu administratif et financier 2008

Editeur

Mairie de Meyrin
Rue des Boudines 2
Case postale 367
1217 Meyrin 1
www.meyrin.ch

Photo couverture

Ph. Wagneur

Conception et mise en page

contact@limpide.ch

Impression

Color Offset

Tirage

200 exemplaires

9	Conseil municipal	67	Environnement
10	Mutations au sein du Conseil municipal	68	Gestion des déchets
10	Composition du Conseil municipal	68	Routes communales et canalisations
10	Commissions	69	Espaces de jeux
12	Commissions spéciales et divers	69	Manifestations
12	Séances du Conseil municipal	70	Cimetières
18	Projet de refonte du règlement du Conseil municipal	70	Parcs et promenades
19	Conseil administratif, organisation générale	72	Intégration socioprofessionnelle
23	Administration générale	73	Etat civil
24	Information et communication	74	Mission
25	Informatique	74	Enregistrement des événements d'état civil
25	Meyrin Qualité	75	Service du feu
26	Ressources humaines	76	Effectifs
28	Agenda 21 communal	77	Activités
28	Parking de Meyrin Village SA (PMV SA)	78	Evénements marquants
28	Télémeyrin SA	79	Finances
29	Naturalisations	82	Etats financiers
31	Actions sociale et jeunesse	84	Charges
32	Ecoles	86	Investissements 2008
33	Jeunesse	88	Compte rendu 2008 « par fonctions F »
35	Action sociale	90	Compte rendu 2008 « par nature NNN »
37	Solidarités	94	Bilans comparés aux 31 décembre 2008 et 2007
37	Manifestations publiques	96	Situation des investissements en cours au 31 décembre 2008
39	Affaires culturelles	105	Gérance et entretien des bâtiments
40	Manifestations officielles	106	Gérance
42	Manifestations culturelles	106	Fermages des restaurants & buvettes
45	Expositions	107	Location du parking à caravanes
46	Soutien et encouragement à la culture	107	Location des jardins familiaux
49	Bibliothèque	107	Entretien des bâtiments
50	Enquête de satisfaction – les usagers plébiscitent la bibliothèque !	107	Maintenance technique
51	Mise à disposition d'un fonds documentaire	108	Gestion quotidienne des bâtiments
51	Salle de lecture	108	Sécurité et prévention incendie
51	Animations	109	Protection civile
51	Internet	110	Constructions et abris
52	Archives communales	110	Mise à disposition
53	Petite enfance	111	Service à la population
54	Crèche des Boudines	111	Prestations internes
55	Garderie « Arc-en-ciel »	113	Sécurité municipale
55	Espace de vie enfantine (Eve) des Champs-Fréchets	114	Mission
58	Appui à la parentalité	114	Prévention
61	Théâtre Forum Meyrin	114	Tranquillité et sécurité
62	Manifestations culturelles	114	Services à la population
		114	Mesures de circulation
		115	Contrôles

117	Sports
120	Soutien aux associations et aux clubs sportifs
120	Installations sportives
122	Piscine de Livron
123	Centre sportif municipal
125	Complexe sportif de Maisonnex
127	Centre sportif de Cointrin
127	Installations sportives en libre accès
128	Organisation de manifestations
131	Aînés
133	Activités de loisirs
135	Consultations juridiques gratuites à la mairie
135	Permanence fiscale
136	Manifestations publiques
137	Urbanisme, travaux publics, énergie
138	Urbanisme
140	Transports
140	Affaires domaniales
140	Assainissement
141	Aménagement urbain et parcs
142	Bâtiments
143	Rénovations
144	Divers
144	Energie
145	Consommations et coûts d'énergie 2007-2008
146	Evolution des coûts et consommations
151	Mobilité

MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Au Président du Conseil municipal,
A Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal,
Aux habitantes et habitants de la commune de Meyrin,

En conformité avec la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, nous vous adressons notre compte rendu administratif et financier 2008. Il vous permettra de mesurer l'importance des activités qui sont menées au sein de la Commune au profit de la collectivité publique meyrinoise.

Ce compte rendu administratif et financier vous démontre de manière synthétique, toute la diversité et la richesse des activités communales ainsi que des actions entreprises durant cette année 2008 au profit des Meyrinoises et Meyrinois.

L'embellie économique qui a perduré ces dix dernières années nous a permis d'enregistrer des bonis successifs d'une moyenne de 8,5 millions de francs par année.

Ces excédents sont venus augmenter d'autant la marge d'autofinancement de notre Commune et nous ont permis de réaliser, sans faire appel à l'emprunt, plusieurs ouvrages d'importance (tels que le nouvel espace de vie enfantine de Champs-Frêchets, le nouveau stade de football et la nouvelle patinoire couverte) attendus avec impatience à Meyrin.

Une maîtrise attentive du budget et une gestion rigoureuse de celui-ci restent une règle fondamentale du fonctionnement du Conseil administratif et des responsables de services. Nous constatons, avec satisfaction, que pour 2008, nous avons réussi à tenir nos objectifs.

Après l'extinction de la dette communale en 2006, nous pouvons noter avec bonheur que la situation financière, malgré les gros investissements engagés cette année dans notre Commune, reste très favorable.

Il reste toutefois beaucoup à faire et, avec un plan des investissements se situant à près de 220 millions de francs à l'horizon 2016, une gestion rigoureuse des finances communales doit être suivie.

Nous espérons également que la grave crise économique qui touche la planète entière ne viendra pas péjorer trop drastiquement notre capacité financière.

La prudence du Conseil municipal à conserver un centime additionnel à 45 cts nous permettra, nous le souhaitons, de garder le bon cap.

Nous tenons à rendre hommage et à remercier chaleureusement tous les collaboratrices et collaborateurs de notre administration qui s'engagent avec zèle et professionnalisme pour le bien commun de notre communauté.

Le Conseil administratif

Jean-Marc Devaud
Maire

Monique Boget
Conseillère administrative

Roland Sansonnens
Conseiller administratif

01

CONSEIL MUNICIPAL

01 - CONSEIL MUNICIPAL

Mutations au sein du Conseil municipal

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008, le Conseil municipal a enregistré les mutations suivantes:

25 avril 2008

Démission de M. Didier Schweizer (parti radical), conseiller municipal depuis le 30 janvier 2001.

19 mai 2008

Démission de M. Didier Jordan (union démocratique du centre), conseiller municipal depuis le 1^{er} juin 2007.

20 mai 2008

Assermentation de M. Claude Eyholzer (parti radical) en remplacement de M. Didier Schweizer, démissionnaire.
Assermentation de M. Didier Schweizer (union démocratique du centre) en remplacement de M. Didier Jordan, démissionnaire.

22 juillet 2008

Démission de M. Thierry Charollais (parti socialiste), conseiller municipal depuis le 1^{er} juin 2007.

5 septembre 2008

Démission de M. Pierre-Alain Tschudi (les Verts de Meyrin-Cointrin), conseiller municipal depuis le 1^{er} juin 1995.

9 septembre 2008

Assermentation de M. Surane Ragavan (les Verts de Meyrin-Cointrin) en remplacement de M. Pierre-Alain Tschudi, démissionnaire.
Assermentation de M. Chadli Mastoura (parti socialiste) en remplacement de M. Thierry Charollais, démissionnaire.

Composition du Conseil municipal

A la suite des mutations mentionnées ci-dessus, la composition du Conseil municipal au 31 décembre 2008 est la suivante:

A gauche toute (2 sièges)

Mme Riman et M. Charpier

Alliance des indépendants meyrinois (2 sièges)

Mme Girardet et M. Hulliger

Démocrates-chrétiens (6 sièges)

Mmes Boccard et Duay-Duran, MM. Chambers, Gremaud, Hamann et Tremblet

Les Verts de Meyrin-Cointrin (6 sièges)

Mmes Bordry et Doudin, MM. Boccard, Dumalle, de Préville et Ragavan

Socialistes (6 sièges)

Mme Revillet, MM. Brulhart, Hernot, Iswala, Mastoura et Robert

Radicaux

(5 sièges sortis des urnes, 3 occupés)
Mme Ecuyer, MM. Eyholzer et Halde-mann

Union démocratique du centre

(3 sièges sortis des urnes, 5 occupés)
Mmes Hayes et Schweizer, MM. Hubert, Mizrahi et Schweizer

Hors parti (1 siège)

M. Osmani

Au cours de la séance du 20 mai 2008, le Bureau du Conseil municipal a été formé comme suit:

Président

M. Iswala (parti socialiste)

1^{er} vice-président

M. de Préville
(les Verts de Meyrin-Cointrin)

2^e vice-président

M. Tremblet
(parti démocrate-chrétien)

1^{er} secrétaire

M. Hubert
(union démocratique du centre)

2^e secrétaire

Mme Girardet
(alliance des indépendants meyrinois)

Membres

M. Charpier (A gauche toute)
Mme Ecuyer (parti radical)

Commissions

Au 31 décembre 2008 (suite aux différents changements intervenus durant l'exercice 2008), la composition des commissions est la suivante:

Commissions municipales

Action sociale et jeunesse

(Mme M. Boget et M. R. Sansonnens)
Présidente: Mme P. Doudin
Membres: Mmes et MM. Y. Boccard, G. Bordry, J.-C. Brulhart, R. Ecuyer, C. Eyholzer, M. Girardet, L. Gremaud, E. Hubert, P. Iswala, S. Ragavan et A. Riman

Agenda 21 et Meyrin Qualité

(Conseil administratif)

Présidente: Mme J. Revillet

Membres: Mmes et MM. D. Boccard, J. Charpier, D. Duay-Duran, R. Ecuyer, M. Girardet, F. Haldemann, P. Hamann, F. Hernot, C. Mastoura, S. Ragavan et D. Schweizer

Aide au développement

(Mme M. Boget)

Président: M. J.-C. Brulhart

Membres: Mmes et MM. Y. Boccard, G. Bordry, M. Dumalle, C. Eyholzer, M. Girardet, F. Haldemann, P. Iswala, A. Mizrahi, A. Riman, J. Robert et L. Tremblet

Culture

(Mme M. Boget)

Présidente: Mme Y. Boccard

Membres: Mmes et MM. D. Boccard, G. Bordry, J. C. Brulhart, J. Charpier, D. Duay Duran, R. Ecuyer, C. Eyholzer, M. Girardet, L. Gremaud, E. Hubert et C. Mastoura

Environnement et énergie

(MM. Devaud et Sansonnens)

Président: M. M. Dumalle

Membres: Mme et MM. D. Boccard, Y. Boccard, J.-C. Brulhart, J. Charpier, C. Eyholzer, F. Haldemann, J. P. Hulliger, Y. de Préville, J. Robert, D. Schweizer et L. Tremblet

Finances

(M. J.-M. Devaud)

Président: M. P. Hamann

Membres: Mmes et MM. M. Chambers, P. Doudin, D. Duay Duran, R. Ecuyer, C. Eyholzer, M. Girardet, F. Hernot, C. Mastoura, A. Mizrahi, Y. de Préville et A. Riman.

Information et communication

(Conseil administratif)

Président: M. E. Hubert

Membres: Mmes et MM. M. Chambers, R. Ecuyer, F. Haldemann, P. Hamann, F. Hernot, J. P. Hulliger, C. Mastoura, A. Mizrahi, Y. de Préville, S. Ragavan et A. Riman

Liaison (chef-fe-s de groupe)

Mmes et MM. Y. Boccard, J. Charpier, P. Doudin, R. Ecuyer, F. Hernot, J. P. Hulliger et D. Schweizer

Petite enfance et écoles

(Mme M. Boget)

Présidente: Mme R. Ecuyer

Membres: Mmes et MM. Y. Boccard, G. Bordry, J. C. Brulhart, P. Doudin, C. Eyholzer, L. Gremaud, F. Haldemann, J. P. Hulliger, P. Iswala, A. Riman et D. Schweizer

Révision du statut du personnel

(commission ad hoc)

(Conseil administratif)

Président: M. J. Charpier

Membres: Mmes et MM. G. Bordry, P. Doudin, D. Duay-Duran, C. Eyholzer, F. Haldemann, E. Hubert, J. P. Hulliger, J. Revillet, A. Riman, J. Robert et L. Tremblet

Sécurité

(M. J.-M. Devaud)

Président: M. F. Haldemann

Membres: Mmes et MM. J.-C. Brulhart, P. Doudin, M. Dumalle, R. Ecuyer, C. Eyholzer, M. Girardet, P. Hamann, P. Iswala, A. Riman, D. Schweizer et L. Tremblet

Sports

(M. J.-M. Devaud)

Président: M. F. Hernot

Membres: Mme et MM. D. Boccard, J. Charpier, M. Dumalle, C. Eyholzer, M. Girardet, L. Gremaud, F. Haldemann, P. Hamann, E. Hubert, C. Mastoura et J. Revillet

Travaux publics, gérance et entretien des bâtiments

(MM. Sansonnens et Devaud)

Président: M. Y. de Préville

Membres: MM. D. Boccard, J.-C. Brulhart, M. Chambers, J. Charpier, R. Ecuyer, P. Hamann, F. Haldemann, J. P. Hulliger, S. Ragavan, J. Robert et D. Schweizer

Urbanisme, mobilité et logement

(M. R. Sansonnens)

Président: M. L. Tremblet

Membres: Mmes et MM. M. Chambers, J. Charpier, R. Ecuyer, L. Gremaud, F. Haldemann, J. P. Hulliger, P. Iswala, Y. de Préville, S. Ragavan, J. Revillet et D. Schweizer

Commissions spéciales et divers

Commission consultative des aînés

Déléguée du Conseil municipal:

Mme J. Revillet

Délégué du Conseil administratif:

M. R. Sansonnens (président)

CCIT (commission consultative intercommunale transfrontalière)

Délégués du Conseil municipal:

Mme R. Ecuyer et M. F. Hernot

Délégué du Conseil administratif:

M. J.-M. Devaud

CICT (commission intercommunale consultative des transports)

Délégués du Conseil municipal:

MM. Charpier, Eyholzer, Hubert, Hülliger, Ragavan, Robert et Tremblet

Délégué du Conseil administratif:

M. R. Sansonnens

Comité du Centre de loisirs (Maison Vaudagne)

Délégué du Conseil municipal:

M. P. Iswala

Comité du Jardin Robinson

Déléguée du Conseil municipal:

Mme Y. Boccard

Fondation meyrinoise pour la promotion culturelle, sportive et sociale

Délégués du Conseil municipal:

Mme Geneviève Bordry, MM. Jean-Pierre Aebersold et Ludovic Gremaud

Délégué du Conseil administratif:

M. Carlo Wyss

Fondation Nouveau Meyrin

Délégués du Conseil municipal:

MM. Johann Ballaman, Benjamin Chiabudini, Marcel Dumalle, Mike Humbert, D. Jordan et Chadli Mastoura

Délégués du Conseil administratif:

Mme Madeleine Bernasconi, MM. Laurent Barlier et Jean-Claude Ducrot

Commission consultative du Fonds d'art contemporain

Déléguées du Conseil municipal:

Mmes Y. Boccard et J. Revillet

Délégués du Conseil administratif:

Mme M. Boget (présidente) et

M. J.-M. Devaud

Fonds austro-meyrinois

Déléguée du Conseil municipal:

Mme A. Schweizer

Déléguée du Conseil administratif:

Mme M. Boget

Comité de rédaction du journal Meyrin Ensemble

Délégués du Conseil municipal:

Mme R. Ecuyer et M. Y. de Préville

Délégué-e du Conseil administratif:

le/la maire en fonction

Parking de Meyrin-village SA (PMVSA)

Délégués du Conseil municipal:

MM. J.-C. Brulhart et E. Hubert

Délégués du Conseil administratif:

M. J.-M. Devaud (président) et Mme

M. Boget

Association des jeunes de Meyrin: radio Meyrin FM

Délégué du Conseil municipal:

M. L. Gremaud

Colonie de vacances La Ruche

Délégué du Conseil municipal:

M. M. Chambers

Suppléant: M. F. Hernot

Commission de réclamation de la taxe professionnelle communale

Délégués du Conseil municipal:

Mme Adriana Schweizer, MM. Pascal Bonfils, Alain Grobet, Albert Mizrahi et Laurent Weber

Délégués du Conseil administratif:

Mme Muriel Sprecher (présidente),

MM. Laurent Barlier, Arthur Jimenay

et Chadli Mastoura

Télémeyrin SA

Délégué du Conseil municipal:

M. Y. de Préville

Délégués du Conseil administratif:

MM. J.-M. Devaud (président) et

M. R. Sansonnens

Comité de l'Association Undertown

Délégué du Conseil municipal:

M. D. Boccard

Séances du Conseil municipal

22 janvier 2008

- Ouvre un crédit de CHF 177'540.- devant financer l'accompagnement à l'élaboration et à la mise en œuvre du nouveau système de gestion des fonctions et de rémunération de la Commune;
- Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 713'500.- destiné à financer le remplacement du camion tonne-pompe pour les besoins du service du feu de la Commune;
- Préavise favorablement la requête en autorisation de construire n° DD101'584, chemin des Picottes 20, 20A, 20B, quant à un indice d'utilisation du sol de 38,6% souhaité par le requérant;
- Prend connaissance du rapport établi par M. Chambers (DC), délégué à la colonie de vacances La Ruche.

4 mars 2008

- Désigne 118 jurés auprès des tribunaux pour l'année 2009;
- Ouvre un crédit de CHF 102'000.- destiné à la réfection de surface du sol des salles de gymnastique de Champs-Frêchets;
- Préavise favorablement le projet de plan d'attribution des degrés de sensibilité au bruit sur le territoire communal;
- Refuse de préaviser favorablement la requête en autorisation de construire No DD 101'731, chemin de l'Avanchet 14, 14A, 14B, 14C, quant à un indice d'utilisation du sol de 39.7% souhaité par le requérant;
- Approuve une résolution présentée par Marcel Dumalle, au nom des Verts de Meyrin-Cointrin, relative à l'ouverture d'un crédit pour l'incitation aux contribuables de la commune de Meyrin à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE) ou d'un kit permettant la transformation d'un vélo courant en vélo à assistance électrique (VAE);
- Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 75'000.- destiné à inciter des habitants de la commune de Meyrin à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE) ou d'un kit permettant la transformation d'un vélo courant en vélo à assistance électrique (VAE), et ceci sur la période de 2008 à 2010;
- Accepte une résolution présentée par Ludovic Gremaud et Laurent Tremblet, au nom du PDC, relative à la circulation des véhicules motorisés sur les chemins de desserte des différents quartiers de Meyrin suite à la fermeture de la route de Meyrin pour les travaux de la tranchée couverte et du TCMC;

- Approuve une résolution proposée par les Verts de Meyrin-Cointrin et les partis socialiste, démocrate-chrétien, radical, A gauche toute, UDC et Alliance des indépendants meyrinois, relative à l'ouverture d'un crédit d'étude en vue de la construction d'une maison intergénérationnelle pour tous;
- Accepte une résolution présentée par A gauche toute, le parti socialiste, les Verts, l'Alliance des indépendants meyrinois, le parti démocrate-chrétien, le parti radical et l'UDC relative à l'ouverture d'un crédit destiné à des travaux de rénovation et d'aménagement à la Maison Vaudagne;
- Approuve une résolution proposée par le parti socialiste, les Verts de Meyrin-Cointrin, le parti démocrate-chrétien, le parti radical, A gauche toute, l'UDC et l'Alliance des indépendants meyrinois concernant le centre de loisirs de la maison Vaudagne;
- Accepte une résolution présentée par la commission d'urbanisme, mobilité et logement, relative à l'aménagement d'une piste cyclable le long de la route de Meyrin entre les Avanchets et le restaurant de l'Aviation;
- Approuve une motion présentée par M. Ludovic Gremaud, au nom du groupe démocrate-chrétien, concernant des places de parking roses pour les parents;
- Refuse une motion présentée par Andrea Riman, au nom d'A gauche toute, demandant d'étudier l'éventuel intérêt de confier à un comité ad hoc l'exploitation, l'animation et la gestion de la nouvelle patinoire.

8 avril 2008

- Entend la présentation par M. Jean-Marc Devaud, conseiller administratif, du compte rendu financier 2007;
- Approuve une résolution relative à l'amélioration par les propriétaires de leurs espaces ouverts;
- Refuse une délibération présentée par Mme Adriana Schweizer, au nom du groupe radical de Meyrin-Cointrin, demandant l'ouverture d'un crédit de CHF 50'000.- destiné à participer au financement et à la réalisation d'un labyrinthe végétal sur notre Commune pour l'été 2008;
- Ouvre un crédit de CHF 400'000.- destiné à financer le remplacement des installations de distribution automatique de billets et du contrôle d'accès à la piscine de Livron et du centre sportif municipal;
- Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 1'925'000.- destiné au réaménagement en place piétonne de la partie centrale de la rue de la Golette, au surfacage de la chaussée et des trottoirs de la rue de la Golette entre l'avenue de Vaudagne et la place piétonne, et à la réfection de l'éclairage public sur la totalité de la rue de la Golette;

- Prend connaissance du rapport établi par Mme Ecuyer (R), déléguée à la commission consultative intercommunale transfrontalière (CCIT).

20 mai 2008

- Procède à l'assermentation de M. Claude Eyholzer (parti radical), en remplacement de M. Didier Schweizer, démissionnaire;
- Procède à l'assermentation de M. Didier Schweizer (union démocratique du centre), en remplacement de M. Didier Jordan, démissionnaire;
- Approuve une résolution relative à l'interprétation du règlement du Conseil municipal concernant le nombre de sièges attribués par parti en commission;
- Elit M. Haldemann (parti radical) président de la commission de sécurité, en remplacement de M. Didier Schweizer, démissionnaire;
- Prend acte de la désignation de M. Eyholzer, représentant du parti radical à la CICT (commission intercommunale consultative des transports), en remplacement de M. Schweizer;
- Ouvre un crédit de CHF 116'916.- destiné à effectuer une diagnostic amiante sur l'intégralité des bâtiments, propriété de la commune de Meyrin;
- Préavise favorablement la requête en autorisation de construire n° DD 101'974, chemin des Picottes 30-32, quant à un indice d'utilisation du sol de 30% souhaité par le requérant;
- Accepte les crédits budgétaires de fonctionnement supplémentaires 2007 pour un montant total de CHF 3'651'529,56;
- Approuve le compte rendu financier de l'exercice 2007, notam-

ment le compte de fonctionnement 2007 pour un montant de CHF 69'735'107.24 aux charges et de CHF 83'027'045.05 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à CHF 13'291'937.81, le compte d'investissements 2007, le financement des investissements ainsi que le bilan au 31 décembre 2007;

- Approuve le rapport de gestion 2007 du Groupement intercommunal de protection civile de Meyrin-Mandement (OPC Meyrin-Mandement);
- Accepte la création d'un poste à 100% de chef-fe de projet à durée indéterminée au service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie pour un crédit de CHF 120'000.- destiné au recrutement et au paiement du salaire et des charges sociales sur le solde de l'exercice 2008;
- Approuve la création d'un poste à 50% à durée déterminée d'assistant-e informatique au secrétariat général pour un crédit de CHF 30'000.- destiné au paiement du salaire et des charges sociales sur le solde de l'exercice 2008;
- Ouvre un crédit de CHF 340'000.- destiné à la fourniture et à l'aménagement de places d'urnes supplémentaires au columbarium du cimetière de Feuillasse;
- Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 785'000.- destiné aux aménagements extérieurs du quartier des Champs-Frêchet;
- Approuve une résolution présentée par Jean-Philippe Hulliger, au nom de l'Alliance des indépendants meyrinois, demandant au Conseil administratif de présenter dans les plus brefs délais un projet de délibération chiffrée

destinée au financement d'une navette de bus TPG réservée aux étudiants devant se rendre aux collèges Rousseau et André-Chavanne, ainsi qu'à l'école de culture générale (ECG) Henry-Dunant tant que la future ligne du TCMC ne sera pas mise en service;

- Prend connaissance du rapport de Mme Boccard (DC), déléguée au comité du Jardin Robinson;
- Forme son nouveau bureau pour l'exercice 2008-2009.

17 juin 2008

- Elit M. Ludovic Gremaud (DC) délégué du Conseil municipal à l'association des jeunes de Meyrin radio Meyrin FM en remplacement de M. Jordan, démissionnaire;
- Elit M. François Hernot (S) suppléant de M. Chambers à la colonie de vacances La Ruche en remplacement de M. Jordan, démissionnaire;
- Ouvre un crédit de CHF 17'000.- destiné à l'acquisition des parcelles forestières nos 10'118 et 10'119, d'une surface totale de 6'026 m², situées à proximité du chemin de la Maille;
- Approuve les comptes et le rapport de gestion de l'exercice 2007 de la Fondation Nouveau Meyrin;
- Préavise favorablement la requête en autorisation de construire n° 102'106 – chemin Terroux 11, quant à un indice d'utilisation du sol de 26.8% souhaité par le requérant;
- Accepte une résolution relative à l'extension du réseau d'éco-points enterrés destinés à la collecte des déchets sur l'ensemble du territoire communal dans les zones construites au moyen d'un financement communal;

- Approuve un crédit de CHF 1'200'000.- pour financer l'aménagement de huit écopoints enterrés destinés à la collecte des déchets dans les zones construites du quartier des Champs-Frêchets, ainsi que le remboursement rétroactif aux propriétaires concernés des frais à leur charge relatifs à l'implantation d'écopoints dans les zones construites depuis le 1^{er} janvier 2002;
 - Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 34'700.- destiné à l'aménagement et au fonctionnement d'un lieu de rencontre pour les aînés;
 - Accepte l'ouverture d'un poste à 50% à durée déterminée de coordinateur du lieu de rencontre pour les aînés pour un crédit de CHF 45'000.- destiné au paiement du salaire et des charges sociales pendant un an;
 - Ouvre un crédit de CHF 2'084'900.- destiné aux aménagements extérieurs et aux accès de la patinoire couverte de Meyrin (secteur 1);
 - Accepte une résolution présentée par Mathieu Chambers (parti démocrate-chrétien), François Haldemann (parti radical), Myriam Girardet (alliance des indépendants de Meyrin) et Didier Schweizer (union démocratique du centre) visant à faire baisser l'impôt communal dès l'an 2009;
 - Accepte une résolution relative à l'approbation et à la mise en œuvre de la démarche communale Agenda 21;
 - Approuve une résolution présentée par Myriam Girardet (AIM) demandant d'honorer la mémoire de Monsieur Roger Portier par l'inscription de son nom sur un lieu à désigner dans le Forum de Meyrin;
 - Accepte une motion présentée par Didier Schweizer, au nom de l'UDC de Meyrin-Cointrin, de-mandant la suppression de la taxe professionnelle pendant la durée des travaux du TCMC à Meyrin-village;
 - Approuve une motion présentée par Andrea Riman, au nom d'AGT Meyrin, demandant au Conseil administratif d'étudier l'organisation d'une fête annuelle intitulée « La rue est à vous » qui met à disposition des espaces publics aux piétons et aux habitants de Meyrin;
 - Prend connaissance du rapport établi par Mmes Revillet (S) et Bocard (DC), déléguées à la commission consultative du Fonds d'art contemporain;
 - Prend acte du rapport établi par Mme Revillet (S), déléguée à la commission consultative des aînés.
- 9 septembre 2008**
- Procède à l'assermentation de M. Surane Ragavan (les Verts), en remplacement de M. Pierre-Alain Tschudi, démissionnaire;
 - Procède à l'assermentation de M. Chadli Mastoura (parti socialiste), en remplacement de M. Thierry Charollais, démissionnaire;
 - Elit M. Yves de Préville (les Verts) pour le représenter au comité de rédaction du journal Meyrin Ensemble, en remplacement de M. Tschudi, démissionnaire;
 - Prend acte de la désignation de M. Surane Ragavan (les Verts) comme délégué du Conseil municipal auprès de la CICT en remplacement de M. Tschudi, démissionnaire;
 - Approuve la modification des statuts de la Fondation Nouveau Meyrin;
 - Refuse un crédit de CHF 270'000.- destiné à financer une navette de bus TPG réservée aux étudiants devant se rendre aux collèges Rousseau et André-Chavanne ainsi qu'à l'école de culture générale (ECG) Henry-Dunant;
 - Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 31'960.- destiné au paiement de la soulte résultant de l'échange de la parcelle n° 13'317, propriété de l'Etat de Genève, d'une surface de 1'350 m² sise en zone de verdure, avec la parcelle dp n° 13'733, propriété de la commune de Meyrin, d'une surface de 551 m² sise en zone aéroportuaire;
 - Refuse de préavis favorablement la requête en autorisation de construire n° DP 18'117, chemin des Picottes 27, quant à un indice d'utilisation du sol de 37.3% souhaité par le requérant;
 - Ouvre un crédit de CHF 2'000'000.- destiné au financement d'une première tranche de travaux communaux induits par la réalisation du TCMC sur le territoire communal;
 - Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 1'500'000.- destiné à l'entretien et à l'aménagement du réseau routier, programme 2008;
 - Accepte une délibération proposée par Myriam Girardet (AIM) et Jacques Charpièr (AGT) relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 15'000.- constituant un soutien financier de la commune de Meyrin à la « Fondation du Collège moderne » de Genève pour l'agrandissement et l'adaptation de son chalet d'accueil des

jeunes situé à Planachaux sur Champéry (Valais);

- Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 182'000.- destiné à l'élaboration des PLQ aux Vergers;
- Ouvre un crédit de CHF 2'234'400.- destiné à la réalisation d'un accès au quartier des Vergers et à la patinoire couverte, ainsi qu'aux aménagements extérieurs (secteur 2);
- CHF 245'000.- destiné à la réalisation d'un chemin piétonnier entre la route de Meyrin et le chemin du Bournoud, ainsi qu'à la déconstruction d'un mur sur la parcelle communale cadastrée sous n° 14'086;
- Accepte une résolution présentée par Yves de Préville, au nom des Verts de Meyrin-Cointrin, pour l'application des hauts standards énergétiques aux bâtiments communaux;
- Accepte une résolution présentée par Yves de Préville, au nom des Verts de Meyrin-Cointrin, pour l'application du standard Minergie P pour les bâtiments de la Fondation Nouveau Meyrin.

7 octobre 2008

- Entend la présentation par M. Devaud, maire, du projet de budget 2009;
- Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 252'000.- destiné au remplacement des luminaires de l'école de Meyrin-Vaudagne;
- Autorise la Fondation Nouveau Meyrin à recourir à l'emprunt, jusqu'à concurrence de CHF 4'000'000.-, pour rembourser celui de CHF 4'000'000.- échéant le 31 octobre 2008;

- Approuve une résolution présentée par Thierry Charollais, pour les socialistes de Meyrin-Cointrin, relative à la Déclaration intitulée « L'eau, bien public »;
- Accepte une résolution présentée par Marcel Dumalle, au nom des Verts de Meyrin-Cointrin, relative aux aménagements nécessaires liés à l'arrivée imminente du TCMC dans la cité de Meyrin;
- Approuve une résolution relative à la modification de la demande de concession fédérale d'infrastructures ferroviaires, nouvelle ligne de tramway dite « Direttissima » - Section Cornavin-Meyrin-CERN;
- Accepte une résolution présentée par la commission d'urbanisme, mobilité et logement, relative à la réalisation d'une thermographie des bâtiments (publics et privés) situés sur le territoire de la Commune en vue de déterminer leur efficacité énergétique;
- Prend connaissance du rapport établi par Mme Ecuyer (R), et M. Tschudi (Ve), délégués au comité de rédaction du journal Meyrin Ensemble.

18 novembre 2008

- Nomme les président, vice-président ainsi que leurs suppléants du local de vote pour 2009;
- Accorde au Conseil administratif un crédit d'étude de CHF 88'000.- TTC destiné à la rénovation de l'abri PC Golette;
- Ouvre un crédit d'étude de CHF 99'000.- TTC destiné à la transformation partielle de l'école de Meyrin-Village;
- Fixe les indemnités allouées en 2009 aux maire et conseillers administratifs à CHF 304'129.- et celles allouées aux conseillers

municipaux à CHF 270'500.-;

- Approuve le budget de fonctionnement 2009 pour un montant de CHF 79'525'313.- aux charges et de CHF 79'573'559.- aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à CHF 48'246.-;
- Fixe le taux des centimes additionnels pour 2009 à 45 centimes;
- Ouvre un crédit de CHF 370'000.- destiné à financer la création d'un réseau propriétaire en fibre optique pour relier les sites communaux au réseau informatique de Meyrin.

9 décembre 2008

- Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 190'000.- destiné à la mise en œuvre d'une gestion informatisée des bâtiments communaux;
- Ouvre un crédit de CHF 10'000.- destiné au soutien à la création de l'Université populaire africaine;
- Accepte une résolution présentée par Jean-Philippe Hulliger, au nom de l'AIM, relative au déplacement du Jardin Robinson sur le site initialement prévu dans le plan directeur du quartier des Vergers ou tout autre site permettant une réalisation rapide;
- Approuve une résolution présentée par Mmes Renée Ecuyer, Janine Revillet et MM. Mathieu Chambers, Jacques Charpier, Ludovic Gremaud, François Haldermann, Jean-Philippe Hulliger, Placide Iswala, Yves de Préville, Surane Ragavan, Laurent Tremblet (président), Didier Schweizer, membres de la commission d'urbanisme, mobilité et logement, demandant au Conseil administratif d'exiger du Conseil

d'Etat la mise en place de PLQ aux Vergers intégrant les hauts standards énergétiques et le pourcentage supplémentaire prévu dans la LGZD;

- Approuve une résolution présentée par A gauche toute (AGT) relative à l'acquisition des terrains nécessaires à la réalisation du Lac des Vernes;
- Accepte une motion relative à la lutte contre le vandalisme et les déprédations de plus en plus graves contre les installations et les bâtiments tant communaux que publics, présentée par François Haldemann au nom du groupe radical;
- Prend connaissance du rapport établi par M. Iswala (S), délégué du Conseil municipal au comité de gestion du centre de loisirs Maison Vaudagne;
- Prend acte du rapport établi par M. Boccard (Ve), délégué au comité de l'association Undertown.

Statistiques concernant les séances et les commissions du Conseil municipal

	2005	2006	2007	2008
Séances du Conseil municipal	9	10	11	9
Séances du Bureau	9	10	10	9
Séances de commissions	117	130	117	133
Réunions chefs de groupe	3	6	2	4
Total des séances	138	156	140	155

57 délibérations ont été présentées lors des séances du Conseil municipal.

Projet de refonte du règlement du Conseil municipal

Le règlement actuellement en vigueur a été approuvé par le Conseil municipal dans sa séance du 29 janvier 1985. Bien que quelques modifications aient été validées en 2003, le Conseil municipal et le Conseil administratif ont fait le constat à la fin de la législature précédente (2003-2007) que le règlement actuel ne répondait plus aux attentes et aux différentes situations qui se présentaient.

La commission de liaison a décidé en juin 2007 de constituer un groupe de travail ad hoc avec pour mandat de préparer un projet de refonte du règlement du Conseil municipal.

Ce groupe a fait un énorme travail et a proposé au printemps 2008 à la commission de liaison un projet de règlement complètement revisité, s'inspirant des meilleures pratiques appliquées sur le canton. Ce document a ensuite été discuté et amendé par la commission de liaison avec, au passage, des échanges avec le service cantonal de la Surveillance des communes.

Le Conseil municipal pourra vraisemblablement se prononcer sur ce nouveau règlement lors d'une séance plénière au printemps 2009.

02

**CONSEIL ADMINISTRATIF
ORGANISATION GÉNÉRALE**

02 - CONSEIL ADMINISTRATIF

Dès le 1^{er} juin 2008, **le Conseil administratif** se compose ainsi:

- M. Jean-Marc DEVAUD, maire
- M. Roland SANSONNENS, vice-président
- Mme Monique BOGET

avec la répartition des responsabilités et charges
mentionnée ci-dessous (ordre alphabétique)

Madame M. Boget (intérimaire M. Sansonnens)

Actions sociale et jeunesse y compris permanence
chômage – Affaires culturelles – Bibliothèque - Petite
enfance - Théâtre Forum Meyrin

Monsieur J.-M. Devaud (intérimaire Mme Boget)

Environnement – Etat civil - Feu et secours – Finances
- Gérance et entretien des bâtiments - Protection civile -
Sécurité municipale - Sports

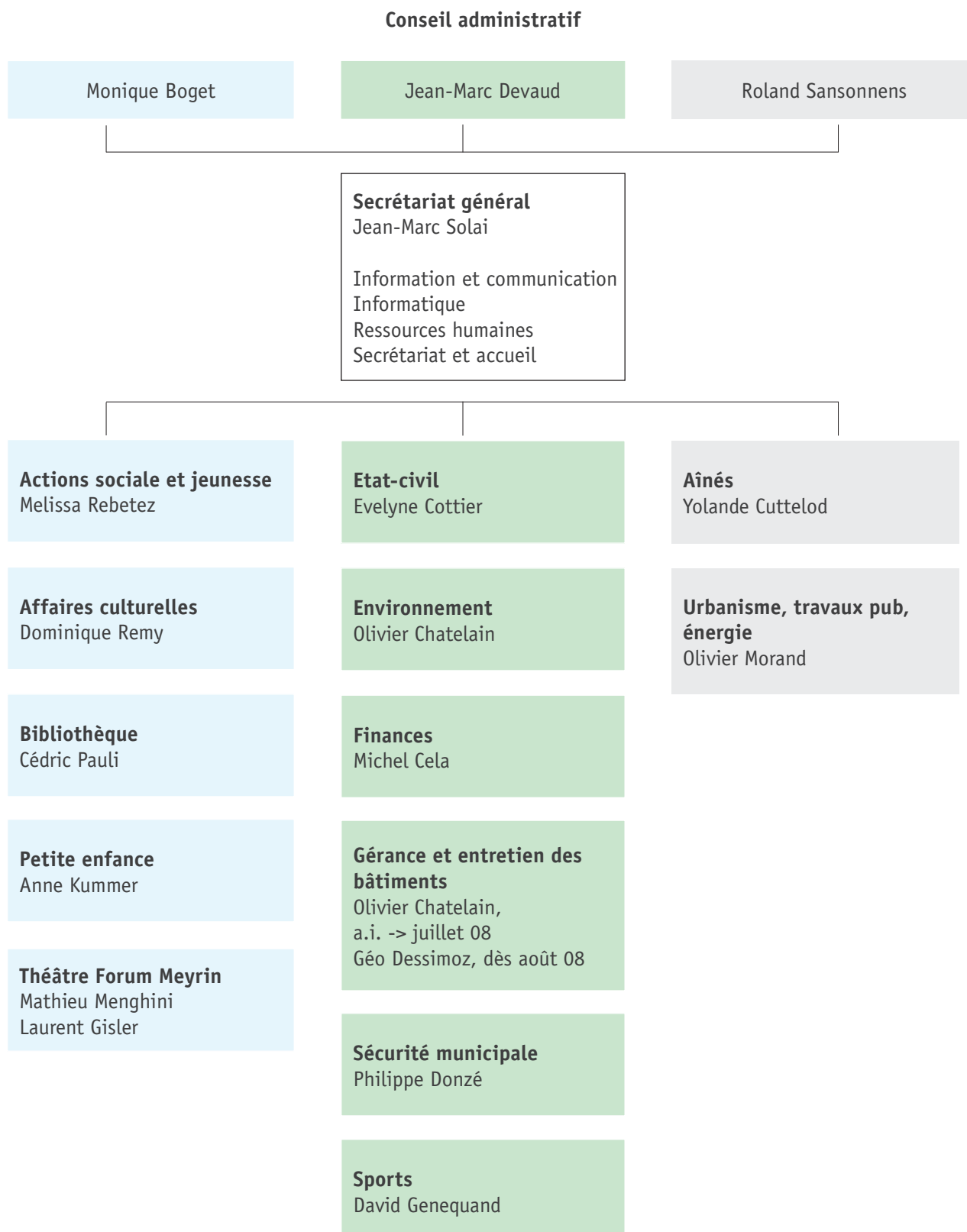
Monsieur R. Sansonnens (intérimaire M. Devaud)

Aînés y compris bénévolat ainsi que permanences impôts
et juridique – Urbanisme, travaux publics et énergie.

Le secrétariat général, y compris les ressources humaines,
Meyrin Qualité, l'information et l'informatique, rapporte
au Conseil administratif.

Durant l'année 2008, **le Conseil administratif** a tenu
47 séances pour régler les problèmes afférents à la Com-
mune et a participé, en outre, aux 9 séances du Conseil
municipal, 9 séances du Bureau, ainsi qu'aux diverses
séances de commissions concernant la charge de chacun.

02 - ORGANISATION GÉNÉRALE



03

**ADMINISTRATION
GÉNÉRALE**

03 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Information et communication

Journal Meyrin Ensemble: une forme olympique!

L'engouement des Meyrinois-es pour Meyrin Ensemble ne se dément pas, d'année en année. 2008 a été parsemé de 11 éditions, allant de 20 à 28 (!) pages. L'édition de septembre a fêté le 100^{ème} numéro du journal. Tout au long de cette année-là, Meyrin Ensemble a présenté les divers aspects de la profonde mutation de la Commune sur le plan urbain.

2008 a été l'année du retour progressif à la mission première du journal, à savoir l'information non partisane aux Meyrinois-es de la vie communale. L'accent a été mis sur la promotion des événements qui ont propulsé Meyrin sur l'avant-scène. À titre d'exemples, le film « 1 Journée », de Jakob Berger, tourné à Meyrin, a fait l'objet d'une importante couverture; la collaboration avec le CERN a permis de couvrir le lancement du LHC, événement de portée mondiale.

Le relais d'informations des chantiers liés au TCMC a été intensifié. De nombreuses « Fiches infos » ont ainsi été insérées dans le journal. Mais la promotion des décisions des élus n'est pas oubliée pour autant. On peut ainsi rappeler l'acquisition de vélos électriques, l'aménagement de la rue de la Golette, le projet « Cœur de Cité », la construction de la patinoire couverte, Meyrin-les-Bains, l'inauguration du stade des Arbères et de l'Espace de vie infantine des Champs-Frêchets, le centenaire de la Musique Municipale, la Quinzaine sur l'emploi des jeunes...

Le cap des 100'000 visiteurs franchi pour www.meyrin.ch

+47% d'internautes! En 2008, par rapport à 2007, 103'050 visites ont été faites sur www.meyrin.ch. Cela renforce le site internet communal comme outil incontournable de communication institutionnelle. La hausse est notamment liée à la promotion de lafete@meyrin, dont le site internet communal était la référence en matière d'information (voir ci-dessous).

La formation des éditeurs a été poursuivie. Les pages « Actualités » ont été développées pour mieux promouvoir les projets d'importance à Meyrin.

CMNet: consolidation de la gestion

CMNet est un extranet (un site internet auquel on accède de façon sécurisée) à l'usage exclusif des conseillères et conseillers municipaux. Ils y trouvent l'agenda de leurs séances politiques. En 2008, l'accent a été mis sur la formation (continue) des éditeurs. Ainsi, l'organisation des séances et la gestion documentaire ont été consolidées.

Promotion de lafete@meyrin

Projet d'importance, lafete@meyrin a fait l'objet d'une intense promotion médiatique. Outre celle du journal communal, les supports imprimés de la fête, tels que son programme, ont été créés, ajustés, imprimés et distribués à tous les Meyrinois-es. De plus, les médias de la presse et de la radio (dont un « direct ») ont promu cet événement. Toutes les informations utiles se trouvaient également sur notre site internet.

Lancement du projet d'intranet

Un intranet est comme un site internet, mais réservé aux collaboratrices et collaborateurs de la Commune. Un tel outil est indispensable pour faciliter la communication interne. Il permet notamment de faciliter la transmission d'informations professionnelles en interne, mais aussi de contribuer à motiver les collaborateurs.

À l'instar des expériences réussies de nombreuses entreprises, il s'est en effet avéré qu'un tel outil de partage permettait de mieux faire connaître les activités et projets, de faciliter la collaboration et, de ce fait, de favoriser le sentiment d'appartenance des collaborateurs à leur entreprise.

L'intranet sera mis en ligne dans le courant 2009.

Informatique

La migration Microsoft Office 2000 à Office 2007 (programmes de bureautique: Outlook, Word, Excel, Powerpoint...), en coordination avec le service informatique de l'Association des communes genevoises (SIACG), a nécessité le remplacement de 23 ordinateurs devenus obsolètes ou l'ajout de mémoire pour 40 autres. En outre, il a été organisé des séances d'information sur les changements apportés par la nouvelle version pour plus de 120 utilisateurs/trices.

Le financement du projet de liaisons par la fibre optique des sites principaux de l'administration communale est désormais assuré. En effet, l'étude détaillée a permis de dégager les montants qui ont été approuvés par le Conseil municipal lors de sa séance du mois de novembre 2008. Les travaux sont prévus pour le 1^{er} semestre 2009.

Meyrin Qualité

Déclinaison des objectifs stratégiques en projets

Durant 2008, les 10 objectifs stratégiques - prestations publiques, fi-

naances, organis8(fibr)18(18(e)418(/T18(ts 0(e)418(/T1)418(/T1d)1(or)18(gan101e

Ressources humaines

Budget 2008

La mise en exploitation prévue des nouvelles infrastructures de l'espace de vie enfantine de Champs-Frêchets pour la rentrée scolaire 2008 et de la patinoire couverte pour la fin de l'année 2008 ont entraîné la création au budget de respectivement 21 postes (19,2 unités de travail équivalent à 100%) et 3 postes (3 unités de travail équivalent à 100%).

A ceci, il faut également ajouter deux compléments de postes d'officiers à l'état civil de 20% chacun en conformité avec les exigences fédérales relatives au taux d'occupation des offices.

Le Conseil municipal a également voté au budget:

- Un complément de poste de 50% pour un-e concierge itinérant-e au service de la gérance et entretien des bâtiments;
- Un nouveau poste de 100% de coordinateur/trice pour les expositions et activités jeunes au Théâtre Forum. En réalité, ce poste était jusqu'à fin 2007 assuré financièrement conjointement par la fondation genevoise pour l'animation socio-culturelle (FAS'é) et la Commune mais rattaché administrativement à la FAS'é. Cette dernière a souhaité se désengager, estimant que les prestations fournies ne répondaient plus à ses nouvelles orientations;
- Un nouveau poste de 50% pour un aide-concierge au Théâtre Forum. Ce poste était jusqu'à fin 2007 assuré par le budget « aide

aux chômeurs » avec des contrats à durée maximale d'une année. Il a été décidé d'internaliser ce poste avec un contrat fixe.

- Une diminution de 20% d'un poste d'assistante de direction au Théâtre Forum (réorganisation interne).
- En cours d'année, la création d'un poste de cheffe de projet rénovation à 100% au service de l'urbanisme, travaux publics et énergie.

Le Conseil municipal est également entré en matière afin de valoriser le statut des nettoyeurs et nettoyeuses. Jusqu'à fin 2007, les personnes concernées avaient des contrats de type « auxiliaire », payées mensuellement en fonction des heures effectuées, sans reconnaissance de l'ancienneté. Dorénavant, les personnes qui ont un taux d'activité annuel moyen supérieur à 50% bénéficient de contrats de type « fixe » avec une annualisation du salaire.

Projet de refonte du statut du personnel

La démarche de révision du statut du personnel a été relancée au début de l'année 2006.

Les principaux objectifs sont de mettre en place un cadre de travail alliant équité et efficacité, de réaffirmer les valeurs du service public, de responsabiliser et valoriser les collaborateurs/trices et de développer des outils favorisant un environnement de travail harmonieux.

Les éléments du statut ont été découpés en six domaines. Chaque domaine est discuté et traité de manière indépendante en collaboration étroite

avec la commission du personnel et la commission politique ad hoc du statut du personnel.

A fin 2008, quatre domaines ont passé toutes les étapes de validation et ont été présentés à l'ensemble du personnel.

Sur le deuxième semestre 2008 et le premier semestre 2009, le projet se concentre sur le développement d'un système transparent de description et d'évaluation des fonctions pour l'ensemble de l'administration communale. C'est un des piliers du domaine des mécanismes salariaux.

La mise en œuvre effective du nouveau statut du personnel est planifiée avant la fin de cette législature 2007-2011.

Services	Nb. de personnes		Contrat fixe au 31.12.2008		Auxiliaire au 31.12.2008
	31.12.2007	31.12.2008	nb. de personnes	nb. d'unités de travail	nb. de personnes
Secrétariat général	12	13	10	9.00	3
Finances	5	5	5	5.00	0
Etat-civil	5	6	3	2.00	3
Actions sociale et jeunesse	7	7	6	4.00	1
Petite enfance	69	89	53	41.52	36
Aînés	2	3	2	1.30	1
Urbanisme, travaux publics et énergie	6	8	7	6.20	1
Gérance et entretien des bâtiments	46	47	35	28.00	12
Sports	20	21	17	17.00	4
Environnement	62	65	51	48.30	14
Affaires culturelles	0	1	1	0.80	0
Théâtre Forum	14	18	17	13.80	1
Bibliothèque	15	14	8	5.20	6
Sécurité municipale / protection civile	34	32	14	13.00	18
TOTAL	297	329	229	195.12	100

Agenda 21 communal

La démarche d'Agenda 21 communal, son fonctionnement et ses principes sont définitivement approuvés par le Conseil municipal lors de sa séance du mois de juin 2008.

Dès lors, un appel à la constitution d'un comité de citoyens a été relayé par notre journal communal dans son édition du mois de septembre. Ses membres seront majoritairement issus du grand public (4 personnes), des milieux économiques (2 personnes) et associatifs (2 personnes). Dans le cadre de champs d'actions définis par les autorités et disposant d'un budget, le comité Agenda 21 sera en charge de proposer et de décider des actions à entreprendre en matière de développement durable, de leur mise en œuvre et de leur suivi.

La désignation des membres du comité s'est déroulée le 27 novembre au sein de la commission politique Agenda 21 & Meyrin Qualité. Une première séance de ce nouveau comité est prévue en février 2009.

Parking de Meyrin Village SA (PMV SA)

L'Assemblée générale et le Conseil d'administration sont composés de:

Monsieur Jean-Marc DEVAUD, président, (commune de Meyrin, conseiller administratif)

Monsieur Benjamin CHIABUDINI, vice-président, (Paroisse de Saint-Julien)

Monsieur Thomas FOEHN, secrétaire, (Banque Raiffeisen)

Madame Monique BOGET, (commune de Meyrin, conseillère administrative)

Monsieur Jean-Claude BRULHART, (commune de Meyrin, conseiller municipal)

Monsieur Emile HUBERT, (commune de Meyrin, conseiller municipal)

Monsieur Nicolino CLEMENTE, (Paroisse de Saint-Julien)

En 2008, PMV S.A. a tenu 1 séance d'assemblée générale, 1 séance de Conseil d'administration et 3 séances de Comité de direction.

La situation financière à la fin de l'exercice 2008 présente un déficit de CHF 94'497.08, il est supérieur de CHF 23'938.43 au déficit de l'exercice 2007. Malgré une bonne maîtrise des charges, la situation est largement déficitaire. Les travaux de la réalisation de la traversée du Village et du TCMC ont fortement pénalisé la rentabilité du parking et les recettes enregistrent une chute vertigineuse d'environ 14.5 %. De ce fait, l'équilibre financier reste un objectif très difficile à atteindre. Un nouvel apport des fonds propres de la part des actionnaires sera nécessaire afin d'éviter la mise en faillite de la société.

Confrontés à cette situation de déficits chroniques, deux des actionnaires de la société, la Banque Raiffeisen et la Paroisse de Saint-Julien, ont proposé à la commune de Meyrin, actionnaire majoritaire, de racheter la totalité du Parking. Cette décision a été validée lors de la séance du Conseil d'administration du 20 février 2009.

Cette proposition a été prise en considération par la commune de Meyrin et a été soumise aux autorités politiques, une décision est attendue avant l'été prochain.

Concernant l'exploitation, on peut relever avec satisfaction qu'aucun incident majeur, heureusement, n'a été à déplorer.

Télémeysin SA

Télémeysin S.A. a pour but d'étudier, de construire, d'exploiter, d'entretenir et de développer dans la commune de Meyrin un réseau de distribution de moyens de télécommunications.

Le capital de Télémeysin S.A. s'élève à CHF 1'000'000.-, réparti en actions de CHF 1'000.-, à raison de:

- 10 % Cablecom soit 100 actions,
- 39 % Banque Cantonale de Genève soit 390 actions,
- 51 % commune de Meyrin soit 510 actions.

Le Conseil d'administration était constitué de la manière suivante au 31 décembre 2008:

- M. Jean-Marc Devaud, président, commune de Meyrin (CA)
- M. Roland Sansonnens, vice président, commune de Meyrin (CA)
- M. Yves De Préville, secrétaire, commune de Meyrin (CM)
- M. Joseph Bagnoud, membre Cablecom
- M. Ronald Labbé, membre BCGE

Le Conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises en 2008 et l'assemblée générale des actionnaires s'est tenue le 27 mai 2008.

En 2008, le nombre d'immeubles câblés est passé de 925 à 943, soit une augmentation de 18 immeubles (dont 3 villas). Ces immeubles comprennent 8'770 logements contre 8'582 à fin 2007 (+188).

La longueur totale du réseau est passée de 65'430 ml à fin 2007 à 67'946 ml à fin 2008, soit une progression de 2'516 ml.

Les travaux de modernisation du réseau (optique et adaptation coaxiale) se sont achevés conformément au planning. Les efforts en vue d'obtenir l'aval des propriétaires et régies pour la mise à niveau des installations de distribution intérieure d'immeubles se sont poursuivis. A fin 2008, près de 2/3 des logements raccordés au téléréseau faisaient l'objet d'un contrat de modernisation et 1/3 environ étaient modernisés. La commercialisation des nouvelles prestations en « triple play » (TV / Internet / téléphonie) a de ce fait pu être intensifiée, ce qui a permis de quasi doubler le nombre de clients par rapport à 2007.

Sur le plan commercial, le nombre d'abonnements payants a augmenté de 6'939 à 7'073 à fin 2008 (+134). L'objectif pour 2008 qui était de 6'985 abonnés est donc largement atteint.

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à CHF 332'706.- contre CHF 464'912.- en 2007.

Naturalisations

Conformément à la décision prise lors du Conseil municipal du 11 mai 1999, le Conseil administratif, dès cette date, a préavisé les naturalisations suivantes:

2007

- 103 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de plus de 25 ans;
- 36 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de moins de 25 ans.

2008

- 84 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de plus de 25 ans;
- 43 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de moins de 25 ans.

04

**ACTIONS SOCIALE
ET JEUNESSE**

04 - ACTIONS SOCIALE ET JEUNESSE

Dicastère de Mme Monique Boget

Ecoles

Restaurants scolaires et accueil parascolaire

Le service a la responsabilité de garantir le bon fonctionnement des cinq restaurants scolaires de Meyrin. Il offre les conditions nécessaires à un accueil parascolaire prenant en compte la santé et le bien-être des enfants au moment du repas et lors des activités de fin de journée. Il veille à ce que chaque enfant inscrit au restaurant scolaire bénéficie d'un repas équilibré, s'assure de l'encaissement des recettes relatives à la consommation de repas, coordonne les divers partenaires. En 2008, les restaurants scolaires ont fonctionné 204 jours et ont produit, en moyenne journalière, 491 repas. Les tâches relatives à la gestion des restaurants scolaires et à l'accueil parascolaire impliquent une étroite collaboration entre le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), l'entreprise de restauration DSR et le service.

Soucieux du confort des enfants, dont le nombre d'inscrits augmente en moyenne annuelle de 10%, le service a fait appel au service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie (SUTPE) afin d'envisager la création de nouvelles places dans les lieux existants. Grâce aux démarches de ce dernier, et en coordination avec lui, la capacité d'accueil du restaurant scolaire de Monthoux a été augmentée dès septembre d'une trentaine de places. Dans ce même esprit, une étude relative à l'augmentation de l'accueil d'une quarantaine d'enfants au restaurant scolaire de Meyrin-Village a été menée. La réalisation, si

elle reçoit l'aval du Conseil municipal, interviendra courant 2009. Enfin, le service a également sollicité le service de la petite enfance (SPE) qui a accepté d'accueillir chaque midi un groupe de 24 enfants de 4-5 ans au sein de l'Espace de vie enfantine (EVE) des Champs-Frêchets.

Ecoles

Meyrin comprend huit écoles primaires qui, durant l'année scolaire 2007-2008, ont accueilli 1'892 enfants ainsi qu'une centaine d'enseignants. Depuis la rentrée 2008, cinq directeurs ont pris leurs fonctions au sein d'établissements composés d'une ou de deux écoles regroupées, soit: Livron-Golette, Bellavista, Champs-Frêchets-Cointrin, Boudines, Monthoux-Meyrin-Village.

Le service s'engage concrètement pour promouvoir un environnement et des activités qui favorisent l'acquisition de connaissances, l'éveil culturel, l'exercice de loisirs et le développement de la vie en groupe. Il apporte tout soutien logistique et financier demandés par les écoles et organise parfois certaines manifestations culturelles. Les enseignants et le service ont ainsi entretenu des contacts réguliers pour tout besoin relatif aux enfants, à leur bien-être dans les bâtiments scolaires ou à la réalisation de projets scolaires.

Cette année, le service a accompagné les autorités dans les démarches d'accueil réservées aux directeurs. Il a soutenu les directeurs dans leur installation au sein des établissements et a organisé des procédures de communication efficaces entre l'autorité scolaire et les services municipaux.

Le service a également pris une part active dans l'élaboration d'un projet de rénovation pour les places de jeux des écoles de Cointrin et de la Golette.

Enfin le service, en collaboration avec l'établissement de Bellavista et le département de l'instruction publique, a initié les travaux préparatoires à la signature d'une déclaration conjointe entre l'Etat et la Commune. Celle-ci concerne la mise en œuvre de mesures concrètes touchant les écoles inscrites dans le Réseau d'enseignement prioritaire (REP).

Manifestations publiques et animations

Semaine du goût

La semaine du goût s'est déroulée courant septembre, elle vise à éveiller la curiosité des enfants aux saveurs leur étant peu familières. Des animations ont été organisées par le GIAP qui a bénéficié de matériel fourni par DSR.

Les Cyclades

Le mardi 17 juin, les élèves des 5ème et 6ème degrés, accompagnés par leurs enseignants, ont participé au Théâtre Forum Meyrin à un jeu marquant symboliquement la fin de leur cycle d'enseignement primaire. A la suite d'un bilan assez critique de la soirée organisée l'année précédente, un concept complètement revisité a été proposé en 2008. Ce nouveau jeu a favorisé la présence de nombreux enfants sur la scène et a permis de valoriser leurs diverses compétences: intellectuelles, expressives, physiques, etc.

Réception des enseignants et du personnel des écoles

La réception des enseignants et du personnel des écoles, organisée le jeudi 19 juin, a connu une forte participation. La soirée, rassemblant tous les professionnels intervenant en milieu scolaire, s'est déroulée en toute simplicité dans le Théâtre Forum Meyrin et sur ses extérieurs.

Fête des écoles

Conformément à la tradition communale, le cortège des enfants et la Fête des écoles à la campagne Charnaux ont eu lieu le vendredi 27 juin. Quelques milliers de parents et d'enfants s'y sont rassemblés dans la bonne humeur afin de marquer le début de l'accalmie estivale.

Jeunesse

Prévention jeunesse

Durant l'année 2008, la commune de Meyrin a poursuivi sa politique d'intégration des jeunes dans la cité. Le service a soutenu les lieux d'accueil et d'écoute destinés aux jeunes. Ces lieux, qu'il s'agisse des centres de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FAS'e) ou d'associations locales, utilisent des outils d'intervention qui évoluent au gré des besoins et de problématiques sociales. Les actions menées visent à favoriser l'intégration des jeunes, leur développement personnel et leur prise d'autonomie. Ainsi les jeunes trouvent des appuis à la réalisation de projets spécifiques tant auprès de centres FAS'e que du service lui-même.

Pour cela le service a entretenu des relations régulières avec les professionnels des quatre centres rattachés à la (FAS'e), à savoir la Maison Vaudagne, le Jardin Robinson, Transit et Undertown ainsi qu'avec les associations meyrinoises offrant des prestations aux publics adolescents – jeunes adultes.

La commune de Meyrin a poursuivi sa politique de financement des centres aérés, des diverses colonies du canton et des camps scouts qui accueillent des jeunes Meyrinois durant les vacances scolaires. Le tarif appliqué en 2008 a été de CHF 10.- par nuitée pour les camps et de CHF 3,50 par journée pour les centres aérés. Seuls les enfants domiciliés à Meyrin sont pris en considération pour le calcul de la subvention.

Travail social hors murs

La politique communale en matière de travail social hors murs s'est poursuivie. Elle s'appuie sur des travailleurs sociaux hors murs (TSHM) qui axent leurs interventions d'insertion sociale des jeunes à travers l'emploi. Durant les mois de juillet et août, les TSHM ont mené une expérience en assurant, avec la caf'itinérante, une présence en soirée afin d'assurer une présence dans les quartiers jusqu'à une heure tardive.

LE FUTUR, C'EST MAINTENANT

**Quinzaine sur l'orientation,
la formation et l'emploi des
15 - 25 ans**

**A Meyrin,
du mardi 11 au vendredi
21 novembre 2008**

Débats
Rencontres entre jeunes et patrons
Portes ouvertes des structures
d'appui à l'insertion
socioprofessionnelle de Meyrin
Film, concert, spectacles



Coordination des travailleurs sociaux de Meyrin (CTSM)

Le service a participé aux travaux de la coordination de la CTSM. Il a été actif dans l'organisation de la manifestation d'envergure organisée début novembre: la quinzaine à thème Le futur c'est maintenant. Cette quinzaine, dédiée à la formation, l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans, a impliqué des débats publics, une journée de rencontres entre jeunes et patrons, des moments festifs et à caractère culturel. Le Collège de la Golette, l'association Transit et le service furent les partenaires les plus actifs de cette manifestation.

Soutiens aux associations de jeunesse meyrinoises et au Collège de la Golette

Le service entretient des liens étroits avec une douzaine d'associations actives auprès de la jeunesse locale. Il développe des collaborations, leur apporte conseil, soutien et un appui financier par des subventions régulières.

Il en va de même pour le Cycle de la Golette: le service soutient l'organisation et le financement notamment du voyage de la classe solidaire et de la soirée de fin d'année du 9ème degré. Il participe en outre au subventionnement des courses d'écoles du 7ème degré ainsi qu'aux camps de neige pour les élèves de 8ème année.

Manifestation publique

Soirée des 18 ans

La soirée des 18 ans a été organisée en février 2008 sur le thème des valeurs. La manifestation fut faiblement fréquentée avec une participation d'environ 130 personnes seulement. Le succès fut donc jugé mitigé et dès le mois de mai, le service a entrepris des démarches préparatoires de l'édition 2009. Pour celle-ci, un spectacle, conçu et produit par des jeunes de Meyrin a été projeté.

Action sociale

Action sociale individuelle

La Commune offre un soutien social individuel de manière subsidiaire lorsque l'Hospice général ne peut pas le faire. Notamment, lorsque des personnes sont légèrement au-dessus des barèmes appliqués par l'institution cantonale ou lorsqu'elles se trouvent entre deux droits (en attente de percevoir une assurance sociale fédérale par exemple). Fondamentalement, le service intervient si la situation d'une personne est susceptible de changer dans un proche avenir. Au début de l'automne 2005, le Conseil administratif adoptait des directives d'intervention.

Les assistantes sociales suivent des situations qui peuvent être qualifiées de simples, de complexité moyenne ou de complexité élevée:

- une demande simple ne requiert qu'un seul entretien;
- une situation de complexité moyenne implique diverses démarches administratives « à tiroir », plusieurs entretiens ainsi qu'un soutien psychosocial léger;
- une situation de complexité élevée, elle s'apparente au modèle précédent, mais requiert des démarches simultanées auprès de plusieurs organismes (régie, Services Industriels de Genève, assurances maladie), implique plusieurs entretiens rapprochés ainsi qu'un important soutien psychosocial (personnes en deuil, en dépression, en instance de séparation, subissant des maltraitances physiques et/ou psychiques, ayant une addiction).

Tout au long de l'année 2008, le service a reçu de multiples demandes à caractère financier (212 situations traitées) et non financier (120 situations traitées). Il a également octroyé 25 prêts, assuré le suivi de 55 anciens prêts et effectué 19 avances sur prestations financières d'institutions tierces. De plus le service a entrepris des recherches de fonds privés, celles-ci se sont en majorité révélées concluantes.

Emploi

Le service a pour mission d'offrir écoute et soutien aux personnes à la recherche d'un emploi. Il a tout d'abord renommé sa permanence chômage en Objectif Emploi. Il a poursuivi le questionnement approfondi de la mission et des pratiques de cette structure.

Durant 2008, l'accompagnement socioprofessionnel offert aux jeunes adultes s'est poursuivi. Le mode de collaboration mis en place avec l'Oeuvre Suisse d'Entraide Ouvrière (OSEO) offre à de jeunes adultes des opportunités d'expériences professionnelles. L'objectif majeur est toutefois que les jeunes trouvent une stabilité et s'orientent in fine soit vers une formation professionnelle, soit vers un emploi fixe. Dans ce dispositif, le service assure l'accompagnement social des jeunes, l'OSEO assure pour sa part, l'accompagnement sur le lieu de travail.

Réseau social

Le service a entretenu des liens réguliers avec ses partenaires locaux en matière d'action sociale de manière à bonifier les pratiques locales. Il a participé à des colloques trimestriels de l'Hospice général et régulièrement pris part aux travaux du comité de CEFAM et de Pluriels.

Durant le premier semestre de l'année, divers services communaux actifs dans le domaine social se sont rencontrés à échéance de six semaines en vue de permettre de meilleures synergies.

Le service a également développé des relations privilégiées avec l'Equipe de prévention et d'intervention communautaire de l'Hospice général (EPIC). Cette entité représente une ressource dans la recherche de solutions lors de conflits de voisinage. Enfin, le service a créé des opportunités de collaboration avec les îlotiers de la gendarmerie cantonale.

Action sociale communautaire

Les communes ont pour mission d'assumer l'action sociale communautaire (loi cantonale LK107), soit, des actions et projets initiés par ses habitants. Dans cette perspective, le service adopte des démarches d'intervention sociale communautaire dont l'objectif est de renforcer les capacités d'un groupe ou d'un quartier à intervenir sur son environnement. En d'autres termes, il ne s'agit pas pour les professionnels de trouver des solutions toutes faites à des problèmes, mais de construire avec les habitants concernés un changement, une amélioration de situation.

L'action du service vise ainsi:

- l'identification conjointe des problèmes;
- le recensement et la mise en commun des compétences;
- la co-construction des réponses;
- l'implication des habitants pour le mieux vivre ensemble.

Meyrin-les-Bains

Avec la participation d'une quinzaine d'associations meyrinoises, le SASJ et la Maison Vaudagne ont renouvelé l'expérience de Meyrin-les-Bains, structure qui offre aux Meyrinois un espace de rencontres, de détente et de loisirs les trois premières semaines de juillet.

Groupe de réflexion et d'action sur les questions de discrimination et de racisme

Le service participe à un groupe réunissant habitants et professionnels, appelé groupe de réflexion et d'actions sur les questions de discrimination et de racisme. L'objectif de ce groupe est de susciter, chez les habitants de Meyrin, des interrogations et des réflexions sur ces questions. Il devrait ensuite proposer des manières de traiter les problématiques mises en lumière. Durant cette année, le groupe a mis au point un kit d'animation, composé de courts-métrages et de questions, destiné à organiser et à animer des moments de discussion/débat au sein d'associations locales.

Conflits de voisinage

A l'automne 2008, le service a été informé de problèmes de voisinage importants touchant deux immeubles de Meyrin. Depuis lors, il offre écoute et appui aux personnes lui ayant fait part de ces problématiques et il envisage des interventions de type communautaire.

Place de jeux

En collaboration avec le SUTPE, le service s'est mis en relation avec des habitants de l'avenue de Vaudagne afin de leur offrir la possibilité de concevoir une nouvelle place de jeux en remplacement de celle supprimée par le passage du tram.

Un groupe d'habitants du quartier de la Citadelle a, quant à lui, été accompagné par le service dans le processus de demande de réalisation d'une place de jeux et d'un lieu de socialisation dans leur quartier.

Enfin, le service a pris une part active dans le processus de renouvellement des équipements de jeux et du mobilier urbain du quartier des Champs-Frêchetts. Cette démarche a impliqué les écoles, les associations et les institutions du quartier.

Solidarités

Logements relais/logements d'urgence

Impulsée et coordonnée par le service, en lien avec des professionnels de l'Hospice général, une réflexion approfondie a été menée et s'est conclue par l'élaboration d'un projet opérationnel. En cours de travaux, ils ont été rejoints par les services sociaux des communes de Carouge, de Lancy ainsi qu'Infor Jeunes. Le projet vise la mise à disposition de quatre appartements relais/d'urgence à des habitants de Meyrin connaissant de réelles difficultés de logement et menacés de se retrouver à la rue.

Information sociale

Le service a produit en 2008 un document appelé Carnet Social. Celui-ci représente une compilation d'informations pratiques relatives aux prestations sociales fournies sur territoire communal. Il est accessible en mairie, dans les lieux de travail social et les commerces de proximité.

Aide au développement

La Commune a une nouvelle fois attribué le 0,7% de son budget de fonctionnement annuel à l'aide au développement. Sous l'égide de la commission municipale d'aide au développement, une vingtaine d'associations locales ont reçu un soutien financier. En avril 2008, la commission revisitait ses critères

05

AFFAIRES CULTURELLES



Manifestations officielles

Remise du Mérite meyrinois

La commune de Meyrin récompense chaque année des citoyens et citoyennes qui se sont distingués dans le domaine artistique, sportif, humanitaire. Le Mérite 2007 a été remis à Forum Meyrin vendredi 18 janvier 2008 par le Conseil administratif. Les interventions de l'Ensemble de cuivres de la Cité ont été hautement appréciées par l'assistance.

Afin d'animer ce moment officiel, deux jeunes « rapeuses » de la Commune ont livré deux de leurs compositions, tandis que l'ensemble de guitares de l'APCJM a interprété des morceaux d'origines géographiques

Réception des Naturalisés

Invitées par le Conseil administratif, les personnes ayant acquis la nationalité suisse ainsi que les Confédérés devenus Meyrinois, se sont rendus, lundi 17 mars 2008, au Théâtre Forum Meyrin pour une réception.

Une quarantaine de familles étaient présentes pour fêter leur citoyenneté suisse. Lors de cette soirée, deux personnes ont témoigné de leur parcours de vie; Mme Boget, maire, est intervenue au nom du Conseil administratif.



Fête nationale

Organisation importante pour le service, cette première fête nationale de la nouvelle responsable des affaires culturelles a bien failli tomber à l'eau ! C'est sous une pluie glaciale et battante que ce rendez-vous annuel des Meyrinois-e-s a commencé. Rapatriés sous la grande tente dans la précipitation, public clairsemé et musiciens se sont réchauffés aux sons du groupe Sirop de la rue. Fort heureusement, les artistes ont pu très vite s'adapter aux nouvelles conditions: pas de scène, mais un terrain en terre battue, un public très proche et une sonorisation minimum. La Musique Municipale de Meyrin s'est également adaptée avec le sourire à ces nouvelles conditions. L'estrade a été déplacée sous la tente pour accueillir les discours de M. Devaud, maire et de M. Iswala, président du Conseil municipal.

Vers 21h00, le temps s'est découvert, le cortège était prêt à se mettre en marche lorsque nous avons constaté que les fifres et tambours n'étaient pas là: un malentendu a été à l'origine de leur défection. Le cortège fut donc un peu maigre cette année. La pluie ayant cessé de tomber, les Meyrinois ont commencé à affluer vers la campagne Charnaux; le service de la voirie a séché rapidement tables et bancs pour les accueillir. Le feu d'artifice a été tiré comme d'habitude et traditionnellement suivi par le bal populaire animé par l'orchestre Top Five.





Le Jardin des disparus

Le 10 octobre 2008, l'Association du Jardin des disparus, avec l'appui du service culturel et du CVH, organisait une cérémonie pour le 8ème anniversaire du Jardin sur le lieu même, sis à côté de la Ferme de la Golette.

Manifestations culturelles

La fête@meyrin

La contribution du service culturel à cette grande fête populaire a été l'organisation des concerts pour la soirée du samedi soir. Trois groupes se sont succédés sur la grande scène: Palatimba, un groupe de salsa en début de soirée, puis Glen of Guinness (rock celtique) et enfin les fameux The Commitments (blues soul). Un programme musical diversifié qui a su plaire aux goûts des publics de tous les âges.

Durant les deux journées, un groupe de jongleurs, les Pyrocrates, a déambulé entre boue et herbe mouillée, improvisant au milieu des enfants intrigués. Une belle fête populaire malheureusement entachée par la pluie qui n'a quasi pas cessé de tomber.



Fête de la musique 20 et 21 juin

Initiée par la ville de Genève, la fête de la musique s'est étendue à quelques communes genevoises, chacun participant selon ses désirs. Nous avons choisi cette année – année de coupe du monde de football – de concentrer le programme sur la soirée du vendredi et la journée du samedi.

Vendredi 20 juin, en collaboration avec l'APCJM (association pour la promotion de la culture des jeunes meyrinois) et l'UNDERTOWN, des groupes meyrinois se sont produits sous la tente de la campagne Charnaux. Malgré ce programme local, un public peu nombreux s'est déplacé pour applaudir ces jeunes artistes meyrinois.

Samedi 21 juin, l'Undertown avait installé sa sono et une scène sur la place des Cinq-Continents afin d'accueillir les musiciens qui s'étaient préalablement inscrits auprès du service culturel.





Les Concerts d'été de la Campagne Charnaux – du 22 au 24 août 2008

Cette nouvelle édition des concerts d'été a eu lieu sous la grande tente de la Campagne Charnaux. Vendredi 22 août, la jeune et talentueuse chanteuse Sand s'est produite avec ses musiciens, suivie par Cézigues, un groupe local de chanson française. Cette fois encore la pluie est tombée toute la soirée et la fraîche température sous la tente en a dissuadé plus d'un !

Samedi 23 août, le soleil était revenu mais il faisait très froid. Un quintet jazz-claquettes Clic Clac Cloc est cependant parvenu à réchauffer l'atmosphère. Puis se fut le tour de huit musiciens affublés d'instruments les plus fantasques, le groupe Vagaltschk.

Dimanche 24 août, un spectacle pour enfants de Philippe Campiche et de sa fille Julie a rassemblé quelques dizaines de bambins qui ont fini leur après-midi en dansant au son des instruments des musiciens de Vagaltschk.





Expositions

GIRAFES & Cie, du 10 au 14 novembre 2008

A l'occasion de l'exposition Girafes & Cie accueillie par le Théâtre Forum Meyrin (TFM), le service culturel a organisé et financé une semaine de visites et d'ateliers destinés aux habitants de la Commune sous la conduite des concepteurs de l'exposition, Albert et Kiki Lemant. Ceux-ci ont commenté des visites pour les aînés, les « utilisatrices » du CEFAM (centre de rencontre et de formation pour migrantes habitant Meyrin), des membres de l'AHVM ainsi que pour le personnel communal. Les élèves du primaire ont pu, quant à eux, bénéficier d'ateliers de construction de girafes. Une première collaboration fructueuse avec le TFM.

Convergence

Sollicités par les enseignants d'art visuel des classes primaires de Meyrin, le service de la culture a soutenu et permis la réalisation de 800 personnages en terre faits par les enfants des écoles. Cette multitude de personnages convergeant vers un centre a donné lieu à une installation dans le patio de Forum Meyrin, autour de la fontaine; celle-ci est restée en place tout le mois de décembre. Les techniciens du théâtre ont mis en valeur ce projet en soignant particulièrement son éclairage. Le travail des enfants a été suivi par un photographe dont quelques tirages complétaient l'exposition des statuettes.

Soutien et encouragement à la culture

Soutien aux associations communales

Au cours de l'année 2008, nous avons rencontré les sociétés communales à caractère culturel soutenues par le service afin de faire leur connaissance, de réévaluer leurs besoins et de définir les collaborations à établir avec le service.

Afin d'organiser les festivités de son vingtième anniversaire, l'Orchestre de Chambre Arcus Caeli a bénéficié d'une subvention extraordinaire. D'autre part, de nouveaux costumes pour les musiciens de la Musique Municipale de Meyrin ont pu être confectionnés en 2008 grâce à une délibération votée en 2007.

Des locaux appartenant à la Commune sont également mis à disposition de ces associations; d'autres associations non soutenues financièrement, telles que Festidance, Scènes Urbaines, les Cors des alpes et la SSBA (Société suisse des Beaux-Arts) (Villa du Jardin alpin), bénéficient également de ce soutien en locaux.

Le service culturel est en tout temps attentif à faire connaître ces associations en intégrant leurs activités dans les diverses manifestations communales.

Soutien ponctuel à des tiers

De nombreux dossiers de demandes de subventions sont déposés auprès du service: pour l'organisation d'un spectacle ou d'un concert, pour l'édition d'un CD, pour la réalisation d'un film. Les demandes des associations domiciliées à Meyrin ou ayant un lien avec Meyrin sont traitées en priorité pour recevoir une aide ponctuelle.

La Commune est depuis 2008 partenaire d'une convention de soutien pour une période de trois ans au Teatro Malandro établi sur la Commune. Les autres signataires de cette convention sont la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia, le Canton de Genève et la Ville de Genève.

Sociétés soutenues et montants des subventions

Cartel des sociétés communales	40'000.-
AHVM (commission culturelle + sorties)	22'000.-
Arcus Caeli	34'000.-
Artmeyrinois	18'000.-
Club d'activités photo de Meyrin	21'000.-
Club philatélique	4'000.-
Ensemble de cuivres de la Cité	4'000.-
Intérêts de Cointrin	12'000.-
Meyrin folklore	500.-
Moderato con brio	2'000.-
Musique municipale de Meyrin	92'000.-
R2 Dance	2'000.-
Twist' n rock	2'500.-

Encouragement à la créativité

Concours littéraire

Le service culturel a participé activement à l'organisation du concours littéraire 2008. En collaboration avec la bibliothèque, il a contribué au renouvellement du jury. Plus de quarante nouvelles et une vingtaine de textes poétiques ont été lus par ce jury qui a attribué les prix suivants:

Nouvelles:

- Premiers prix ex-aequo: Thierry-Daniel Coulon et Cécile Jéquier
- Deuxième prix: Agnès-Maritza Boulmer

Poésie:

- Premier prix: Charles Viquerat
- Deuxièmes prix ex-aequo: Yannick Stiassny et Joël Goldstein

La remise des prix a eu lieu le 22 novembre, à la salle Antoine-Verchère, lors d'une soirée dîner-lecture offerte par le service culturel de la mairie.

l'association du Jardin des Disparus en vue d'organiser un concours artistique pour l'aménagement de ce jardin.

Au 31 décembre 2008, le solde au bilan de ce Fonds se monte à CHF 1'057'610.48.

Bourse du Fonds culturel Austro-meyrinois

Le service de la culture et l'association des Autrichiens de Genève sont en train de retravailler le règlement de ce Fonds, destiné à encourager de jeunes Meyrinois-e-s se destinant à un métier artistique. Pour cette raison, cette année encore, aucune bourse n'a pu être remise.

Patrimoine

Un travail de recensement du patrimoine artistique de la commune de Meyrin est en cours. Il est essentiellement constitué des acquisitions faites par le Fonds d'art contemporain et aussi par celles du Conseil administratif.

Le Fonds d'art contemporain

Dès avril 2008, les commissions du Fonds d'art contemporain ont repris après quelques mois d'interruption. Les membres de la Commission ont visité des expositions au Théâtre Forum Meyrin et notamment proposé l'acquisition d'une œuvre de l'artiste Faro. Ils ont, d'autre part, auditionné

06

BIBLIOTHÈQUE

06 - BIBLIOTHÈQUE

Dicastère de Mme Monique Boget

Enquête de satisfaction – les usagers plébiscitent la bibliothèque !

De février à mai 2008, trois étudiantes de la HES Information et documentation ont mené une enquête de satisfaction auprès des usagers de l'institution dans le cadre de la réalisation d'un Bachelor de fin d'études. 150 questionnaires ont été récoltés, soit 14% des personnes qui ont fréquenté la bibliothèque durant cette période. Le graphique ci-dessous présente les principaux axes étudiés lors de cette enquête.

Les résultats de cette enquête confirment les impressions ressenties quo-

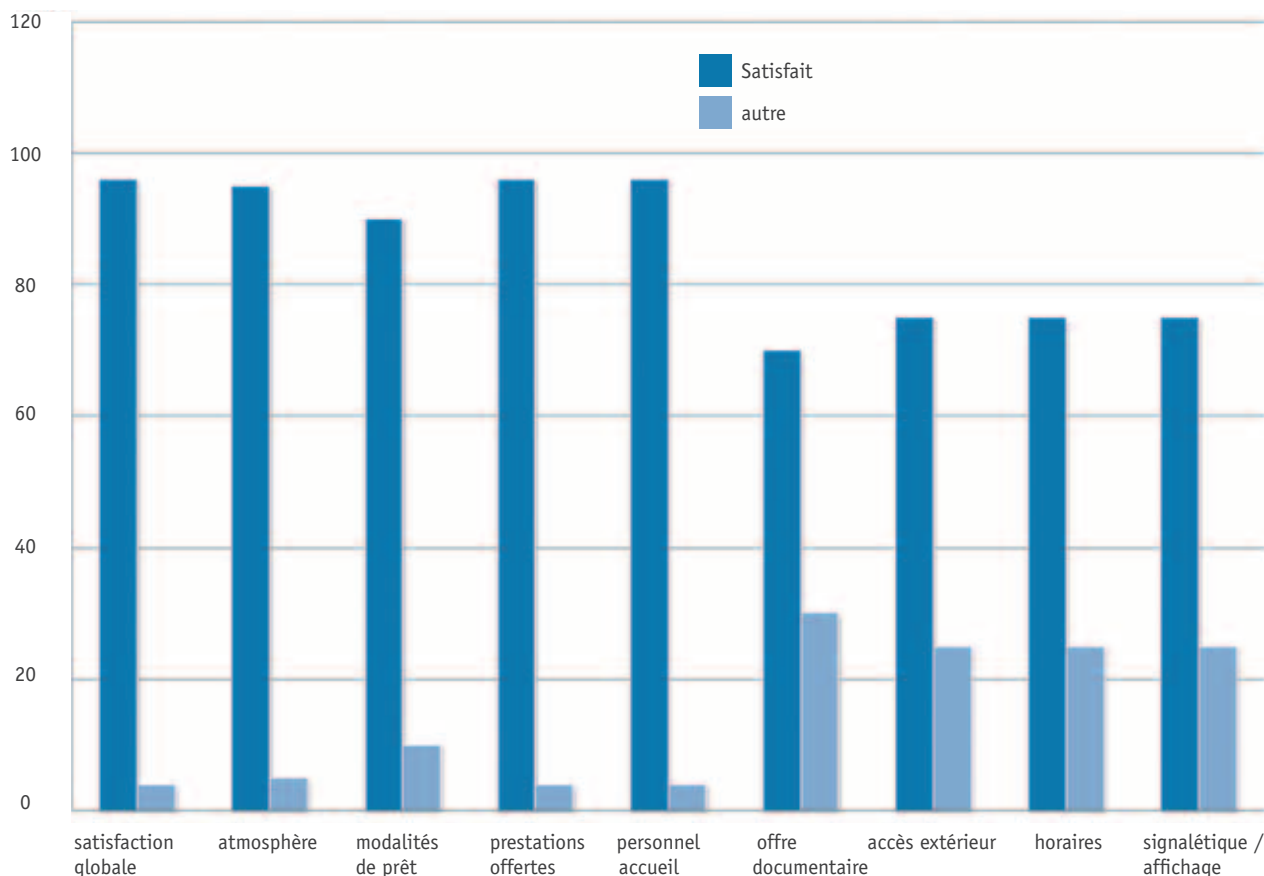
tidienement par l'équipe: les usagers prennent beaucoup de plaisir à fréquenter la bibliothèque (satisfaction globale et atmosphère avec près de 95% des personnes satisfaites) et sont très satisfaits par les prestations offertes (96%). La disponibilité et la qualité de l'accueil proposés par le personnel font pratiquement l'unanimité (96%).

Les quelques critiques relevées concernent les horaires (ouvertures plus tôt le matin et durant la pause de midi souhaitées), avec 24% des

usagers qui se disent moyennement satisfaits, la signalisation intérieure et extérieure du bâtiment (20 % d'insatisfaction) ainsi que le manque de places de travail à disposition.

Des réflexions autour d'une nouvelle signalétique interne à l'institution et des horaires d'ouverture seront menées en 2009.

Taux de satisfaction des usagers (%)



Mise à disposition d'un fonds documentaire

Fin 2008, 44'200 documents étaient à disposition des usagers de la bibliothèque. Durant l'année écoulée, un accent particulier a été mis sur le renforcement et le renouvellement de l'offre destinée au jeune public.

Le nombre de prêts annuel effectués en 2008 est de 119'500 (+1% par rapport à 2007), dont plus de 60% pour la section jeunesse.

Malgré ces statistiques de prêt très satisfaisantes, nous constatons que 2'045 Meyrinois sont venus emprunter des documents l'an passé, ce qui représente 62% de tous les lecteurs actifs de la bibliothèque (total 3'272 personnes), mais à peine 10 % de la population de notre Commune.

Salle de lecture

L'espace de lecture de la presse quotidienne a enregistré 2'661 visites. Quelques ajustements ont été entrepris pour assurer une plus grande régularité dans la réception quotidienne des périodiques étrangers, avec notamment la résiliation des abonnements et l'achat au numéro de 3 titres. Tout ceci à la satisfaction de certains lecteurs assidus.

Animations

La bibliothèque a proposé 17 spectacles (contes, marionnettes, spectacles musicaux) au jeune public, avec une assistance moyenne de 93 personnes par animation.

Les adultes ont été conviés à 5 soirées (conférence, contes et lecture). 34 personnes étaient présentes en moyenne.

Lab-elle: notre action autour de ce label s'est poursuivie début 2008 avec l'accueil et la lecture, aux classes des écoles meyrinoises, des albums de la sélection du « prix jury enfants 2008 ».

Journée mondiale du livre: une exposition et une bibliographie autour d'Amsterdam – capitale du livre 2008 – ont été proposées en section adultes. Une action « hors les murs » a été mise en place pour les enfants: différentes histoires de Kamishibai ont été lues aux enfants aux abords du centre commercial.

Meyrin-les-Bains: comme l'année précédente, l'espace lecture des quotidiens de la bibliothèque s'est déplacé sur le site de Meyrin-les-Bains le temps des vacances. Les lectures d'albums ont rencontré un très joli succès avec certains enfants qui sont revenus assister à pratiquement chacune des séances.

Calendrier de l'Avent: le mois de décembre a été l'occasion pour la bibliothèque de créer un calendrier de l'avent d'un genre nouveau: confectionné par l'équipe, celui-ci a pris la forme d'un sapin dont les petites portes découvraient chaque jour en fin d'après-midi une image extraite d'un album sur les thèmes de l'hiver ou de Noël. La lecture de ces albums a connu un succès grandissant au

fil des jours, porté par le bouche à oreille.

Expositions thématiques: sept expositions documentaires ont été mises sur pied, dont certaines en lien direct avec les thèmes du Théâtre Forum Meyrin (la mort, Mai 68, Football, Aimé Césaire, Girafe et cie, etc.).

Accueil des classes meyrinoises: La bibliothèque a accueilli à 52 reprises des classes pour des visites ou des travaux.

Internet

La consultation d'Internet à la bibliothèque a franchi un nouveau pallier. Une utilisation accrue des 2 postes à disposition (+28%), mais surtout une demande très forte de la part d'usagers venant profiter de la borne wifi avec leur propre ordinateur. Deux tables supplémentaires ont été nécessaires pour tous les accueillir.

Archives communales

En 2008, les archives de la Commune ont reçu 50 ml. (mètres linéaires) de documents de la part des différents services communaux. Ce chiffre est en nette hausse par rapport à 2007 (34 ml.). Cette augmentation s'explique par le versement, pour la première fois depuis sa création en 1995, des archives du Théâtre Forum Meyrin (17 ml.) ainsi que de nombreux plans provenant du service de l'Urbanisme. Elles ont également reçu, de la part de l'architecte J.-J. Oberson, les archives constitutives de l'Etude directrice de Meyrin-Cité qu'il avait réalisée pour la Commune en 1995. M. Oberson a fait don du reste de ses archives à l'Institut d'architecture de l'Université de Genève.

Dans leur travail de soutien à l'administration, les archives ont eu à chercher, sélectionner et fournir de nombreux plans dans le cadre de deux projets: l'analyse de l'amiante dans les bâtiments communaux et la phase préparatoire d'introduction d'un logiciel de Facility Management pour la Gérance (gestion centralisée d'informations sur les bâtiments pendant toutes les phases de leur cycle de vie).

Les archives communales ont répondu à 55 demandes de consultation de documents (33 en 2007), en majorité par les services communaux (40 demandes internes, 15 externes). La légère hausse des consultations par des personnes extérieures à l'administration est réjouissante et montre que les opérations menées pour faire connaître aux Meyrinois les archives commencent à porter leur fruit. Ainsi, c'est dans ce but que les archives ont étoffé les pages web du site commu-

nal qui leur sont consacrées, présentant notamment, outre des informations pratiques, un aperçu des types de documents pouvant être consultés et une rubrique mettant en lumière des aspects de l'histoire de Meyrin sur la base de documents d'archives.

Au printemps, les archives ont eu l'occasion de collaborer avec la télévision régionale Léman Bleu pour son émission « Autrefois Genève » dont le concept consiste à évoquer le passé du canton à l'aide d'images anciennes (cartes postales, photos, films) et de témoignages. Les archives de la Commune ont mis à disposition leur fonds de photos ainsi que deux films 16 mm. en échange de leur numérisation. Le numéro « spécial Meyrin » d'« Autrefois Genève » a été diffusé fin mai et fut l'occasion de voir les documents des archives mis en contexte et plus largement diffusés. Le dvd est disponible à la bibliothèque municipale.

En 2008, les archives ont également procédé à la numérisation sur dvd des reportages concernant Meyrin qu'elles possédaient sous forme de cassettes VHS, assurant ainsi leur pérennité.

Au cours de l'année, les archives ont à nouveau eu l'occasion d'accueillir des classes du cycle d'orientation pour leur présenter quelques documents ainsi que le métier d'archiviste.

07

PETITE ENFANCE

07 - PETITE ENFANCE

Dicastère de Mme Monique Boget



Photo : L. Barlier

L'année 2008 a été une année importante pour le service de la petite enfance avec l'ouverture, le 25 août 2008, du nouvel espace de vie enfantine (Eve) des Champs-Frêchets, portant ainsi à trois le nombre d'institutions municipalisées sur la Commune. L'inauguration officielle du 10 octobre fut, pour le Conseil administratif, l'occasion de retracer le parcours quasi sans faille de cette construction, depuis les premières projections fin 2004 jusqu'à son ouverture en 2008, et de relever l'excellente collaboration entre tous les services municipaux mis à forte contribution, particulièrement en fin de chantier, pour que l'accueil des enfants puisse se faire dans les meilleures conditions.

Pour assurer le soutien administratif qu'implique une nouvelle structure, une collaboratrice a été engagée dès le mois de mai, venant ainsi renforcer l'équipe en place à la mairie.

L'arrivée de l'Eve dans la corbeille de la petite enfance a suscité une réflexion plus large sur les institutions déjà existantes et donné l'opportunité de procéder à quelques aménagements.

Crèche des Boudines

La crèche a réduit de quelques places sa capacité d'accueil, conformément à la demande des autorités de surveillance cantonales au vu de l'exiguïté des locaux. Un projet de transformations sera à l'étude en 2009, suivant la volonté du Conseil municipal et du Conseil administratif d'adapter cette institution pour qu'elle réponde encore mieux à la prise en charge des jeunes enfants d'aujourd'hui.

L'accueil est donc passé de 90 à 82 places par jour. Les enfants se répartissent en 6 groupes: 1 groupe de 10 bébés âgés entre 0-12 mois, 1 groupe de 12 « trotteurs » âgés entre 1-2 ans et 4 groupes de 15 enfants âgés entre 2-4 ans. Etant donné qu'un certain nombre d'enfants viennent à temps partiel, les 82 places sont occupées par 92 enfants.

Durant l'année 2008, grâce à la proposition faite par la responsable de site, les équipes éducatives ont pu suivre le premier module de la formation « Jouer c'est magique ». Déve-

loppée par le Ministère de la famille du Québec dans toutes ses structures d'accueil collectif, cette pédagogie assez pragmatique vise à donner à l'enfant un encadrement propice pour qu'il devienne acteur de son propre développement. Une intervenante canadienne assure cette formation qui se déroulera sur plusieurs années dans les institutions meyrinoises.

Garderie « Arc-en-ciel »

Profitant de la fermeture estivale, la garderie « Arc-en-ciel » a été repeinte, donnant à l'institution un « coup de neuf » bienvenu et, surtout, l'opportunité de redéfinir ses objectifs d'accueil suite au constat suivant:

Dans la mesure où plus de la moitié des enfants inscrits à « L'Arc-en-ciel » ne sont pas de langue maternelle française, la mission de cette institution doit viser clairement un objectif d'intégration, de socialisation et d'apprentissage du langage. L'accueil réservé aux familles doit faire l'objet d'une attention toute particulière afin que, malgré la barrière de la langue, elles se sentent respectées et appuyées dans leur fonction parentale.

Une quarantaine d'enfants accueillis en garderie dans l'attente d'une place à la journée ont pu bénéficier d'un statut prioritaire pour intégrer l'Eve en août. Le nombre de groupes a, du même coup, été réduit à quatre qui accueillent chacun 15 enfants âgés de 1 an jusqu'à l'entrée à l'école enfantine, matin et après-midi, soit 120 enfants par jour. Malgré cette diminution, l'Arc-en-ciel reste la garderie qui a la plus forte capacité d'accueil du Canton. Pour mener à bien ce travail d'intégration et assurer une

continuité, chaque enfant fréquente la garderie entre 3 et 5 demi-journées par semaine. Tout comme à la crèche, une partie de l'équipe éducative est en train d'être formée à la pédagogie « Jouer c'est magique ». Déjà sensibilisées à l'approche « Bébé bouquine » en 2007, les éducatrices organisent régulièrement des ateliers autour du livre comme un outil indispensable à l'apprentissage de la langue et à la prévention de l'illettrisme. La réflexion autour de l'accueil des nouvelles familles qui ne parlent pas du tout le français ou l'anglais et la recherche de solutions adaptées pour réussir leur intégration (interprètes médiateurs-culturels, réseau parents) devra faire l'objet de toute l'attention du service en 2009.

Profitant des salles et du bureau libérés par la restructuration décrite ci-dessus, l'association pour l'accueil familial « Le Nid » a pris ses quartiers dans l'ancien bureau du responsable, tout comme la « Consultation parents-enfants » organisée chaque mardi après-midi par la Fondation des services d'aide et de soin à domicile (FSASD) qui se déroulait préalablement à la Prulay.

Le rapprochement en un seul lieu de ces différentes entités qui proposent des prestations destinées aux petits permet, à présent, aux jeunes familles meyrinoises d'accéder rapidement aux informations et de prendre connaissance de ce qui existe sur la Commune en matière de petite enfance.

Espace de vie enfantine (Eve) des Champs-Frêchets

Dès le mois de février 2008, le service s'est penché sur l'ameublement de l'Eve. A la recherche de mobilier en bois sobre et respectant l'architecture épurée du lieu, il a pu s'appuyer sur l'aide de trois jeunes étudiantes de la Haute Ecole d'architecture pour dénicher des fournisseurs garantissant une qualité de produits inscrits dans le respect du développement durable et l'utilisation de solvants non toxiques.

Le recrutement de l'équipe a débuté en février, avec, entre autres, une présentation du service à l'Ecole d'éducateurs du jeune enfant, débouchant sur l'engagement de 5 jeunes diplômées. La qualité des dossiers reçus a permis de recruter une vingtaine de personnes avec un profil très intéressant mais la pénurie d'éducateurs du jeune enfant diplômés ne nous a pas épargnés puisqu'il a manqué environ 4 postes par rapport aux objectifs d'embauche. En regard des exigences d'encadrement, il a fallu se résoudre à accueillir un peu moins d'enfants que prévu. L'équipe a été engagée début août afin de construire le projet d'accueil, apprendre à se connaître et compléter l'achat du matériel éducatif et le 25 août, l'Eve a ouvert ses portes à 72 enfants, répartis dans 6 groupes.

Le projet pédagogique de cette nouvelle structure est basé sur un accueil dit « multiâge », c'est-à-dire que, dans chaque groupe, des enfants âgés entre 4 mois et 4 ans se côtoient. A Genève, 2 crèches travaillent sur ce même mode mais elles n'ont pas l'envergure de l'Eve des Champs-Frêchets qui devrait accueillir 90 enfants en 2009.

Dès le mois de février 2008, le service s'est penché sur l'ameublement de l'Eve. A la recherche de mobilier en bois sobre et respectant l'architecture épurée du lieu, il a pu s'appuyer sur l'aide de trois jeunes étudiantes de la Haute Ecole d'architecture pour dénicher des fournisseurs garantissant une qualité de produits inscrits dans le respect du développement durable et l'utilisation de solvants non toxiques.

Le recrutement de l'équipe a débuté en février, avec, entre autres, une présentation du service à l'Ecole d'éducateurs du jeune enfant, débouchant sur l'engagement de 5 jeunes diplômées. La qualité des dossiers reçus a permis de recruter une vingtaine de personnes avec un profil très intéressant mais la pénurie d'éducateurs du jeune enfant diplômés ne nous a pas épargnés puisqu'il a manqué environ 4 postes par rapport aux objectifs d'embauche. En regard des exigences d'encadrement, il a fallu se résoudre à accueillir un peu moins d'enfants que prévu. L'équipe a été engagée début août afin de construire le projet d'accueil, apprendre à se connaître et compléter l'achat du matériel éducatif et le 25 août, l'Eve a ouvert ses portes à 72 enfants, répartis dans 6 groupes.

Le projet pédagogique de cette nouvelle structure est basé sur un accueil dit « multiâge », c'est-à-dire que, dans chaque groupe, des enfants âgés entre 4 mois et 4 ans se côtoient. A Genève, 2 crèches travaillent sur ce même mode mais elles n'ont pas l'envergure de l'Eve des Champs-Frêchets qui devrait accueillir 90 enfants en 2009.

Appuyée par la commission petite enfance de la Commune, cette pé-

dagogique « multiâge » présente plusieurs aspects intéressants. En voici quelques exemples:

- ne pas séparer les fratries;
- permettre aux enfants uniques de vivre avec des enfants de différents âges;
- donner des modèles aux petits et de l'estime de soi aux grands lorsqu'ils prennent soin des plus jeunes;
- augmenter les interactions entre les enfants;
- diminuer les situations de compétition et d'agressivité qui existent dans les groupes où les enfants sont tous du même âge (particulièrement vers 2 ans);
- varier le travail des équipes durant la journée, leur donner l'opportunité de travailler sur différents projets.

Les éducatrices ont été sélectionnées sur la base de leur motivation à tenter l'aventure du « multiâge ». Un tel projet demande un engagement intense et il faut souligner ici la qualité de cette participation, sans oublier l'investissement du responsable de site qui a su, avec son adjointe, donner un cadre stimulant et participatif à l'équipe, garant de la réussite de cet établissement.

Depuis novembre 2008, le service de la petite enfance de Meyrin fait partie de l'Association québécoise pour le « multiâge » !

Convention avec le Cern

La convention signée en 2007 avec le Cern pour la mise à disposition de places d'accueil destinées aux enfants du personnel a permis d'accueillir une

quinzaine d'enfants représentant un taux d'occupation équivalent à environ 12 places à 100%. Bien que la convention fixât une réservation de 20 places, la liste d'attente du Cern n'atteignait pas ce chiffre en juin. Le solde de places a donc été utilisé par la commune de Meyrin et, selon les termes de la convention, la mise à niveau s'effectuera à la rentrée scolaire 2009.



Photo : L. Barlier

Une cuisine adaptée pour les plus petits

Un cuisinier, engagé par notre partenaire de restauration DSR, a pris ses quartiers dans la nouvelle institution, secondé par une aide de cuisine. Il confectionne chaque jour 226 repas et collations destinés aux enfants de l'Éve, de la crèche (la nourriture pour les 12 bébés des Boudines est encore fabriquée sur place) ainsi que 20 repas pour des écoliers de 1^{ère} enfantine qui viennent chaque jour manger à l'Éve avec leurs animatrices du Groupement intercommunal pour les activités parascolaires.

En contact avec la diététicienne du

Service de santé de la jeunesse, le cuisinier (qui a fait ses premières armes en qualité de confiseur) concocte chaque jour des repas équilibrés et sains. Il se fournit en légumes bio pour les nourrissons, ce qui a été un souhait du service très apprécié par les parents.

Seul bémol dans cette nouvelle organisation, le service a cherché des solutions écologiques pour assurer le transport des repas entre l'Éve et la crèche. Malheureusement, après plusieurs essais non satisfaisants, il a fallu se résoudre à utiliser une voi-

ture que le DSR a mise à disposition du cuisinier, les frais inhérents à ce transport étant maintenant à intégrer au budget de fonctionnement.

Appui à la parentalité

Les parents deviennent parents au fur et à mesure que l'enfant grandit: c'est un processus et un apprentissage de tous les jours qui nécessitent de pouvoir échanger sur ses expériences et recevoir le soutien de ceux qui sont passés par là ! Pour appuyer les jeunes parents dans ce nouveau « métier », le service de la petite enfance propose trois pistes concrètes:

1. Organisation de rencontres entre des parents et des intervenants extérieurs sur des sujets éducatifs

En avril 2008, la responsable de la crèche a invité deux logopédistes pour répondre aux questions que les parents se posent sur l'acquisition du langage et ses éventuels troubles. Ouverte à tous les utilisateurs des institutions municipalisées, cette rencontre a montré l'intérêt et le souci des parents pour ce sujet, particulièrement lorsque plusieurs langues sont parlées dans la famille.

Au mois de mai, la crèche des Boudines a convié des représentants des différentes écoles de la Commune et de l'Association des parents d'élèves à rencontrer les parents de la crèche dont les enfants commencent l'école fin août. Cette soirée a permis de clarifier bon nombre de questions liées à l'organisation de l'école, au rôle du parascolaire, à l'accueil pendant les vacances. Première rencontre de ce genre, elle sera certainement reconduite annuellement tant elle répondait à l'attente des parents

qui ont pu exprimer toutes leurs inquiétudes et leurs attentes.

En octobre, le service de la petite enfance a organisé un « café-parents » au théâtre Forum, en collaboration avec l'École des parents. « Papa, Maman, j'ai besoin de limites » était son titre et de nombreux participants, venant de toutes les institutions de la Commune, ont participé à cette conférence en apportant leurs témoignages et leurs expériences.

2. Le « dépannage –bébés » pour soulager les parents

La garderie « Arc-en-ciel » n'accueillant plus les enfants qu'à partir d'un an pour les raisons déjà évoquées plus haut, elle propose dorénavant un service de dépannage destiné aux nourrissons, chaque mercredi, sur simple appel téléphonique. L'objectif de ce « dépannage-bébés » n'est pas de permettre aux nourrissons de s'intégrer dans un groupe mais bien de soulager les familles qui n'ont pas de réseau familial et pas encore de réseau social pour les relayer. En confiant leur enfant à des professionnelles qui assurent sa garde pendant une demi-journée, les familles peuvent ainsi organiser des activités avec les fratries ou profiter de ce temps pour vaquer à des occupations difficilement compatibles avec la présence d'un bébé.

3. L'accueil dans les locaux de l'Arc-en-ciel de la « Consultation parents-enfants » organisée par la FSASD tous les mardis après-midi

Le transfert de la Consultation parents-enfants de la Prulay à

« l'Arc-en-ciel » n'est pas lié à un problème de locaux, il est l'aboutissement d'une réflexion menée entre la Commune et la FSASD pour travailler en réseau et apporter à la population des solutions concertées qui répondent bien à ses besoins.

Pendant que les familles attendent leur tour pour la visite avec l'infirmière, une éducatrice de la garderie assure un temps de présence: elle joue avec les plus grands, se tient à disposition des parents pour répondre à leurs questions d'organisation, d'éducation, ou pour leur proposer un dépannage-bébés le mercredi: elle maintient ainsi un lien important entre tous les intervenants.

Au fil des mois, il a déjà été observé que les familles qui viennent régulièrement à la consultation restent de plus en plus longtemps et qu'elles sont à la recherche de ces lieux qui permettent l'échange et la rencontre.

Lien avec le réseau de la petite enfance

L'arrivée de la nouvelle profession menant à un Certificat Fédéral de Capacité (CFC) d'Assistant socio-éducatif (Ase) dans les trois champs professionnels de l'enfance, du handicap et de la personne âgée a donné lieu à la mise en place d'une ORTRA (organisation du monde du travail) au sens des ordonnances fédérales en matière de formation. Le service de la petite enfance de Meyrin, qui a été dans les premiers à engager un apprenant en dual à la crèche, représente l'Association des crèches suburbaines dans plusieurs commissions de formation

et de concertation à ce propos. De plus, il est toujours très engagé dans la formation continue du personnel de la petite enfance et a travaillé à la mise en place des Journées d'étude de la petite enfance qui se dérouleront en 2009 à Meyrin.

La mise en place de la Loi cantonale J629 sur les structures d'accueil de la petite enfance et l'accueil familial de jour a également mobilisé le service durant toute l'année par des participations régulières aux groupes techniques ou aux séances destinées aux magistrats. Le règlement d'application devait normalement entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2009 mais devant la complexité du dossier, il a

été reporté d'un an, permettant ainsi aux Communes d'affiner leur réflexion concernant les familles d'accueil. La collaboration avec l'Association « Le Nid », qui représente l'accueil familial à Meyrin, s'est intensifiée tout au long de l'année, dans un très bon esprit de collaboration.

Ressources humaines

Un grand travail de réflexion a été mené autour de la situation des professionnels de la petite enfance à Meyrin, aboutissant à l'élaboration d'un règlement qui prend en compte les spécificités du métier, telles qu'elles existent déjà dans les conventions collectives de travail en

ville de Genève et sur la commune de Lancy. Ce règlement, porté par le service des ressources humaines en collaboration avec le service de la petite enfance, a été soumis à la commission du personnel et présenté à l'ensemble des collaborateurs. Il est entré en vigueur dans ses grandes lignes au 1^{er} septembre 2008 et fera encore l'objet de quelques échanges en 2009 avant d'être entériné par les instances ad hoc.

Statistiques

Revenu des familles par institution
en CHF (au 31.12.08)

	Eve des Champs-Frêchets	Boudines	Arc-en-ciel
0.- à 30'000.-	5	4	8
30'001.- à 40'000.-	2	8	16
40'001.- à 50'000.-	1	9	9
50'001.- à 60'000.-	7	8	19
60'001.- à 70'000.-	10	11	27
70'001.- à 80'000.-	2	10	8
80'001.- à 90'000.-	10	9	12
90'001.- à 100'000.-	0	0	0
100'001.- à 120'000.-	12	9	12
120'001.- à 160'000.-	13	21	9
Familles bénéficiant d'un rabais pour le 2 ^{ème} enfant en IPE (50%) – gratuité pour 3 ^{ème} enfant en IPE ou CHF 10'000.- abattement pour 3 enfants mineurs à charge	19	25	33

Statistiques

Situations familiales par institution

	Eve des CF	Boudines	Arc-en-ciel
Couples mariés	53	60	95
Parents séparés (non divorcés)	3	4	7
Couples non mariés (vivent ensemble)	5	12	12
Parents célibataires (familles monoparentales)	7	15	3
Parents divorcés	2		
Parent veuf			1
Couples mariés dont 1 statut « international »	2	1	2

08

**THÉÂTRE FORUM
MEYRIN**

08 - THÉÂTRE FORUM MEYRIN

Dicastère de Mme Monique Boget



Manifestations culturelles

L'année 2008 s'est à nouveau révélée un excellent exercice pour le Théâtre Forum Meyrin (TFM). Les activités du théâtre meyrinois ont, en effet, une nouvelle fois connu un succès dépassant nos espérances budgétaires: les revenus liés à la saison leur sont supérieurs pour près de 150'000 francs !

Saison artistique

La saison a été marquée par une très bonne réception du public et des professionnels de la culture (critiques, programmateurs, artistes, etc.).

On citera quelques « hauts faits » : La merveilleuse *Bossa Fataka de Rameau* qui unit musique classique et art du hip hop; le *Roi Lear* de Jean-François Sivadier – événement culturel genevois de l'année selon certains; *La Grande guerre*, proposition étonnante consistant en un film d'animation réalisé en direct sous le regard même des spectateurs; les clowns masqués berlinois et leur drôle et tendre *Infinita*; *Seuls*, le solo vertigineux de Wajdi Mouawad; la profonde rencontre avec

le savant Robert Castel sur la question du lien entre incivilités et question sociale; l'exposition des clichés de l'un des plus significatifs photographes de notre temps: Sebastião Salgado; le très fraternel *Quichotte* d'Erri de Luca; la formidable prestation du virtuose du Choro: Yamandú Costa; le trépidant et drolatique *Ali Baba* des Lyonnais de La Cordonnerie; l'exposition évoquant les rapports de forces entre cultures – qui nous arrivait du Musée du Quai Branly: Girafes et cie; etc.

Les trois thèmes de l'année 2008 qui font de notre lieu un véritable forum artistique s'intitulaient: *Tripalium ou le travail en question*; *Infinita ou la*

mort tutoyée et, enfin, *Tracas d'Eros II, chroniques de notre vie amoureuse*.

Le travail, la mort et l'amour, trois sujets essentiels interpellant chacun d'entre nous – dans sa vie sociale comme dans son existence privée – sujets abordés selon la perspective de dramaturges, de cinéastes, de chorégraphes, de musiciens, de plasticiens et d'intellectuels.



Locations

Outre l'accroissement du nombre d'activités et de jours d'occupation du TFM, les locations privées ont été revues à la baisse pour favoriser les associations communales et les activités propres à la mairie.

Bar

Instaurée en 2007, la restauration « maison » pour l'accueil du public s'est encore améliorée grâce au travail original et prometteur d'un cuisinier professionnel. Soupes, tartines et sandwiches, tartes salées, sucrées et autres entremets font les délices des spectateurs toujours plus nombreux à se laisser tenter par une soirée culturelle agrémentée d'un repas à petit budget mais grande satisfaction.



Promotion

Le journal du TFM s'est mué à l'automne 2008 en magazine. Cela, grâce à l'heureuse collaboration avec le Théâtre de Carouge – Atelier de Genève. Son nouveau format, sa tenue élégante et la qualité d'analyse de ses dossiers lui valent une large estime dans la région et hors de nos frontières également.



Partenariats économiques et culturels

Qu'ils soient culturels, des médias, du Club des partenaires, artistiques ou financiers, nos partenariats et nos collaborations se maintiennent et se développent grâce à un travail de proximité et à de bonnes relations publiques. L'apport nouveau du Théâtre de Carouge, l'accroissement des coproductions avec le Service Culturel Migros, l'AHVM, la Bâtie – Festival de Genève et les Ateliers d'Ethnomusicologie ont permis une consolidation des revenus de tiers. Citons encore les subventions aux billets vendus des Ville de Genève et Meyrin, ainsi que du Département de l'Instruction Publique et notre mécène privé la Fondation Maurice et Noémie de Rothschild représentée par Ariane de Rothschild sans qui certains projets n'auraient pu se réaliser, en particulier l'accueil du *Roi Lear* ce printemps au Bâtiment des Forces Motrices.

09

ENVIRONNEMENT

09 - ENVIRONNEMENT

Dicastère de M. Jean-Marc Devaud

Gestion des déchets

Les quantités de déchets produites à Meyrin sont restées stables par rapport à 2007, l'augmentation n'étant que de 3 tonnes, sur un total de 9'402 tonnes atteint en 2008. En revanche, les quantités de déchets incinérés ont baissé de 39 tonnes, ce qui démontre la motivation de la population à trier ses déchets à la source.

Le Conseil municipal a adopté en 2008 le principe de prise en charge de l'investissement relatif à l'implantation d'écopoints dans les différents quartiers de la Commune, y compris sur les terrains privés. Cette démarche met en évidence la volonté politique des autorités d'agir pour le développement durable et la valorisation des déchets.

En effet, l'extension du réseau d'écopoints permet d'améliorer sensiblement le taux de déchets triés à la source. En outre, d'un point de vue comportemental, le geste de tri est favorisé du fait qu'il n'est plus nécessaire d'attendre un jour de levée défini pour se défaire de ses déchets, les emplacements étant accessibles en tout temps, sous réserve des nuisances sonores au détriment du voisinage. De plus, il est possible de déposer d'une manière sélective sur un même écopoint toutes les fractions de déchets ménagers usuels. Enfin, il s'agit typiquement d'une action de développement durable qui permet de faire converger écologie et économie.

En 2008, ont été mis à la disposition des habitants trois écopoints supplémentaires, respectivement aux chemins des Ailes et du Jardin alpin, ainsi que sur le parking de l'école des Champs-Frêchets.

Routes communales et canalisations

Abaissements de trottoirs

Après les tests effectués en 2007 avec succès, 22 abaissements de hauteur des bordures d'accès aux trottoirs depuis les passages pour piétons ont été effectués en 2008. Ces interventions visent à faciliter le passage des personnes à mobilité réduite, notamment celles qui se déplacent au moyen d'une chaise roulante. Cette démarche fait l'objet d'une concertation avec le service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie (SUTPE) pour définir les priorités, tant dans le cadre d'infrastructures existantes que de nouveaux aménagements.

Viabilité hivernale

En raison des conditions climatiques hivernales plus rigoureuses que les années précédentes, les interventions de salage des routes et d'épandage de granulés à effet antidérapant, neutres pour l'environnement, sur les trottoirs ont été nombreuses en 2008. L'appréciation du responsable vise à privilégier les conditions de circulation sur les parcours des transports en commun, les cheminements piétonniers et les rues à forte déclivité.

Drainage des terrains agricoles

Une intervention d'importance a été entreprise pour restaurer un drainage déficient qui empêchait toute culture dans un périmètre gorgé d'eau sur deux parcelles des Tattes de Prévessin. Ces surfaces agricoles situées sur le territoire français appartiennent à la Commune et sont louées à des agriculteurs de Meyrin pour produire des cultures vivrières.



Espaces de jeux

A l'école des Boudines, une démarche participative permet au Conseil des élèves de faire des propositions de choix et d'implantation d'un jeu supplémentaire dans le périmètre de l'école, destiné aux enfants de 6 à 12 ans, utilisable également par les enfants du quartier en dehors des heures scolaires. Selon les critères de choix prédéfinis, le nouvel équipement permet d'accueillir simultanément un grand nombre d'enfants et une dépense physique au profit du développement des enfants. Un revêtement souple permet de garantir une sécurité optimale, même en cas de chute inopinée.

Manifestations

Le service de l'environnement participe tout au long de l'année à l'organisation des manifestations organisées sous l'égide de la Commune ou par des membres des milieux associatifs. En 2008, une étroite collaboration entre les services de l'administration concernés a contribué au succès des divers événements organisés sous l'égide de la Commune, notamment la fête@meyrin, les fêtes des écoles et nationale, la semaine de la mobilité, ainsi que la 8ème édition de l'action Meyrin propre.

Floralies internationales de Genève 2008

Intégrées à la Foire de Genève à PALEXPO, cette manifestation a eu lieu du 14 au 23 novembre 2008. Cette manifestation a réuni 35 exposants privés et publics, dont la commune de Meyrin. La réalisation meyrinoise a mis en valeur une représentation florale des planètes du système solaire, dont la terre, trop souvent malmenée par les interventions humaines. Le public a pu apprécier cette 5ème édition des Floralies internationales de Genève, grâce à la créativité des différents exposants.



Cimetières

Extension du columbarium du cimetière de Feuillasse

Après l'aménagement initial du columbarium du cimetière de Feuillasse en 1992 et deux extensions en 1998 et 2002, le nombre de places pour les urnes cinéraires a été augmenté en 2008 de 169 unités contenues dans cinq monuments. Le concept a été modifié au profit d'éléments moins nombreux, d'une plus grande capacité. Le choix du matériau est resté le même pour préserver l'homogénéité du site, bien que le nouvel aménagement soit dissocié des étapes précédentes par un talus végétalisé.



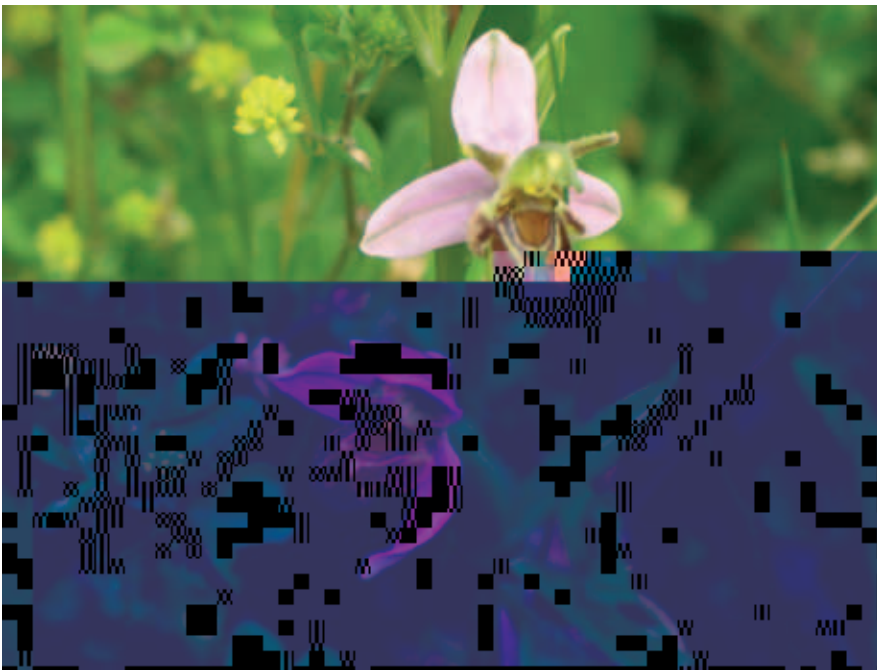
Parcs et promenades

Biodiversité dans les prairies maigres

L'entretien différencié permet des interventions moins fréquentes dans les zones extensives, ce qui accroît le nombre des espèces susceptibles de se développer dans ces milieux. De nombreuses parcelles communales se distinguent par une richesse floristique qui s'est améliorée au cours des ans depuis l'introduction d'un rythme de fauche réduit. En outre, sur les sols pauvres, les espèces pionnières colonisent de grandes surfaces, développent un réseau de racines dense et tolèrent parfaitement de longues périodes de sécheresse. De plus, la croissance aérienne limitée diminue l'entretien du fait que les quantités de matière végétale à évacuer sont plus faibles. Une telle technique permet de concilier parfaitement écologie et

économie. Actuellement, 5 espèces d'orchidées indigènes prospèrent à nouveau dans les prairies communales, notamment à la rue des Bugnons et au cimetière de Feuillasse.



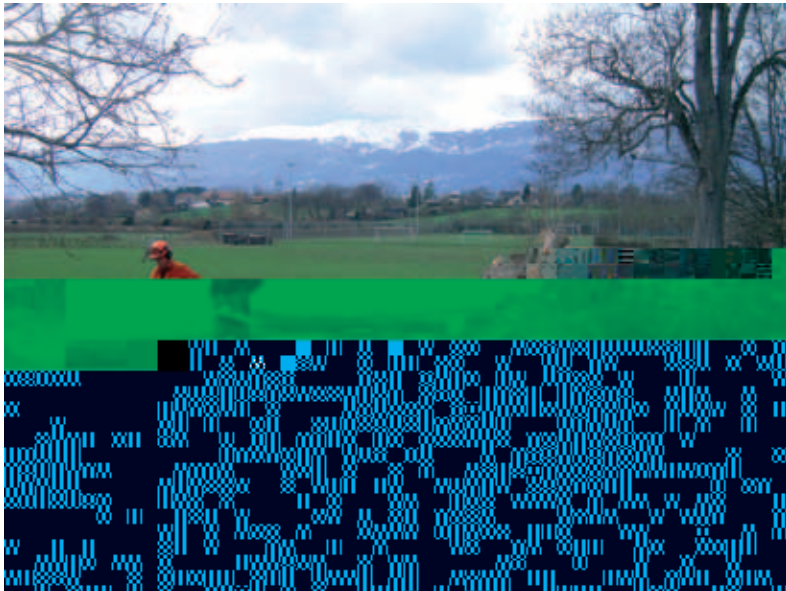


Abattages, plantations et aménagements paysagers

Au chemin des Arbères, les couronnes de deux chênes séculaires dépérissants ont été fortement réduites en 2003, pour sécuriser le site. Ces deux sujets n'ont toutefois été abattus qu'en 2008, dans le but d'offrir un habitat aux espèces animales cavernicoles. Ces troncs étaient notamment colonisés par des capricornes, insectes coléoptères d'un grand intérêt en termes de biodiversité.

Cinq chênes pédonculés à port fastigié ont été plantés au chemin du Bournoud. Cette forme paysagère d'une espèce indigène permet de rappeler le caractère rural de Meyrin-Village, tout en évitant, grâce à des frondaisons de forme élancée, d'obstruer la vue au détriment de la population.

De plus, dix frênes ont été plantés au chemin des Arbères et au terrain Jakob, dans des sites adaptés, tant sur le plan des exigences culturelles, que sur celui de l'intégration de ces arbres indigènes au sein de leur environnement immédiat.



Sécurité au travail

En 2008 ont suivi une formation continue 18 collaborateurs du service de l'environnement durant deux jours sur les sites d'activité, avec le matériel utilisé pour les besoins de la Commune. Les objectifs ont été de prévenir les risques d'accidents au détriment des employés communaux actifs sur les espaces publics, de même que de protéger le public qui fréquente ces lieux quotidiennement. De plus, les participants ont appris à adopter des postures qui permettent de prévenir les maladies professionnelles notamment en lien avec les douleurs dorsales.

Diversification des énergies pour les véhicules communaux

En 2008, deux véhicules dont les moteurs fonctionnent au gaz naturel ont été acquis pour les besoins du secteur des espaces verts. Cette énergie est certes non renouvelable, mais elle permet une diminution sensible du dioxyde de carbone (CO₂), ce qui fait partie des défis environnementaux les plus urgents. En outre, les coûts d'acquisition de cette énergie sont plus avantageux.

Intégration socioprofessionnelle

L'écart entre les générations tend à se creuser entre le monde des adultes inséré le plus souvent dans le monde du travail et une jeunesse qui rencontre des difficultés de formation et d'intégration dans les milieux professionnels. Ce constat concerne particulièrement les jeunes gens en difficulté, voire en échec scolaire. De telles situations amènent ces derniers à éviter ou rompre les liens avec les adultes pour privilégier les contacts avec des jeunes de la même génération ou plus jeunes, ce qui réduit sensiblement les chances d'évolution vers une insertion adéquate. Il convient d'identifier et d'analyser les raisons qui amènent ces jeunes à sortir d'une voie qui leur offrirait des possibilités de formation et de progression professionnelle, afin de prendre les mesures de prévention en amont. L'action entreprise au sein du service communal d'intégration socioprofessionnelle vise à créer des liens et restaurer la confiance, afin que les jeunes gens qui n'ont pas bénéficié d'une scolarité sans écueils puissent tout de même trouver leur place dans une société de plus en plus élitiste.

10

ETAT CIVIL

10 - ETAT CIVIL

Dicastère de M. Jean-Marc Devaud

Mission

La mission du service de l'état civil est de gérer les événements d'état civil survenus sur le territoire de la Commune ainsi que le fichier des citoyens au bénéfice du droit de cité.

Enregistrement des événements d'état civil

Registres des personnes et des familles

Depuis la fin de l'année 2003, l'état civil travaille essentiellement avec un outil informatique appelé « Infostar ». Cette application fédérale permet l'élaboration d'un registre des personnes suisses et étrangères ayant affaire avec l'état civil en Suisse.

Dans les années à venir, la totalité des anciens registres des familles communaux, concernant les citoyens suisses vivants, y sera ressaisie. Toutes les personnes étrangères concernées par un événement en Suisse y sont également saisies. Cette base de données complète permet une maîtrise totale de l'ensemble des particularités de notre état civil national.

Saisies/ressaisies

1'380 personnes, meyrinoises ou étrangères, ont été enregistrées dans le registre des personnes « Infostar ».

Naissances

462 naissances ont eu lieu à Meyrin en 2008.

Reconnaisances

59 reconnaissances en paternité ont été signées dans notre Commune.

Décès

115 décès sont survenus sur le territoire de Meyrin.

Déclarations de nom

28 personnes ont signé une déclaration concernant leur nom de famille après la dissolution judiciaire de leur mariage.

Acquisition du droit de cité

En 2008, 222 personnes ont acquis le droit de cité de Meyrin par naturalisation.

Mariages

102 demandes en vue d'un mariage ont été examinées durant l'année.

21 autorisations ont été émises en vue de la célébration du mariage dans une autre commune.

Partenariats

2 demandes en vue de l'enregistrement d'un partenariat ont été examinées durant l'année.

Organisation de cérémonies

85 mariages ont été célébrés dans la salle de cérémonie de la Ferme de la Golette.

1 partenariat a été signé dans ce même lieu.

Délivrance d'actes d'état civil

Environ 2'500 actes d'état civil, extraits des différents registres conventionnels et Infostar, ont été établis en faveur des citoyens et des diverses administrations autorisées.



SERVICE DU FEU

11 - SERVICE DU FEU

Dicastère de M. Jean-Marc Devaud

Effectifs

Au 31 décembre 2008, l'effectif de la compagnie était composé de 42 hommes et 4 femmes.

Admissions

Sap Fajon Cyril
Sap Noth Julien
Sap Santos Bernardino Marco
Sap Tiguemounine Malek

L'état-major remercie ces nouveaux sapeurs d'avoir accepté de servir dans la compagnie. Il est persuadé qu'ils ne manqueront pas de faire preuve de dévouement au service de la collectivité.

Démissions

Sap Plantiet-Navarro Delphine
Sap De Mitri Eric
Sap Estoppey Joël
Sap Merbah Sandra

Le Conseil administratif et l'état-major remercient ces sapeurs pour les services rendus durant leur période d'activité.

Promotions

Cpl Zosso Vincent au grade de Sergent.
Cpl Paillard Yannick au grade de Sergent.

L'état-major félicite et remercie tous ces nominés pour le dévouement et l'engagement dont ils font preuve. Il leur souhaite beaucoup de satisfaction dans le cadre de leur nouvelle fonction.

Ancienneté

10 ans d'activité

App Stalder Thierry

20 ans d'activité

Plt Perrin Dominique
App Hunpert John
App Caduff Alain
App Hermann Pierre-Alain

Mise en retraite

App Schweizer Didier

L'ensemble de ces personnes ont reçu des remerciements pour leur engagement en faveur de la collectivité.

Radiation

Aspv D'Aguano Nicola

Décès

Notre compagnie n'a pas eu à déplorer de décès d'un membre actif en 2008.

De leurs côté, les retraités ont malheureusement perdu leur collègues et amis.

L'App Efrancey Luc
Le Sap Maire Roger
Le Sgtm Jaccoud Gilbert

Activités

Les heures de service commandé se répartissent de la manière suivante:

Assemblée de l'Etat-major	360h00
Rapport technique	56h00
Cours de cadres et instruction	349h00
Instructions tronçonneuse	251h30
Exercice de compagnie	437h30
Exercice et entretien APR	596h00
Exercice MP & TP	111h30
Exercice divers	80h00
Formation ASPV	27h30
Interventions (146)	858h00
Sortie véhicule	217h30
Auto-école	8h00
Entretien bureau, salle théorie cuisine et carnetzet	117h30
Entretien matériel et dépôt	364h00
Entretien véhicule	30h00
Cours et école à Bernex	217h00
Gardes de préservation FORUM	572h30
Gardes de préservation autre salle	261h30
Manifestations communales	300h00
Contrôle réseau hydraulique	131h00
Contrôle des colonnes sèches	0h00
Administration et divers	441h00
Total	5787h00

Soit une diminution des heures soldées de 6,57%.

Ceci représente une moyenne de 125 h 80 par personne en 2008.

Il y a lieu de relever que beaucoup de travaux d'aménagement, d'installations et d'entretien ont été effectués par les hommes de la compagnie.

Que toutes les personnes qui ont travaillé de longues heures pour le bien de la compagnie en soient chaleureusement remerciées.

Résumé

La Compagnie est intervenue à 131 reprises en 2008, dont 42 fois pour des feux, dont certains assez importants, 19 fois pour des fumées, 37 fois pour des inondations, 13 fois pour des dégâts de la nature, 35 fois pour des animaux.

Le Service d'incendie et de secours de la ville de Genève est intervenu à 221 reprises, dont 27 fois pour des feux, dont certains assez importants, 12 fois pour des fumées, 8 fois pour des inondations, 9 fois pour des dégâts de la nature, 11 fois pour des animaux, 93 fois pour des alarmes automatiques, 19 fois pour des ascenseurs en panne, 19 fois pour des matières dangereuses et des odeurs, 16 fois pour des sauvetages et 7 fois pour des divers.

L'exercice de printemps a eu lieu le 5 mai à l'école de Monthoux, quant à l'exercice d'automne, il a eu lieu le 29 septembre engageant toute la Compagnie pour une journée porte ouverte. Ces deux exercices se sont déroulés dans de bonnes conditions, ce qui a permis de constater l'excellent travail fourni par tous les sapeurs, les points faibles constatés seront entraînés lors des prochains exercices.

D'autre part, 8 soirées ont été consacrées à l'instruction de sections, 16 pour les appareils respiratoires, 18 pour les sorties véhicules, 22 pour l'Etat-major, 2 pour l'instruction tronçonneuse et 4 samedis matins pour l'utilisation de ces machines, 12 cours et écoles à la Sécurité Civile à Bernex et 6 cours et formations suivis à l'extérieur dont certains sur une semaine, et enfin 2 matinées pour les grands nettoyages de la caserne.

Toutes ces formations ont demandé beaucoup d'engagement et d'implication de la part des sapeurs

Événements marquants

Inspection de la compagnie

Le 5 mai date prévue pour l'exercice de printemps, la Compagnie a été inspectée par la Sécurité Civile de Genève en la personne du Lieutenant Colonel David Gisler. L'inspection a pour but de présenter à l'instance cantonale, l'aptitude et les connaissances du personnel, le maniement des engins, mais aussi de connaître l'organisation et la gestion de la compagnie par l'état-major. Il en est ressorti une analyse positive, justifiant l'adéquation entre les risques connus

sur le territoire de la Commune, le matériel mis à notre disposition et la formation du personnel.

Euro 2008

Le mois de juin fut marqué par cet événement sportif. Le plan cantonal de crise ayant ses exigences, il avait été demandé aux commandants de compagnie de ne pas prévoir d'engagement durant ce mois, et de plus, de rester en alerte, dans le cas d'une mobilisation du SIS en ville de Genève, ne leur permettant plus d'intervenir en zone suburbaine.

Fort heureusement, aucun problème majeur n'a été déploré et nous n'avons pas eu à intervenir.

Tonne - Pompe

Suite à la procédure d'appel d'offres de marché public, deux entreprises suisses ont répondu à notre demande.

Une longue étude comparative a déterminé notre choix qui s'est porté sur l'entreprise VOGT AG à Oberdissbach dans le canton de Berne.

Le contrat d'achat du véhicule a été signé par M. Jean-Marc Devaud, maire de la Commune en date du 30 octobre 2008.

Pronto

Notre véhicule pionnier Chevrolet Pronto a effectué sa dernière sortie pour rejoindre le Musée des Sapeurs-pompiers « La remise » à Gex où il sera exposé.

Ce compte-rendu nous permet de témoigner notre reconnaissance à l'en-

semble de la Compagnie et à leurs familles qui acceptent les aléas d'un service de secours 24h sur 24 et cela 365 jours par année.

Nos remerciements s'adressent également aux services de secours de la Ville de Genève, des communes genevoises avoisinantes, de l'Aéroport, du CERN ainsi que le corps des Sapeurs Pompiers Français du centre de renfort de l'Est Gessien, organismes sur lesquels nous pouvons compter en tout temps.

Nous tenons à souligner l'excellente collaboration et entraide avec la Protection Civile de Meyrin-Mandement.

Pour terminer, un grand merci à nos autorités et personnel communal pour leur appui et leur aide tout au long de cette année 2008 qui fut riche en événements.

12

FINANCES

12 - FINANCES

Dicastère de M. Jean-Marc Devaud

C'est avec une grande satisfaction que j'ai le plaisir de vous présenter les résultats des comptes 2008 qui sont encore plus favorables que l'an dernier.

En effet, nous constatons que l'exercice 2008 présente un excédent de recettes de près de 16 millions ce qui représente une augmentation d'environ 20% par rapport à l'excédent 2007. Cette année encore cette réjouissante augmentation est influencée par les arriérés des exercices 2003 à 2007 ce qui semble normal puisque les années précédentes ont été des années économiquement favorables.

Le résultat exceptionnel des recettes 2008 est principalement dû à une conjoncture 2008 encore très favorable. Les prémices de la crise financière sont apparues que vers la fin de l'année et n'ont pas encore eu d'incidences significatives sur les revenus des personnes physiques et morales en 2008.

On peut constater principalement que les impôts des personnes physiques 2008 sont en progression de 4% par rapport aux comptes 2007 soit d'un montant d'environ 2 millions de francs.

La taxe professionnelle, quant à elle, représente une plus value un peu plus faible que l'an dernier, mais augmente tout de même de CHF 738'000.- par rapport aux comptes 2007, ce qui confirme également la bonne santé économique des entreprises établies sur notre Commune.

En ce qui concerne les revenus des personnes morales, on constate une augmentation de 12 % par rapport au réel 2007. Ceci démontre une fois encore le décalage qui existe entre les taxations définitives et provisoires qui se corrigent sur des périodes de 5 ans par l'administration cantonale.

Nous ne pouvons nous empêcher de penser que cet excédent est trop important, surtout si l'on considère que le Conseil administratif a conservé la provision sur les débiteurs douteux à 50 %. Le minimum obligatoire préconisé par le département des finances étant, je vous le rappelle, de 35%.

Comme vous le savez, les renseignements sur la production des impôts personnes physiques et morales nous sont donnés par le département des finances et c'est sur cette base que nous construisons notre budget.

On constate de manière récurrente que même si les renseignements du département des finances sont de plus en plus fiables, ils restent toujours aléatoires. Le résultat

final dépend de plusieurs facteurs, essentiellement de la situation économique et qu'il est très difficile d'estimer sur quelle année l'incidence de la crise va se répercuter.

Je rappelle toutefois l'aspect positif de ces importants excédents qui nous permettent de réaliser nos infrastructures communales, sans faire appel à l'emprunt, donc sans charges d'intérêts et sans péjorer les générations futures.

En ce qui concerne les charges, nous constatons que celles-ci sont toujours bien maîtrisées. En effet, le montant des charges enregistre une diminution d'environ 2 millions par rapport au budget 2008.

Ce montant non dépensé provient principalement:

- De certains postes de travail prévus au budget mais non occupés en 2008 compte tenu du manque de personnel qualifié, surtout dans le domaine de la petite enfance.
- De certains travaux d'entretien d'immeubles non effectués.
- Des économies d'énergies réalisées dues essentiellement aux conditions climatiques et à la baisse sensible du prix des carburants.
- Sur l'acquisition de mobilier et marchandises reportés.
- Sur la diminution des provisions et des pertes sur débiteurs pour les impôts des personnes physiques et morales.

Nous aurons l'occasion de revenir en détail sur ces charges lors de l'examen des comptes dans les diverses commissions ces prochains jours.

On peut relever que le plan des investissements reste très ambitieux puisqu'il a encore augmenté cette année de près de 70 millions pour se situer, à ce jour, à 220 millions de francs, sachant que notre administration, dans sa composition actuelle, peut gérer efficacement au maximum 30 millions par année.

Malheureusement, la situation économique s'est largement péjorée depuis le dernier trimestre 2008 et les effets négatifs pour les finances communales de notre Commune ces prochaines années risquent de provoquer des entrées nettement moins favorables que ces dix dernières années.

Le Conseil administratif veillera de manière significative au maintien d'un budget 2010 le plus ajusté possible afin de ne pas devoir, dans le futur et si la situation écono-

mique ne s'améliore pas, couper dans des prestations existantes pour lesquelles la population a des attentes.

Nous vous rappelons encore que le report des charges cantonales a été bloqué jusqu'à la fin de cette année à 66 millions pour l'ensemble des communes mais que nous ne savons pas encore aujourd'hui si ce report n'augmentera pas ces prochaines années.

Pour conclure ce rapport, nous tenons à remercier l'ensemble du personnel et les chefs de services de notre administration pour leur travail et leur engagement quotidien, qui nous ont permis de respecter le cadre financier des charges préconisé dans le budget 2008.

Nous remercions également tous les acteurs qui ont participé encore cette année à la bonne santé économique de notre Commune tout en nous permettant de satisfaire aux prestations et aux infrastructures importantes et très attendues des Meyrinois et du monde associatif ce qui permet à Meyrin, comme déjà dit l'an dernier, de conserver une qualité de vie très favorable.

Jean-Marc Devaud

Maire

Etats financiers

Comparés au budget 2008 et aux comptes de l'exercice 2007, les comptes 2008 laissent apparaître les résultats suivants:

	Ecart Réel 2008		Réel 2008	Budget 2008	Réel 2007	Réel 2006
	Budget 2008	Réel 2007				
Charges	-2'010'471	2'678'293	72'413'400.50	74'423'871	69'735'107	65'858'104
Revenus	13'928'155	5'333'860	88'360'905.49	74'432'750	83'027'045	80'413'866
Résultats	15'938'626	2'655'567	15'947'504.99	8'879	13'291'938	14'555'763

L'excédent d'exercice de CHF 15'947'505 représente le 18 % du total des revenus. Il est supérieur de CHF 1'263'825 à celui enregistré lors du bouclage des comptes de l'exercice 2007.

Malgré un recul de la conjoncture lors du dernier trimestre, l'année 2008 a profité d'un environnement économique encore favorable qui a généré une nouvelle progression des rentrées fiscales communales. Cette surabondance a engendré pour la sixième fois depuis l'année 2000, un excédent de revenus dépassant les dix millions.

L'autofinancement dégagé par les comptes de fonctionnement atteint CHF 26'893'324 contre CHF 10'919'839 prévus au budget 2008 en augmentation de CHF 3'768'658 par rapport aux comptes de l'exercice 2007.

Revenus

Par rapport au budget 2008, les revenus enregistrent une augmentation de CHF 13'928'155 soit de 19 % et de CHF 5'333'860 ou de 6 % par rapport aux comptes 2007. Les recettes fiscales représentent le 88% de nos revenus.

	Variation R08-B08		Réel 2008	Budget 2008	Variation R08-R07		Réel 2007
	CHF	%			CHF	%	
40 - Impôts	12'798'596	+20%	77'645'596	64'847'000	4'362'485	+6%	73'283'111
42 - Revenus de biens	425'337	+13%	3'598'508	3'173'171	69'693	+2%	3'528'815
43 - Revenus divers	583'106	+10%	6'710'411	6'127'305	798'599	+14%	5'911'812
44 - Parts à des recettes sans affectation	167'551	+1523%	178'551	11'000	114'509	+179%	64'042
45 - Dédommagement de coll. publiques	-2'133	-2%	97'141	99'274	-2'306	-2%	99'447
46 - Subventions et allocations	-44'301	-25%	130'699	175'000	-9'120	-7%	139'819
Total revenus	13'928'155	+19%	88'360'905	74'432'750	5'333'860	+6%	83'027'045

Impôts

Malgré un faible ralentissement en fin d'année, les effets de la crise financière ne se sont pas fait sentir en 2008. L'évolution de nos recettes fiscales est encore une fois conséquente.

Les impôts sur les personnes physiques progressent de CHF 8'916'545 ou de 22% par rapport au budget 2008 et de CHF 1'936'919 ou de 4% par rapport aux comptes 2007.

Les impôts sur les personnes morales progressent de CHF 989'694 ou de 7% par rapport au budget 2008 et de CHF 1'649'630 ou de 12% par rapport aux comptes 2007. La production 2008 a été estimée par l'Administration fiscale cantonale, à CHF 14'565'424, ce montant a été augmenté par des rectifications d'impôts des années précédentes pour un montant de CHF 524'270.

La Taxe professionnelle communale a bénéficié de l'élan de la haute conjoncture qui a caractérisé l'économie locale ces dernières années. En augmentation de CHF 2'356'595 par rapport au budget 2008 et de CHF 738'010 par rapport aux comptes 2007.

Les résultats fiscaux ont été encore une fois marqués par les rectifications d'impôts des années précédentes.

Revenus de biens

En augmentation de CHF 425'337 par rapport au budget 2008 et de CHF 69'693 par rapport aux comptes 2007. Ces écarts sont dus essentiellement à une bonne rentabilité de nos disponibilités de trésorerie.

Revenus divers

Cette rubrique augmente de CHF 583'106 ou de 10% par rapport au budget 2008 et de CHF 798'599 par rapport aux comptes 2007. Des recettes du Théâtre Forum plus importantes que celles prévues au budget ainsi que les recettes de la nouvelle crèche de Champs-Frêchets, expliquent ces écarts.

Parts à des recettes et contribution sans affectation

En augmentation de CHF 167'551 par rapport au budget 2008. En effet, suite à une décision du Grand Conseil, les autorités cantonales ont dû accorder aux communes la « participation aux taxes des compagnies d'assurances incendie », contrairement à ce qui avait été prévu dans le cadre des dernières lois sur le report des charges cantonales.

Dédommagements de collectivités publiques

En diminution de CHF 2'133 ou de 2% par rapport au budget 2008 et de CHF 2'306 ou de 2% par rapport aux comptes 2007.

Subventions et allocations

Cette rubrique diminue de CHF 44'301 ou de 25% par rapport au budget 2008 et diminue de CHF 9'120 ou de 7% par rapport aux comptes 2007.

Cette variation provient essentiellement de la suppression de la subvention cantonale pour les institutions de la petite enfance (selon les dernières lois sur le report des charges cantonales).

Charges

Par rapport au budget 2008, les charges sont en diminution de CHF 2'010'471, les provisions sur impôts se sont avérées largement inférieures aux prévisions budgétaires. Par rapport aux comptes 2007, elles sont en augmentation de CHF 2'678'293.

	Variation R08-B08		Réal 2008	Budget 2008	Variation R08-R07		Réal 2007
	CHF	%			CHF	%	
30 - Charges de personnel	-466'269	-2%	27'026'594	27'492'862	1'825'735	+7%	25'200'858
31 - Biens, services et marchandises	-785'478	-5%	15'407'178	16'192'656	1'157'410	+8%	14'249'767
32 - Intérêts passifs	-150'000	- - - %	0	150'000	0	+0%	0
330 - Pertes sur débiteurs	-1'717'896	-62%	1'045'604	2'763'500	-2'640'009	-72%	3'685'612
331 - Amortissements du P.A.	34'859	+0%	10'945'819	10'910'960	1'113'091	+11%	9'832'728
34 - Contribut. à collect. publ.	593'501	+11%	5'993'501	5'400'000	58'337	+1%	5'935'164
35 - Dédom. à collect. publ.	426'951	+7%	6'744'040	6'317'089	507'689	+8%	6'236'351
36 - Subventions accordées	53'862	+1%	5'250'666	5'196'804	656'039	+14%	4'594'626
Total charges	-2'010'471	-3%	72'413'401	74'423'871	2'678'293	+4%	69'735'107

Charges du personnel

Les charges du personnel sont en diminution d'environ CHF 450'000.- par rapport au budget 2008 et en augmentation de CHF 1'826'730.- par rapport au comptes 2007. La masse salariale représente environ 36,5% des charges totales. Cette proportion est stable depuis plusieurs années. Il faut relever qu'en 2008 l'ensemble des salaires a connu une indexation au coût de la vie de 1,59%.

La mise en exploitation prévue des nouvelles infrastructures de l'espace de vie infantine de Champs-Frêchets pour la rentrée scolaire 2008 et de la patinoire couverte pour la fin de l'année 2008 ont entraîné la création au budget de 24 postes (22,2 unités de travail équivalent à 100%).

La différence favorable des charges entre les comptes 2008 et le budget 2008 provient principalement du fait que quelques postes sont restés vacants, principalement dans le domaine de la petite enfance où le marché de l'emploi reste saturé. D'autre part, la mise en exploitation de la nouvelle patinoire couverte s'est finalement déroulée début 2009. Les engagements prévus en 2008, lors de l'élaboration du budget, n'ont donc eu lieu qu'au début de l'année 2009.

Biens, services, marchandises

Cette rubrique représente le 21% des charges, en diminution de CHF 780'122 ou de 5% par rapport au budget 2008 et en augmentation de CHF 1'162'766 ou de 8% par rapport à 2007.

Des travaux d'entretiens d'immeubles pour CHF 205'000 envisagés lors de l'élaboration du budget mais non réalisés en 2008 ainsi que des économies de CHF 397'000 sur la nature

312 (eau, énergie, combustibles) et de CHF 170'000 sur l'acquisition de fournitures, mobilier et marchandises, expliquent la différence par rapport au budget.

Intérêts passifs

Le dernier emprunt a été remboursé en 2007, de ce fait la Commune n'a plus aucune dette. Les dépenses d'investissements 2008 ont été largement couvertes par la trésorerie.

Pertes sur débiteurs et amortissement du patrimoine financier

En diminution par rapport au budget 2008 de CHF 1'717'896 ou de 62% et de CHF 2'640'009 par rapport aux comptes 2007.

L'évolution de ce poste est fortement influencée par les pertes sur débiteurs sur impôts, les provisions sur reliquat et par les provisions sur impôts estimés. Sur ces différents postes une économie de CHF 700'000 par rapport au budget a été réalisée en 2008.

De plus, dans le cadre des dernières lois sur le report des charges cantonales, certains éléments n'étant pas clairement définis, un montant de CHF 1'000'000 avait été prévu au budget 2008. Ces éléments ont été pris en charge principalement par le Fonds d'équipement communal, de ce fait aucune charge n'a été comptabilisée sur ce poste en 2008.

Amortissements

Les amortissements figurant dans les comptes découlent des préavis adoptés par le Conseil municipal. En augmentation de CHF 34'859 par rapport

au budget 2008 et de CHF 1'113'091 par rapport aux comptes 2007.

Contributions à d'autres collectivités

Ce poste est en augmentation de CHF 593'501 ou de 11% par rapport au budget 2008, il augmente de CHF 58'337 ou de 1% par rapport aux comptes 2007.

La totalité de cette rubrique correspond à la part des impôts à la source qui est rétrocédée aux communes françaises par l'administration fiscale cantonale, il est important de rappeler que suite au report des charges cantonales, la part communale a passé de 25% à 33%.

Dédommagements à des collectivités

Ce poste augmente de CHF 426'951 ou de 7% par rapport au budget 2008 et de CHF 507'689 ou de 8% par rapport aux comptes 2007.

La totalité de cette rubrique correspond aux frais de perception des impôts. Il est important de rappeler que suite au report des charges cantonales, les frais de perception des impôts ont passé de 3% à 4,5%.

Subventions accordées

Cette rubrique augmente de CHF 53'862 ou de 1% par rapport au budget 2008 et de CHF 656'039 ou de 14% par rapport aux comptes 2007.

Conclusions

Malgré un ralentissement de l'économie mondiale au cours du dernier trimestre, l'année 2008 se révèle excellente et il en découle pour les comptes de la Commune un résultat d'exercice supérieur à celui de l'année 2007.

Depuis, la situation semble se détériorer et la crise financière se fait sentir de plus en plus, non seulement au sein des pays de l'Union européenne mais également au niveau de la Suisse. Le fort ralentissement économique qui a marqué ce début d'année pourrait dégénérer en récession que l'on annonce de courte durée mais virulente. Certains spécialistes parlent de l'année 2009 comme la pire année depuis des décennies.

Encore une fois le contraste est flagrant entre le résultat exceptionnel des comptes 2008 et les perspectives économiques nationales et mondiales.

Dans ce climat d'incertitudes et de turbulences, il sera encore plus difficile d'estimer l'évolution des revenus de la Commune, ceci ne fait qu'accroître les difficultés pour les autorités politiques lorsqu'elles seront amenées à prendre les décisions quant à l'utilisation des ressources communales.

Investissements 2008

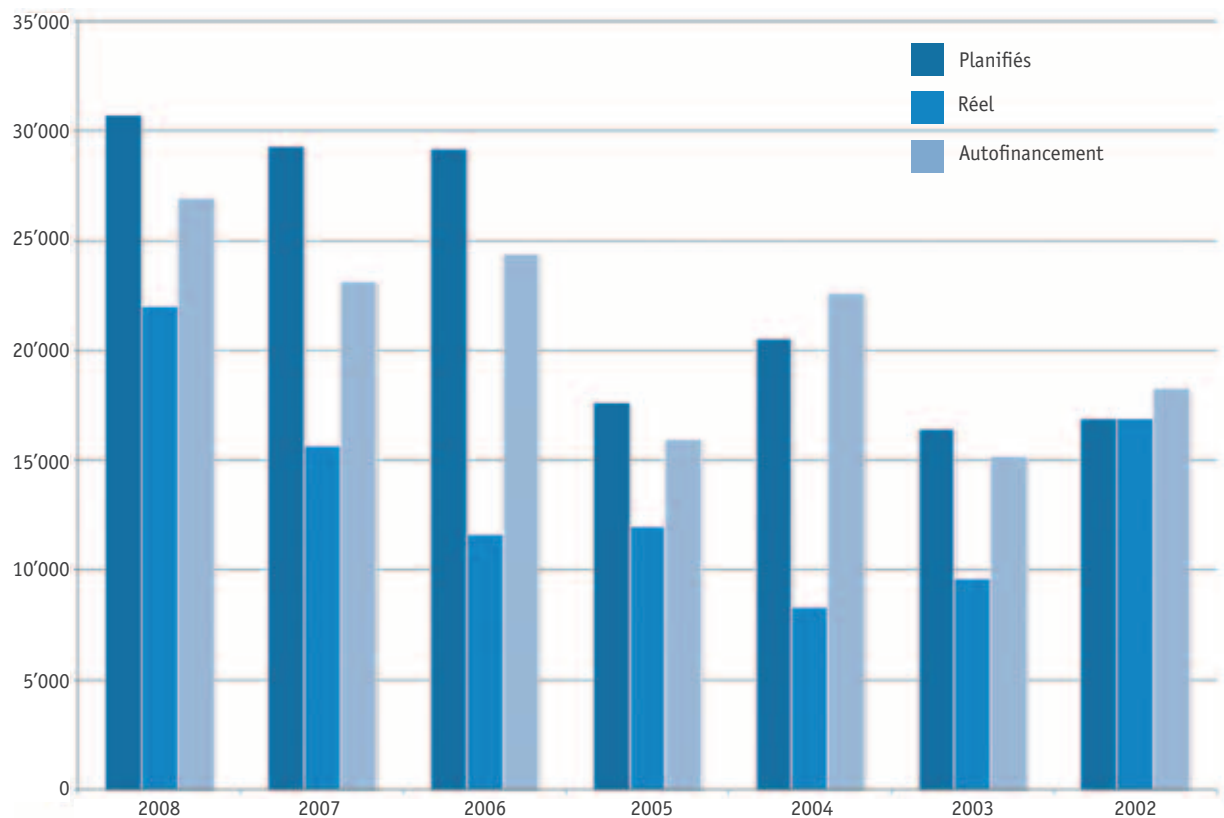
Evolution des investissements nets de 2003 à 2008 (en CHF '000):

Investissements 2008	
Investissements bruts	CHF 25'000'583
Subventions	CHF 3'020'366
Investissements nets	CHF 21'980'217

Les postes les plus importants ont été les suivants:

Patinoire couverte CS	9'200'000
Tribunes & aménagement extérieur stade	4'290'000
Nouvelle Crèche « EVE » Champs-Fréchets	2'646'900
Assainissement cité et bassin rétention	1'734'550
Aménagement extérieur 1 et accès patinoire couverte.	820'680
Collecteur tranchée-tunnel Meyr.-Village	815'900
Rénovation Réseau chauffage CS	566'100
Rénovation Salle Antoine-Verchère	429'000
Aménagement extérieur Champs-Fréchets	420'165
Achat véhicules-machines	186'000
Remplacement installation entrées piscine CS	365'300

	2008	2007	2006	2005	2004	2003
Planifiés	30'719	29'279	29'150	17'610	20'528	16'428
Réel	21'980	15'623	11'616	11'975	8'303	9'598
Autofinancement	26'893	23'125	24'381	15'915	22'563	15'159



Compte rendu 2008 « par fonctions F »

Fonctions	Désignation	Budget	D R08-B08		Réal		Budget	D R08-R07		Réal	
		2009	CHF	%	2008	2008	CHF	%	2007	2006	
0 RECAP. ADMINISTRATION GENERALE											
TOTAL CHARGES		11'592'046	9'713	+0%	10'845'332	759'159	+8%	10'095'886.14		9'537'795.94	
TOTAL REVENUS		2'509'359	423'466	+17%	2'532'080	178'320	+6%	2'777'225.25		2'849'931.23	
1 SECURITE PUBLIQUE											
TOTAL CHARGES		4'400'176	-86'792	-2%	4'222'224	176'024	+4%	3'959'408.09		3'860'699.83	
TOTAL REVENUS		1'051'400	157'625	+14%	1'121'299	-12'907	-1%	1'291'831.42		1'308'561.04	
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION											
TOTAL CHARGES		6'864'602	-31'268	0%	6'772'027	176'284	+3%	6'564'474.80		6'703'303.76	
TOTAL REVENUS		124'250	0	+0%	126'000	1'750	+1%	124'250.00		126'000.00	
3 CULTURE ET LOISIRS											
TOTAL CHARGES		23'376'782	-419'687	-2%	22'040'568	2'029'772	+10%	19'591'109.23		19'544'848.99	
TOTAL REVENUS		2'579'890	108'007	+4%	2'676'321	299'789	+12%	2'484'538.87		2'818'357.74	
5 PREVOYANCE SOCIALE											
TOTAL CHARGES		12'326'640	-396'816	-4%	10'230'543	1'895'596	+24%	7'938'131.16		7'573'747.40	
TOTAL REVENUS		2'363'500	-93'748	-4%	2'154'500	225'440	+12%	1'835'312.00		1'791'547.85	
6 TRAFIC											
TOTAL CHARGES		4'615'334	18'434	+0%	4'489'921	-165'403	-4%	4'673'758.01		4'512'276.44	
TOTAL REVENUS		92'000	20'416	+9%	2'23'000	16'782	+7%	226'634.10		279'543.40	
7 PROTECTION & AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT											
TOTAL CHARGES		4'869'006	-246'542	-5%	4'946'656	31'327	+1%	4'668'786.93		4'781'379.33	
TOTAL REVENUS		220'160	72'857	+38%	190'150	21'044	+9%	241'963.00		138'881.71	

Compte rendu 2008 « par nature NNN »

Natures Désignation	Budget		D R08-B08		Réel		Budget		D R08-R07		Réel	
	2009	2008	CHF	%	2008	2008	2008	CHF	%	2007	2006	
3 C H A R G E S	79'525'313	74'423'871	-2'010'471	-3%	72'413'400.50	74'423'871	2'678'293	2'678'293	+4%	69'735'107.24	65'858'103.61	
30 CHARGES DU PERSONNEL	30'529'960	27'492'862	-466'269	-2%	27'026'593.50	27'492'862	1'825'735	1'825'735	+7%	25'200'858.00	24'641'032.66	
300 AUTORITES ET COMMISSIONS	574'629	-1'303	-1'303	0%	568'787.25	570'090	15'340	15'340	+3%	553'447.25	575'640.85	
301 TRAITEMENT DU PERSONNEL	22'783'576	-315'649	-315'649	-2%	20'444'651.20	20'760'300	1'376'268	1'376'268	+7%	19'068'383.45	18'665'534.90	
303 ASSURANCES SOCIALES	1'767'787	2'711	2'711	+0%	1'610'118.25	1'607'407	90'902	90'902	+6%	1'519'216.55	1'483'910.85	
304 CAISSE DE PENSION ET PREVOYANCE	3'218'695	-108'038	-108'038	-4%	2'477'692.45	2'585'730	226'605	226'605	+10%	2'251'087.50	2'149'183.95	
305 ASSURANCES MALADIE, ACCIDENTS	1'420'834	-59'351	-59'351	-5%	1'225'678.93	1'285'030	89'184	89'184	+8%	1'136'495.06	1'072'290.60	
306 PRESTATIONS EN NATURE	62'040	20'664	20'664	+38%	75'134.08	54'470	13'098	13'098	+21%	62'036.05	80'603.76	
307 PRESTATIONS AUX PENSIONNES	324'000	-44'309	-44'309	-14%	279'725.65	324'035	-30'874	-30'874	-10%	310'600.05	352'293.70	
308 PERSONNEL INTERIMAIRE	40'000	14'688	14'688	+37%	54'687.70	40'000	-17'706	-17'706	-24%	72'394.00	38'685.40	
309 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	338'400	24'318	24'318	+9%	290'117.99	265'800	62'920	62'920	+28%	227'198.09	222'888.65	
31 BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	17'093'882	-785'478	-785'478	-5%	15'407'177.64	16'192'656	1'157'410	1'157'410	+8%	14'249'767.29	14'163'559.58	
310 FOURNITURES DE BUREAU, IMPRIMES,	951'300	-63'344	-63'344	-7%	822'556.00	885'900	-25'883	-25'883	-3%	848'438.92	762'077.18	
311 MOBILIER, MACHINES, VEHICULES, MAT.	839'955	-74'433	-74'433	-12%	539'447.47	613'880	106'927	106'927	+25%	432'520.41	459'025.55	
312 EAU, ENERGIE, COMBUSTIBLES	2'885'200	-397'365	-397'365	-14%	2'471'681.68	2'869'047	137'871	137'871	+6%	2'333'811.12	2'393'414.82	
313 ACHATS FOURNITURES ET MARCHANDISES	1'415'128	-27'901	-27'901	-2%	1'279'476.95	1'307'378	61'741	61'741	+5%	1'217'735.75	1'226'391.80	
314 ENTRETIEN IMMEUBLES PAR DES TIERS	3'377'850	-141'022	-141'022	-4%	3'202'548.42	3'343'570	493'560	493'560	+18%	2'708'988.35	2'821'523.27	
315 ENTRETIEN D'OBJETS MOBILIERS	649'450	-64'032	-64'032	-10%	568'467.77	632'500	31'571	31'571	+6%	536'897.26	496'456.21	
316 LOYERS, FERMAGES ET REDEVANCES	503'360	-19'509	-19'509	-4%	504'990.72	524'500	21'774	21'774	+5%	483'216.50	486'176.40	
317 DEDOMMAGEMENTS	228'579	-32'725	-32'725	-14%	200'475.25	233'200	11'518	11'518	+6%	188'957.51	191'890.65	
318 HONORAIRES ET PRESTATIONS SERVICE	5'855'360	25'994	25'994	+0%	5'483'021.54	5'457'028	313'413	313'413	+6%	5'169'609.02	5'010'698.61	
319 FRAIS DIVERS	387'700	8'859	8'859	+3%	334'511.84	325'653	4'919	4'919	+1%	329'592.45	315'905.09	

Natures	Désignation		Budget		D R08-B08		Réal		D R08-R07		Réal	
			2009	2008	CHF	%	2008	2008	CHF	%	2007	2006
32	INTERETS PASSIFS		0				0.00	150'000	0	+0%	0.00	174'385.00
320	ENGAGEMENTS COURANTS		0	0	0	+0%	0.00	0	0	+0%	0.00	10.00
322	DETTES A MOYEN & LONG TERMES		0	-150'000	-150'000	- - - %	0.00	150'000	0	+0%	0.00	174'375.00
33	PTES S/DEBITEURS & AMORTISSEMENTS		14'005'204			-12%	11'991'422.27	13'674'460	-1'526'918	-11%	13'518'340.00	10'917'626.03
330	PATRIMOINE FINANCIER		2'898'500	-1'717'896	-1'717'896	-62%	1'045'603.51	2'763'500	-2'640'009	-72%	3'685'612.15	1'092'249.16
331	AMORTISSEMENTS P.A.		11'106'704	34'859	34'859	+0%	10'945'818.76	10'910'960	1'113'091	+11%	9'832'727.85	9'825'376.87
34	CONTRIBUT.A D'AUTRES COLLECTIVITES		5'800'000			+11%	5'993'501.14	5'400'000	58'337	+1%	5'935'164.12	5'271'637.04
35	DEDOMMAGEMENTS A DES COLLECTIVITES		6'676'274			+7%	6'744'040.37	6'317'089	507'689	+8%	6'236'351.41	6'430'752.95
351	CANTONS		4'579'274	392'502	392'502	+9%	4'768'953.82	4'376'452	342'261	+8%	4'426'692.61	4'701'887.90
352	COMMUNES		2'097'000	34'450	34'450	+2%	1'975'086.55	1'940'637	165'428	+9%	1'809'658.80	1'728'865.05
36	SUBVENTIONS ACCORDEES		5'419'993	53'862	53'862	+1%	5'250'665.58	5'196'804	656'039	+14%	4'594'626.42	4'259'110.35
361	CANTONS		190'343	4'614	4'614	+2%	201'377.32	196'763	10'573	+6%	190'804.70	213'403.88
362	COMMUNES		3'000	-1'509	-1'509	-50%	1'491.25	3'000	-1'111	-43%	2'601.75	2'632.90
363	PROPRES ETABLISSEMENTS		118'250	0	0	+0%	118'250.00	118'250	0	+0%	118'250.00	112'250.00
365	INSTITUTIONS PRIVEES		3'484'550	89'400	89'400	+3%	3'468'741.43	3'379'341	488'698	+16%	2'980'043.01	2'739'894.05
366	PERSONNES PHYSIQUES		1'019'850	-38'644	-38'644	-4%	917'805.58	956'450	130'879	+17%	786'926.96	659'363.07
367	ETRANGER		604'000	0	0	+0%	543'000.00	543'000	27'000	+5%	516'000.00	531'566.45
4	R E V E N U S		79'573'559			+19%	88'360'905.49	74'432'750	5'333'860	+6%	83'027'045.05	80'413'866.19
40	IMPOTS		70'099'000			+20%	77'645'595.93	64'847'000	4'362'485	+6%	73'283'110.80	70'503'447.08

Natures	Désignation	Budget		D R08-B08		Réal		D R08-R07		Réal		
		2009	2008	CHF	%	2008	%	2008	CHF	%	2007	
400	IMPOTS SUR LE REVENU ET LA FORTUNE	44'050'000	49'216'545.45	8'916'545	+22%	49'216'545.45		1'936'919		+4%	47'279'626.65	41'684'015.50
401	IMPOTS S/BENEFICE ET LE CAPITAL	15'000'000	15'089'693.50	989'694	+7%	15'089'693.50		1'649'630		+12%	13'440'063.05	17'751'517.44
406	Impôt sur les chiens	34'000	40'135.00	8'135	+25%	40'135.00		8'179		+26%	31'955.70	32'996.00
408	FONDS DE PEREQUATION FIN. INTERCOM	2'010'000	2'537'626.98	527'627	+26%	2'537'626.98		297'747		+1%	2'507'880.40	2'266'132.14
409	TAXE PROFESSIONNELLE COMMUNALE	9'005'000	10'761'595.00	2'356'595	+28%	10'761'595.00		738'010		+7%	10'023'585.00	8'768'786.00
42	REVENUS DES BIENS	3'103'240	3'598'508.02	425'337	+13%	3'598'508.02		69'693		+2%	3'528'814.58	3'305'991.87
420	AVOIRS A VUE	51'000	230'640.45	205'140	+804%	230'640.45		50'207		+28%	180'433.79	59'209.68
421	CREANCES	2'000	177'442.70	175'443	+8772%	177'442.70		159'905		+912%	17'538.00	8'767.25
422	CAPITAUX DU P.F.	16'600	61'055.55	43'956	+257%	61'055.55		2'530		+4%	58'525.15	45'106.73
423	REVENUS IMMEUBLES DU P.F.	383'750	393'117.60	-22'013	-5%	393'117.60		12'909		+3%	380'208.15	313'218.50
426	PARTICIPATIONS PERMANENTES DU PA	123'500	123'607.50	108	+0%	123'607.50		0		+0%	123'607.50	123'607.50
427	REVENUS IMMEUBLES DU P.A.	2'521'390	2'557'827.95	-7'112	0%	2'557'827.95		-65'370		-2%	2'623'198.32	2'644'985.78
429	AUTRES REVENUS	5'000	54'816.27	29'816	+119%	54'816.27		-90'487		-62%	145'303.67	111'096.43
43	REVENUS DIVERS	6'144'319	6'710'410.99	583'106	+10%	6'710'410.99		798'599		+14%	5'911'812.37	6'197'086.34
431	EMOLUMENTS ADMINISTRATIFS	257'200	257'396.35	-37'804	-13%	257'396.35		-8'904		-3%	266'300.60	313'826.20
434	REDEV.UUTILIS.ET PREST.SERVICE	4'052'660	4'006'266.60	54'317	+1%	4'006'266.60		510'535		+15%	3'495'731.55	3'840'757.06
435	VENTES DE MARCHANDISES	570'400	700'929.13	97'529	+16%	700'929.13		29'526		+4%	671'403.40	571'621.86
436	DEDOMMAGEMENTS DE TIERS	297'059	535'967.95	233'213	+77%	535'967.95		91'445		+21%	444'522.75	339'129.80
437	AMENDES	445'000	456'812.79	-23'187	-5%	456'812.79		11'469		+3%	445'344.12	438'471.49
439	AUTRES CONTRIBUTIONS	522'000	753'038.17	259'038	+52%	753'038.17		164'528		+28%	588'509.95	693'279.93
44	PARTS A DES RECETTES ET CONTRIB.	11'000	178'551.25	167'551	+1523%	178'551.25		114'509		+179%	64'042.30	147'388.10
441	PARTS A DES RECETTES CANTONALES	5'000	178'551.25	173'551	+3471%	178'551.25		120'154		+206%	58'397.00	141'683.40
444	CONTRIBUTIONS CANTONALES	6'000	0.00	-6'000	- - - %	0.00		-5'645		- - - %	5'645.30	5'704.70

Natures	Désignation	Budget 2009		R08-B08		R08-R07		Budget 2008		R08-R07		Réal 2007		Réal 2006	
		Budget	D	CHF	%	Budget	D	CHF	%	Réal	D	CHF	%	Réal	D
45	DEDOMAGEMENTS COLLECTIV. PUBL.	93'000	-2'133		-2%	99'274	-2'306		97'140.55	-2'306			99'446.50		95'580.80
46	SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS	123'000	-44'301		-25%	175'000	-9'120		130'698.75	-9'120			139'818.50		164'372.00
460	CONFEDERATION	3'000	0		+0%	3'000	0		3'000.00	0			3'000.00		3'000.00
461	CANTONS	0	-45'000		- - - %	45'000	-22'500		0.00	-22'500			22'500.00		45'000.00
469	AUTRES SUBVENTION ET ALLOCATIONS	120'000	699		+1%	127'000	13'380		127'698.75	13'380			114'318.50		116'372.00
	TOTAL GENERAL														
	TOTAL CHARGES	79'525'313	-2'010'471		-3%	74'423'871	2'678'293		72'413'400.50	2'678'293			69'735'107.24		65'858'103.61
	TOTAL REVENUS	79'573'559	13'928'155		+19%	74'432'750	5'333'860		88'360'905.49	5'333'860			83'027'045.05		80'413'866.19
		48'246				8'879			15'947'504.99	8'879			13'291'937.81		14'555'762.58

Bilans comparés aux 31 décembre 2008 et 2007

Comptes			
nos		31 déc. 2008	31 déc. 2007
		Fr	Fr
ACTIF			
I. PATRIMOINE FINANCIER			
10. Disponibilités			
100.	Caisses	61'357.30	35'816.90
101.	Chèques postaux	13'007'304.99	5'700'620.71
102.	Banques	6'733'625.96	2'755'254.15
103.	Etat de Genève	1'221'906.30	1'127'422.68
109.	Compte de virement	298.70	0.00
		21'024'493.25	9'619'114.44
11. Avoirs			
111.	Comptes courants	19'591'025.38	21'496'956.64
112.	Impôts à encaisser	22'353'398.64	23'189'112.32
115.	Autres débiteurs	3'360'234.53	3'149'958.91
116.	Avoir à terme fixe	529'675.00	1'986'500.00
119.	Autres créances	95'639.80	94'138.75
		45'929'973.35	49'916'666.62
12. Placements			
120.	Valeurs à revenus fixes	87'948.30	93'231.55
122.	Prêts	506'265.55	581'408.05
123.	Immeubles	12'642'178.08	12'458'800.73
125.	Stocks marchandises	199'462.20	191'578.26
		13'435'854.13	13'325'018.59
13. Actifs transitoires			
139.	Autres comptes transitoires	851'225.59	501'308.34
		851'225.59	501'308.34
	Total patrimoine financier	81'241'546.32	73'362'107.99
II. PATRIMOINE ADMINISTRATIF			
14. Investissements			
140.	Terrains non bâtis	246'434.30	325'136.70
141.	Ouvrages de génie civil (selon détail en annexe IV)	39'346'375.38	38'875'286.80
143.	Terrains bâtis (selon détail en annexe V)	62'953'402.49	52'216'629.85
145.	Forêts	1'164.55	15'120.60
146.	Mobilier, machines, véhicules (selon détail en annexe VI)	6'640'725.87	6'300'982.76
149.	Autres biens	9'533'979.64	9'843'978.06
		118'722'082.23	107'577'134.77
15. Prêts et participations permanentes			
152.	Communes	10'000.00	10'000.00
153.	Propres établissements	10'000.00	10'000.00
154.	Sociétés d'économie mixte	3'136'387.00	3'173'186.00
155.	Institutions privées	148'001.00	176'751.00
		3'304'388.00	3'369'937.00
16. Subventions d'investissements			
160.	Investissements	1.00	1.00
165.	Institutions privées	157'003.00	202'003.00
		157'004.00	202'004.00
	Total patrimoine administratif	122'183'474.23	111'149'075.77
	Total de l'Actif	203'425'020.55	184'511'183.76

Comptes

nos	31 déc. 2008	31 déc. 2007
PASSIF		
I. ENGAGEMENTS		
20. Engagements courants		
200. Créanciers	5'707'405.93	2'796'459.94
201. Dépôts	6'330.00	0.00
204. Subventions	282.05	282.05
206. Comptes courants	49'002.00	54'642.00
209. Autres engagements	16'636.15	6'344.20
	5'779'656.13	2'857'728.19
23. Engagements envers des entités particulières		
233. Fonds et fondations	1'223'315.86	1'158'245.56
24. Provisions		
240. Compte de fonctionnement	18'914'421.91	18'958'181.95
25. Passifs transitoires		
259. Autres comptes transitoires	791'626.44	807'202.99
Total des engagements	26'709'020.34	23'781'358.69
II. FINANCEMENTS SPECIAUX		
28. Engagements envers les financements spéciaux		
280. Taxes d'équipement	4'697'044.50	4'696'554.50
281. Taxes d'épuration	343'137.70	343'137.70
282. Taxes d'écoulement	3'893'958.40	3'875'619.25
283. Contr. rempl. constr. d'abris protection civile	1'048'698.65	1'028'857.65
	9'982'839.25	9'944'169.10
III. FORTUNE		
29. Fortune nette		
290. Fortune	166'733'160.96	150'785'655.97
Total du Passif	203'425'020.55	184'511'183.76

Situation des investissements en cours au 31 décembre 2008

141 - OUVRAGES DE GENIE-CIVIL		DELIBERATIONS		Dépenses au		Subventions		Total dépenses		Amortissements	
Bilan, dépenses	OBJET	séance du	montant voté	31-12-2008	31-12-2008	nettes	au 31-12-08				
21.100.141.80	Etude rénov. réseau chauffage écoles (Livron-Boudines-Forum)	21.11.2006	100'000.00	-	0.00	0.00	0.00				0.00
34.200.143.05	Etude rénov. réseau chauffage bât. CS	21.11.2006	35'000.00	-	0.00	0.00	0.00				0.00
34.240.141.42	Etude élaboration d'une image directrice 5e étape CSM	30.03.1999	100'000.00	-	0.00	0.00	30'000.00				
34.240.141.42	Etude 5e étape CSM	27.01.2004	920'000.00	-	0.00	0.00	276'000.00				
34.240.141.42	CSM terrain revêtement synthétique, install. sani., élec.	07.12.2004	600'000.00	-	0.00	0.00	180'000.00				
34.240.141.42	CSM Const. terrain foot et rugby, /délib.44a/2004, 4205'000.-)	07.12.2004	3'605'000.00	5'925'454.58	0.00	5'925'454.58	540'750.00				
62.010.141.11	Entretien & Aménagement réseau routier programme 2001	19.06.01	1'380'000.00	1'379'308.35	0.00	1'379'308.35	966'000.00				
62.010.141.15	Entretien & Aménagement réseau routier programme 2008	09.09.2008	1'500'000.00	8'752.70	0.00	8'752.70	138'000.00				
62.011.141.40	Remplacement candélabres vétustes, renfor. éclairage public	06.04.04	310'000.00	306'613.55	0.00	306'613.55	93'000.00				
62.010.141.96	Etude accès quartier Arbères & Patinoire	07.03.2006	100'000.00	24'031.40	0.00	24'031.40	0.00				
62.011.141.96	Etude aménagmt Ch. Riantbosson	24.01.2006	150'000.00	-	0.00	0.00	0.00				
62.012.141.96	Etude aménagmt Place 5 Continents, parc et accès pking	24.01.2006	300'000.00	-	0.00	0.00	0.00				
62.036.141.96	Etude contournement cité	11-04-06	350'000.00	-	0.00	0.00	0.00				
62.040.141.30	Aménag.extérieurs Champs-Fréchets	20-05-08	785'000.00	420'165.70	0.00	420'165.70	0.00				
62.053.141.11	Réalisation d'éco-points quartier Citadelle CHF 9'855'000	10.12.02	200'000.00	-	0.00	0.00	100'000.00				
62.053.141.11	Etude modération trafic et implantation éco-point quartier Citadelle-r. Robert Adrien-Stierlin	15.05.01	80'000.00	-	0.00	0.00	0.00				
62.053.141.11	Réalisation Assainis., Eco-points & modération trafic Citadelle	10.12.02	9'655'000.00	9'701'689.10	105'860.00	9'595'829.10	1'685'499.00				
62.054.141.11	Modération trafic ch. Ruisseau, Avanchet et De-Joinville	16.11.04	445'000.00	402'416.60	0.00	402'416.60	66'750.00				
62.055.141.11	Chemin piéton. Rte Meyrin-Bournoud	09.09.2008	245'000.00	104'631.15	0.00	104'631.15	22'250.00				
62.083.141.11	Création de collecteurs et réaménagement du chemin du Bournoud entre le chemin de la Tour et rue Virginio-Malnati	08.04.03	370'000.00	-	0.00	0.00	48'261.00				
62.083.141.11	Réaménagement ch. Bournoud & réseau assainissement	05.03.96	945'000.00	1'208'256.70	205'326.05	1'002'930.65	290'174.00				
62.084.141.11	Desserte Bois-du-Lan & adapt. réseau assainissement	05.03.96	2'335'000.00	2'122'399.75	705'771.10	1'416'628.65	774'000.00				
62.091.141.11	Modération trafic rue Golette	19.11.96	329'920.00	325'556.30	0.00	325'556.30	325'555.30				

62.010.141.20	Réamén. Rue Golette/Av.Vaudagne, place piétonne & éclairage pub.	08.04.2008	1'925'000.00	274'928.70	0.00	0.00	0.00	0.00
62.092.141.11	Réaménagement ch. Edmond-Rochat	25.02.97	755'000.00	485'446.10	0.00	0.00	485'446.10	146'663.00
62.094.141.11	Divers trav. réseau routier, remplacement panneaux d'affichage, équipement abribus, éclairage	05.10.99	490'000.00	445'201.80	0.00	0.00	445'201.80	392'000.00
62.098.141.53	Création zone à 20km/h ch. Sapins, De-Joinville, Riant-Bosquet + zone à 30km/h ch. Du Jonc & 3 écopoints Cointrin	12.04.05	900'000.00	863'157.35	16'000.00	0.00	847'157.35	270'000.00
62.034.141.11	Réalisation d'une liaison piétonne entre le village et la cité.	05.11.02	1'285'000.00	1'054'068.75	0.00	0.00	1'054'068.75	343'424.00
62.034.141.11	Projet et chiffrage réalisation liaison piétonne entre village et cité	10.10.00	50'000.00	-	0.00	0.00	0.00	7'896.00
71.030.141.24	Etude variantes bassin de rétention, assainissement cité	09.12.97	740'000.00	-	0.00	0.00	0.00	82'221.00
71.030.141.24	Tronçon ZODIM galerie décharge du réseau d'assainis. cité	14.09.99	1'500'000.00	-	0.00	0.00	0.00	656'268.97
71.030.141.24	Etude d'un bassin de rétention enterré dans le périmètre du CS	10.10.00	250'000.00	-	0.00	0.00	0.00	23'810.00
71.030.141.24	Etude d'un ouvrage de rétention afin d'élaborer un contreprojet à l'initiative du lac des Vernes	20.05.03	200'000.00	-	0.00	0.00	0.00	60'000.00
71.030.141.24	Réal. 1re étape assainis. Cité Electromécanique et fds déco.	16.11.04	1'085'000.00	-	0.00	0.00	0.00	325'500.00
71.030.141.24	Indemnités expropriation et frais acquisition Lac des Vernes	16.11.04	570'000.00	-	0.00	0.00	0.00	57'000.00
71.030.141.24	Réal. 1re étape assainis. Cité Ouvrage prétrait. + réseau surf.	16.11.04	11'260'000.00	-	0.00	0.00	0.00	849'999.00
71.030.141.24	Réal. 1re étape assainis. cité Lac et galerie tot. CHF 42'385'000	16.11.04	30'040'000.00	15'784'449.64	1'379'977.25	14'404'472.39	1'326'000.00	
71.040.141.96	Collecteur tranchée couverte Meyrin-Village	26.06.2007	1'600'000.00	856'630.20	0.00	0.00	856'630.20	11'650.00
71.100.141.21	Assain. évacuation eaux / cadastration région de la Maille	09.12.03	860'000.00	167'904.55	23'782.05	144'122.50	114'668.00	
72.000.141.96	Aménagements Ecopoints Champs-Fréchets	17.06.2008	1'200'000.00	128'813.73	0.00	0.00	128'813.73	0.00
74.100.141.10	Aménagement urnes columbarium	20.05.2008	340'000.00	313'931.50	0.00	0.00	313'931.50	0.00
78.200.141.40	Installation de production d'énergie électrique photovoltaïque	30.01.01	300'000.00	285'172.55	0.00	0.00	285'172.55	210'000.00
79.000.141.15	Etude directrice d'aménagement de la ZODIB	16.04.02	65'000.00	105'448.80	0.00	0.00	105'448.80	105'447.80
			80'254'920.00	42'694'429.55	42'436'716.45	39'982'784.40	10'518'787.07	

143 - TERRAINS BATIS

DELIBERATIONS

Bilan, dépenses	OBJET	séance du	montant voté	Dépenses au 31-12-2008	Subventions 31-12-2008	Total dépenses nettes	Amortissements au 31-12-08
05.100.143.10	Création réseau fibre optique	18.11.2008	370'000.00	-	0.00	0.00	0.00
05.100.143.12	Gestion informatisée des bât. communaux	09.12.2008	190'000.00	-	0.00	0.00	0.00
08.000.143.40	Diagnostic amiante bât.communaux	20.05.2008	116'916.00	121'607.55	0.00	121'607.55	0.00
08.002.143.40	Etude Rénov. & transf. Salle A.-Verchère, Bâtiment	07.10.2003	205'200.00	-	0.00	0.00	0.00
08.002.143.40	Rénov. & transf. Salle A.-Verchère, Mobilier	06.03.2007	-	-	0.00	0.00	21'080.00
08.002.143.40	Rénov. & transf. Salle A.-Verchère, Bâtiment	06.03.2007	1'375'000.00	1'313'435.32	0.00	1'313'435.32	38'810.00
08.004.143.35	Construction d'une extension du bâtiment de la mairie	14.06.05	889'000.00	767'361.82	0.00	767'361.82	266'700.00
08.010.143.20	Etude faisabilité nouvelle mairie	14.09.04	350'000.00	67'804.95	0.00	67'804.95	0.00
08.080.143.80	Etude Mise en valeur Rte de Meyrin 282-284	11.10.88	150'000.00	59'338.70	0.00	59'338.70	59'337.70
16.000.143.23	Etude rénovation abri PC Golette	18.11.08	88'000.00	774.05	0.00	774.05	0.00
21.202.143.40	Remplacement luminaires école Meyrin-Vaudagne	07.10.2009	252'000.00	17'347.93	0.00	17'347.93	0.00
21.202.143.42	Etude transformation partielle école Meyrin-Village/Vaudagne	18.11.2008	99'000.00	-	0.00	0.00	0.00
21.207.143.30	Rénov. install.chauffage école Champs-Frêchets	12.12.2006	281'000.00	280'027.43	0.00	280'027.43	56'200.00
21.207.143.40	Rénov. Sol salle de gym éc. Champs-Frêchets	04.03.2008	102'000.00	42'303.60	0.00	42'303.60	0.00
30.222.143.24	Améliorations & transf. bât. Forum TRANSFORMATIONS INT. BATTIMENT	19.06.01	421'000.00	419'680.75	0.00	419'680.75	147'350.00
30.230.143.00	Démolition Pavillon Riantbosson	06.03.2007	36'000.00	30'441.09	0.00	30'441.09	30'441.09
34.110.143.22	Financement rénovation vestiaires piscine de Livron	16.04.02	2'065'000.00	1'761'576.07	20'000.00	1'741'576.07	1'239'000.00
34.200.143.05	Réseau chauffage installations Centre sportif	11.12.2007	692'560.00	605'961.20	0.00	605'961.20	0.00
34.225.143.20	Réalisation Patinoire couverte CS, équipements	06.03.2007	0.00	-	0.00	0.00	191'485.00
34.225.143.20	Réalisation Patinoire couverte CS, bâtiment	06.03.2007	15'355'400.00	12'286'115.50	1'500'000.00	10'786'115.50	448'000.00
34.225.143.22	Amén.extér. & accès 1 Patinoire couverte	17.06.2008	2'084'900.00	820'680.20	0.00	820'680.20	0.00
34.225.143.24	Amén.extér. & accès 2 Patinoire couverte	09.09.2008	2'234'000.00	210'895.00	0.00	210'895.00	0.00
34.230.143.96	Tribunes & aménagmt ext. stade compét., MOBILIER	24.01.2006	560'000.00	-	0.00	0.00	140'000.00
34.230.143.96	Tribunes & aménagmt ext. stade compét.	24.01.2006	8'790'000.00	8'182'755.11	0.00	8'182'755.11	586'000.00
34.210.143.35	Agrandissement espace piscine CS	22.11.2005	532'000.00	341'319.20	0.00	341'319.20	35'000.00
34.210.143.37	Rénovation filtres piscine CSM	20.11.2007	120'000.00	116'489.95	0.00	116'489.95	0.00
34.211.143.40	Etude ext. install. pratique arts martiaux sous-sol EC Bellavista II	03.04.01	80'000.00	-	0.00	0.00	8'001.00
34.211.143.40	Extension des installations sous-sol école Bellavista II	18.06.02	980'000.00	1'059'603.75	0.00	1'059'603.75	204'003.00

34.300.143.40	Etude de rénovation et mise en conformité des locaux du club-house et des inst. Techniques du complexe sportif Maisonnex	08.04.03	80'000.00	-	0.00	0.00	13'332.00
34.300.143.40	Rénovation et mise en conformité des locaux du club-house et des inst. techniques du complexe sportif Maisonnex	06.04.04	2'500'000.00	2'576'570.65	0.00	2'576'570.65	560'000.00
34.701.143.70	Rénovation stade de Champs-Frèchets	18.05.04	1'245'000.00	1'195'981.99	0.00	1'195'981.99	498'000.00
35.110.143.26	Boucllement aménagement place Skate et Roller	25.01.05	116'000.00	-	0.00	0.00	0.00
35.110.143.26	Aménagement place Skate et Roller	28.06.00	140'000.00	245'294.35	0.00	245'294.35	245'293.35
35.300.143.24	Etude de rénov., démolition et reconstruc. inst.Jardin Robinson	13.03.01	80'000.00	163'184.78	0.00	163'184.78	0.00
54.150.143.40	Financement de la rénovation des locaux garderie Arc-en-Ciel	08.04.03	200'000.00	170'120.75	0.00	170'120.75	100'000.00
54.160.143.02	Etude nulle crèche Champs-Frechets	14.6.05	100'000.00	-	0.00	0.00	0.00
54.160.143.02	Crèche Champs-Frechets, mobilier (08-17)	19.9.06	0.00	-	0.00	0.00	0.00
54.160.143.02	Crèche Champs-Frechets, bâtiment (08-37)	19.9.06	5'951'000.00	5'245'360.02	450'000.00	4'795'360.02	296'000.00
62.030.143.05	Lancement de mandats d'études parallèles pour la réalisation d'un parking souterrain au centre de la cité	04.03.03	125'000.00	323'165.75	145'000.00	178'165.75	0.00
			48'955'976.00	38'425'197.46	2'115'000.00	36'310'197.46	5'184'033.14
DELIBERATIONS							
146 - Mobilier-machines-véhic.							
Bilan, dépenses	OBJET	séance du	montant voté	Dépenses au	Subventions	Total dépenses	Amortissements
01.001.146.16	Equipement de conférence salle Conseil municipal	12.04.05	34'000.00	31'267.81	0.00	31'267.81	20'400.00
05.100.146.20	Création d'un service de documentation pour le CM	10.10.00	90'000.00	74'190.86	0.00	74'190.86	63'000.00
05.100.146.40	Renouvel./ Achat matériel informatique, capacité serveurs	09.12.03	175'000.00	181'397.15	0.00	181'397.15	174'999.00
05.100.146.25	Achat matériel inform. & Caisses électroniques	15.05.2007	383'500.00	241'429.17	0.00	241'429.17	95'875.00
08.004.146.37	Mobilier extension Maire	20.12.2005	170'000.00	149'207.16	0.00	149'207.16	43'000.00
08.004.146.20	Réaménagement divers locaux de la Mairie MOBILIER	12.12.00	235'000.00	198'229.25	0.00	198'229.25	149'500.00
11.000.146.40	Voiture sap.-pompiers 7-11	22.11.2005	34'000.00	33'107.10	0.00	33'107.10	13'600.00
14.000.146.16	Remplacement appareils de protection respiratoire feu	01.03.05	50'000.00	49'100.00	0.00	49'100.00	30'000.00
14.000.146.45	Achat camion tonne-pompe service du feu	22-01-08	713'500.00	231'442.00	0.00	231'442.00	0.00
14.200.146.30	Remplacement unité mobile premiers secours	16.11.04	70'000.00	69'462.69	0.00	69'462.69	21'000.00
21.100.146.44	Financement câblage universel (informatique internet) EC primaires communales	15.05.01	478'000.00	437'050.55	0.00	437'050.55	334'600.00
21.100.146.50	Fourgon-moto-scooter-vélos 7-11	22.11.05	65'000.00	63'775.55	0.00	63'775.55	26'000.00

30.222.146.10	Améliorations & transf. bât. Forum AMELIORATION INSTALLATIONS EXISTANTES	19.06.01	472'000.00	471'958.55	0.00	471'958.55	330'400.00
30.222.146.20	Améliorations & transf. bât. Forum RENOUELEMENT INSTALLATIONS	19.06.01	1'170'000.00	1'169'971.62	0.00	1'169'971.62	1'169'970.62
30.222.146.50	Achat matériel expo & audio. ForuMeyrin	03-04-07	800'000.00	774'887.85	0.00	774'887.85	160'000.00
30.223.146.20	Renouvel./ Complément fonds bibliothèque municipale	23.09.03	200'000.00	199'999.06	0.00	199'999.06	200'000.00
33.000.146.35	Tondeuse J.Deere/Benne 7-11	22.11.2005	60'000.00	59'600.00	0.00	59'600.00	24'000.00
33.000.146.51	Achat 7 véhicules service Environnement (CHF 1210'000.-)	15.05.2007	156'000.00	152'306.05	0.00	152'306.05	15'600.00
34.200.146.35	Tracteur SAE diesel 7-16	22.11.2005	42'500.00	38'958.00	0.00	38'958.00	8'500.00
34.200.146.55	Mise en place d'un concept d'évacuation au centre sportif	21.01.03	100'000.00	86'579.40	0.00	86'579.40	76'031.30
34.200.146.96	Remplac. entrées autom. piscines Livron & CSM, 09-18	08.04.2008	400'000.00	365'332.55	0.00	365'332.55	0.00
34.225.146.30	Acquisit. machines & mobilier Patinoire couverte	06.03.2007	550'000.00	176'168.80	0.00	176'168.80	68'750.00
34.400.146.51	Achat 7 véhicules service Environnement (CHF 1210'000.-)	15.05.2007	79'000.00	79'000.00	0.00	79'000.00	7'900.00
35.100.146.96	Réfection cuisine Maison Vaudagne	07.03.2006	45'000.00	44'783.80	0.00	44'783.80	11'200.00
35.125.146.10	Achat matériel Espace Undertown	11.12.2007	58'000.00	57'249.80	0.00	57'249.80	0.00
58.120.146.10	Réalisation buvette itinérante	06.03.2007	31'944.00	25'285.00	0.00	25'285.00	6'389.00
62.010.146.45	Balayeuse Bucher/aspir. Mad V / voiture 7-11	22.11.2005	373'000.00	372'523.81	0.00	372'523.81	149'200.00
62.010.146.51	Achat 7 véhicules service Environnement (CHF 1210'000.-)	15.05.2007	25'000.00	24'868.10	0.00	24'868.10	2'500.00
72.000.146.40	Remorque hydraulique multibenne 7-16	22.11.2005	50'000.00	50'000.00	0.00	50'000.00	5'000.00
72.000.146.50	Achat véhicule Suzuki 7-11	22.11.2005	23'000.00	22'790.65	0.00	22'790.65	9'200.00
72.000.146.52	Achat 7 véhicules service Environnement (CHF 1210'000.-)	15.05.2007	950'000.00	357'805.27	0.00	357'805.27	95'000.00
74.100.146.35	Pelle retrocaveuse cimetières 7-16	22.11.2005	52'500.00	52'067.65	0.00	52'067.65	10'500.00
			8'135'944.00	6'341'795.25	-	6'341'795.25	3'322'114.92
	140 - TERRAINS NON BATIS	DELIBERATIONS	Dépenses au	Subventions	Total dépenses	Amortissements	
Bilan, dépenses		séance du	montant voté	31-12-2008	nettes	au 31-12-08	
33.000.140.50	Echange parcelles Etat, 13317 / 13733	09-09-08	31'960.00	0.00	0.00	24'000.00	
33.000.140.30	Aménagement jardin découverte CERN	20-12-05	120'000.00	119'999.75	0.00	119'999.75	48'000.00
			151'960.00	119'999.75	0.00	119'999.75	72'000.00
	145 - FORETS	DELIBERATIONS	Dépenses au	Subventions	Total dépenses	Amortissements	
Bilan, dépenses		séance du	montant voté	31-12-2008	nettes	au 31-12-08	

33.000.145.96	Achat et planification de 100 arbres	07.03.2006	100'000.00	37'500.95	0.00	37'500.95	36'340.40
33.001.145.96	Acquisition parcelles forestières 10118-19	17.06.2008	17'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
			117'000.00	37'500.95	0.00	37'500.95	36'340.40
DELIBERATIONS							
149 - AUTRES BIENS							
Bilan, dépenses	OBJET	séance du	montant voté	Dépenses au	Subventions	Total dépenses	Amortissements
				31-12-2008	31-12-2008	nettes	au 31-12-08
05.100.149.06	Financement fin 2 ^{ème} phase d'introd. de Meyrin Qualité dans l'admin. meyrinoise	14.06.05	260'000.00	35'877.01	0.00	35'877.01	130'000.00
05.100.149.04	Financement 2 ^{ème} phase d'introduction de Meyrin Qualité	08.04.03	140'000.00	96'994.70	0.00	96'994.70	140'000.00
05.100.149.30	Elaboration syst.gestion fonctions & rémunérations communal	22-01-08	177'540.00	15'194.34	0.00	15'194.34	0.00
05.100.149.96	Refonte site Internet communal	07.03.2006	80'000.00	74'028.80	0.00	74'028.80	40'000.00
21.212.149.20	Acquisition parcelles cadastr. nos 11'919/12'839 fe 27 propriété Etat Gve	11.02.03	430'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
21.212.149.20	Indemnité d'expropriation de parcelles nos 11'500 et 12'574 fe 27	11.02.03	870'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
21.212.149.20	Etude projet 1re étape EC Monthoux	14.10.97	265'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
21.212.149.20	Acquisition parcelles EC Monthoux	12.05.98	3'330'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
21.212.149.20	Réalisation 1re étape EC Monthoux	04.04.00	10'120'000.00	14'750'974.19	2'118'000.00	12'632'974.19	3'332'740.00
78.200.149.80	Subvention incitation achat velo/kit électrique	04-03-08	75'000.00	40'000.00	0.00	40'000.00	0.00
78.202.149.90	Mise en oeuvre de l'Agenda 21 communal de Meyrin	15.06.04	100'000.00	88'560.00	27'000.00	61'560.00	100'000.00
79.000.149.12	Etude Potentialité d'immeubles av. Vaudagne	18.11.97	90'000.00	84'845.00	0.00	84'845.00	89'999.00
79.000.149.22	Etude plan directeur des éco-points	18.06.02	60'000.00	53'799.00	0.00	53'799.00	60'000.00
79.000.149.75	Expertise du tracé du TCMC s/territoire de Meyrin	15.05.2007	50'000.00	58'555.91	0.00	58'555.91	0.00
79.001.149.30	Participation communale étude d'aménagement concerté Les Vergers	20.05.03	100'000.00	74'091.00	0.00	74'091.00	99'999.00
79.003.149.50	Plan directeur communal	15.06.04	350'000.00	406'994.35	0.00	406'994.35	280'000.00
79.005.149.50	PGEE (plan général d'évacuation des eaux)	03-10-06	560'000.00	183'114.80	105'192.65	77'922.15	0.00
79.010.149.30	PLQ Les Vergers	09-09-08	182'000.00	54'152.45	0.00	54'152.45	0.00
09.000.154.05	Création société p/construction + gestion parking PL. du village	14.09.99	364'000.00	291'600.00	0.00	291'600.00	291'200.00
58.300.165.06	Participation activité Genilem	11.09.2007	180'000.00	165'000.00	15'000.00	150'000.00	134'999.00
58.300.165.10	Participation F.I.G., 10 parts sociales	03.10.2006	12'000.00	12'000.00	0.00	12'000.00	12'000.00

58.300.165.16	Soutien agrandis. Chalet Fondation collège Moderne	09.09.2008	15'000.00	15'000.00	15'000.00	0.00	0.00
58.300.165.18	Soutien à la création Université populaire africaine	09.12.2008	10'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
58.301.165.08	Subv. Fondation Clair-Bois 2006	21.11.2006	140'000.00	140'000.00	0.00	140'000.00	28'000.00
			17'960'540.00	16'640'781.55	2'280'192.65	14'360'588.90	4'738'937.00

TOTAL GENERAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF 155'576'340 104'259'705 6'831'909 97'152'867 23'872'213

330 - PATRIMOINE FINANCIER		DELIBERATIONS					
Bilan, dépenses	OBJET	séance du	montant voté	Dépenses au	Subventions	Total dépenses	Amortissements
				31-12-2008	31-12-2008	nettes	au 31-12-08
94.000.153.10	Fondation meyrinoise promotion culturelle, sport. et sociale	13.09.2005	10'000.00	10'000.00	0.00	10'000.00	0.00
94.000.155.10	Prêt FC Meyrin 07-16	14.03.2006	150'000.00	150'000.00	30'000.00	120'000.00	30'000.00
94.001.155.10	Prêt CPM hockey club	12.12.2006	55'000.00	55'000.00	27'500.00	27'500.00	27'500.00
95.100.123.50	Achat parcelle & bâtiment Vivarium	06.03.2007	2'265'000.00	1'519'266.68	0.00	1'519'266.68	0.00
95.100.123.55	Droit préemption parcelles les Vergers	06.06.2007	336'340.00	0.00	0.00	0.00	0.00

TOTAL PATRIMOINE FINANCIER 2'816'340.00 1'734'266.68 57'500.00 1'676'766.68 57'500.00

13

**GÉRANCE ET
ENTRETIEN DES
BÂTIMENTS**

13 - GÉRANCE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Dicastère de M. Jean-Marc Devaud

Organisation interne

Les deux unités de ce service, à savoir la gérance et l'entretien des bâtiments, assument des tâches spécifiques, propres aux qualifications du personnel en charge des bâtiments communaux.

Gérance

La commune de Meyrin est propriétaire ou locataire de différents bâtiments destinés à des usages bien définis.

Constitué d'un secrétariat et d'une équipe de concierges affectés à demeure dans un ou plusieurs bâtiments, voire itinérants selon les besoins du service, la gérance assure au profit des usagers une mise à disposition des patrimoines immobilier et mobilier.

Les actions du service en lien avec la gestion de ce patrimoine comportent les domaines suivants:

- la mise à disposition de salles de gymnastique à des fins sportives;
- l'attribution de salles de réunion pour répondre aux besoins des associations;
- l'offre d'espaces en plein air, selon des demandes ponctuelles, assorties de livraison de matériel de manifestation, en particulier sur le site du terrain Jakob, situé en zone forestière;
- la livraison par le service de l'environnement de matériel nécessaire à l'accueil des participants aux manifestations et à la préparation de repas;

- la gestion des neuf parcelles communales sur lesquelles y sont inscrits au registre foncier des droits distincts et permanents (DDP) dont la durée moyenne est de 40 ans. Les bénéficiaires sont des sociétés à vocations artisanales, industrielles, associatives et des privés. Les échéances de ces contrats se situent entre les années 2021 et 2053.

Fermages des restaurants & buvettes

La commune de Meyrin est propriétaire de 5 restaurants dont l'exploitation a été confiée à des gérants indépendants sous forme de fermage. Il s'agit des établissements suivants:

- **Auberge communale:** outre une restauration soignée, cet établissement offre également 6 chambres d'hôtes. Le tenancier a résilié son contrat de gérance avec effet au 31 décembre 2009.
- **Restaurant du Théâtre Forum Meyrin:** constituée notamment de spécialités italiennes, la carte propose un éventail varié de plats cuisinés. La terrasse est très prisée par les clients durant toute la belle saison.
- **Restaurant Le Smash:** situé sur le site du centre sportif de Maisonnex, ce lieu d'accueil est très apprécié par les usagers du centre, qui y trouvent de quoi se restaurer et se détendre après les activités sportives.
- **Restaurant buvette du centre sportif municipal:** cette buvette propose des collations et des plats simples; en été comme en hiver, les utilisateurs du centre sportif apprécient de s'y délas-

ser. Le gérant assume également la location des patins pendant la saison hivernale, ainsi que la gestion du kiosque et la vente de glaces en été.

- **Restaurant Point service de la ZIMEYSA:** cet établissement est dénommé le « 9 ¾ » depuis sa réouverture sous l'égide d'une nouvelle tenancière au mois de mars 2007, qui a repris l'activité de restauration. Le concept a été changé, ce qui a insufflé une nouvelle dynamique et incite les personnes de passage ou les personnes actives dans la zone industrielle à s'y arrêter. Le professionnalisme de la nouvelle gérante a permis une forte augmentation de la fréquentation de cet établissement dont le chiffre d'affaires en 2008 a presque doublé par rapport à l'année précédente. De plus, un accueil incitatif à proximité de la gare RER de la ZIMEYSA entre parfaitement en adéquation avec la politique communale en matière de transports en commun.

Pour ces différents établissements, la Commune encaisse des redevances calculées selon les chiffres d'affaires réalisés.

Location du parking à caravanes

La commune de Meyrin dispose d'un parking à caravanes au chemin Champs-Prévost, à Vernier, sur un terrain loué à l'Etat de Genève. 121 places, de différentes dimensions, sont mises à la disposition des résidents de notre Commune en priorité, mais également à celle de détenteurs de véhicules à usage d'habitation immatriculés en Suisse. La demande dépasse l'offre et c'est pourquoi ce parking est constamment complet. Le nombre de rocade a été faible en 2008 pour dépasser à peine 4%.

Location des jardins familiaux

Sur la commune de Meyrin se trouvent deux groupements de jardins familiaux, dits de la Cascade et du Renard, situés respectivement à proximité du CERN et dans le quartier de la Citadelle.

Réservés aux résidents meyrinois, ces espaces de culture potagère et de détente sont prioritairement attribués à des familles avec des enfants en bas âge. Ces sites sont gérés d'une manière autonome par les comités et la Commune se charge de réceptionner les demandes d'inscription et de gérer la liste d'attente. Les liens ponctuels avec la Fédération genevoise des jardins familiaux portent sur la facturation centralisée, l'occupation des lotissements, l'aménagement de ces derniers et les travaux de maintenance des équipements ainsi que des arbres à grand développement.

Entretien des bâtiments

Ecoles publiques

L'année 2008 a été marquée par la réorganisation de l'enseignement primaire. En effet, chaque école est dirigée par un directeur depuis la rentrée 2007-08.

Cette nouvelle organisation a eu une incidence sur les besoins matériels et techniques des écoles. L'essentiel des aménagements a été entrepris durant l'été 2008, en concertation avec les personnes concernées.

Maintenance technique

Ce secteur comprend l'entretien et la mise en valeur des bâtiments communaux, ainsi que tous les éléments en relation avec les consommations d'eau et d'énergie. En 2008, les prestations à assurer par les techniciens en charge de cette maintenance ont été nombreuses et il serait fastidieux de les énumérer. En revanche, on peut citer quelques interventions d'importance sur les sites suivants:

Maison communale

Rénovation et sécurisation de l'ascenseur.

Mairie

Réorganisation des bureaux et de la salle de conférence du service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie (SUTPE) pour accueillir les nouveaux collaborateurs.

Rénovation des cafétérias des deux étages.

Ferme de la Golette

Désaffectation des locaux de l'annexe dévolus aux activités parascolaires et transfert de ces dernières à l'école de Meyrin-Vaudagne pour une période transitoire, avant la reconstruction du nouveau bâtiment.

Ecole des Boudines

Remplacement d'une conduite d'écoulement des eaux claires en raison d'une capacité d'écoulement insuffisante.

Ecole de Meyrin-Vaudagne

Remplacement du sol de l'aula et réfection des peintures suite à une inondation en lien avec les travaux de la tranchée couverte.

Ecole de Cointrin

Motorisation et remplacement des stores de la buvette, ainsi que de l'installation d'amplification du son.

Ecole de la Golette

Rénovation de la toiture plate d'une unité du bâtiment, en adéquation avec les exigences énergétiques actuelles, ce qui a permis d'obtenir une subvention cantonale.

Ecole de Livron

Renouvellement des installations et complément des équipements des cuisines scolaires, afin de faire face à l'augmentation importante de la participation des enfants aux repas de midi.

Ecole des Champs-Fréchets

Réfection de l'étanchéité défectueuse d'un patio, suite à des fuites durant une période de précipitations.

Nettoyage à la pression des façades de tout le bâtiment.

Ecole de Bellavista II

Mise en conformité des barrières des escaliers de secours.

Nettoyage des parties métalliques des façades du bâtiment.

Maison Vaudagne

Sécurisation des fenêtres du 1^{er} étage.

Pose d'une main-courante pour les enfants dans l'escalier.

Peinture de la cage d'escalier.

Local des aînés des Champs-Fréchets

Rafraîchissement et adaptation du local par le propriétaire pour répondre aux besoins des usagers avant l'ouverture de ce nouveau lieu d'accueil.

Gestion quotidienne des bâtiments

L'entretien journalier des locaux communaux ainsi que des divers équipements est effectué par les concierges, accompagnés dans ses tâches par du personnel de nettoyage ou par des entreprises privées, selon les époques de l'année ou les besoins. De plus, le contrôle des locaux à la disposition des usagers est effectué par les responsables de chaque bâtiment, en particulier au moment de leur reddition par les usagers.

Sécurité et prévention incendie

Outre la formation du personnel, les bâtiments sont évalués régulièrement ou ponctuellement pour toujours répondre à des exigences actualisées. Ces contrôles sont inhérents à la capacité d'accueil des locaux communaux, aux accès et sorties de secours, ainsi qu'aux équipements d'urgence à actionner en cas de sinistre, notamment les extincteurs, qui font l'objet de contrôles de fonctionnement conformes aux exigences légales.

14

PROTECTION CIVILE

14 - PROTECTION CIVILE

Dicastère de M. Jean-Marc Devaud

Constructions et abris

Location des constructions de la PC

Le groupement Meyrin-Mandement comprend trois constructions, une à Satigny et deux à Meyrin, la construction de Bellavista a été louée 263 jours en 2008.

Entretien des constructions et abris publics

Le service des constructions a procédé à l'entretien des constructions, suivant la planification établie.

Contrôle des abris privés

Il y a 28'523 places protégées pour la population dans le groupement 11'790 places ont été contrôlées en 2008 par le service de l'assistance pour le contrôle périodique des abris.

Gestion des places protégées dans les abris

Le logiciel « Abri 2000 » et le plan d'attribution ont été mis à jour avec les nouveaux abris et les changements d'habitants en 2008.

Mise à disposition

Entretien et mise à disposition matériel PC

Le service du matériel a procédé à l'entretien du matériel, suivant la planification établie.

Prêt du bus de la PC aux sociétés communales

Le bus de la protection civile a été prêté 65 jours aux sociétés communales en 2008.

Service à la population

Permanence d'appui et de relogement

Une permanence a été maintenue avec des équipes de piquet toute l'année 24h00 sur 24, pour pouvoir intervenir dans les domaines suivants:

- hébergement de la population;
- encadrement de la population;
- déclenchement de l'alarme par sirène;
- mise à disposition d'astreints et de matériel de sauvetage;
- ravitaillement.

Protection des biens culturels

Le service de la protection des biens culturels a mis à jour les fiches de sauvetages pour tous les biens culturels recensés par la Confédération.

Cours de cadre et répétition aux astreints

Le mercredi 6 février 2008 la protection civile a procédé au contrôle de 10 sirènes fixes et de 6 récepteurs d'alarme ZAG.

Des astreints aux services, assistance, appui, sanitaire, suivi, télématique, protection des biens culturels, constructions, matériel et transports ont suivi des cours de répétition donnés par les membres de l'état-major.

En 2008 il y a eu 913 jours de cours accomplis:

- 6 séances d'état-major = 42 jours
- 8 cours de cadres = 83 jours
- 8 cours de répétitions = 410 jours
- 2 cours pour l'Euro 2008 = 204 jours
- 2 cours d'aide au profit de la collectivité = 174 jours

L'ORPC (organisation régionale de protection civile) Meyrin-Mandement a été engagée lors de l'Euro 2008 pour la gestion des accès et le démontage de la zone de rétention de Palexpo.

Deux cours d'aide au profit de la collectivité pour la fondation Pronatura ont eu lieu sur la réserve naturelle de Mategnin pour refaire le chemin d'accès piétonnier et pour des travaux de déboisement pour une revalorisation de la réserve.

Gestion des astreints de la PC

Le logiciel « Gaspers » a été mis à jour avec les nouveaux astreints et ceux qui quittent l'ORPC pour libération ou changement de domicile, le nombre d'astreints en 2008 est de 216 avec une montée en puissance de 321 astreints en réserve.

Prestations internes

Coordination avec l'Office et les communes du groupement, choix des candidats à envoyer en formation au canton, à Schwarzenburg, participation aux rapports cantonaux et diverses activités administratives.

15

SÉCURITÉ MUNICIPALE

15 - SÉCURITÉ MUNICIPALE

Dicastère de M. Jean-Marc Devaud

Mission

La mission du service est d'assurer la sécurité et l'ordre publics, de développer une présence préventive par un travail de proximité auprès de la population.

Le service accueille, renseigne et informe le public.

Dans le cadre des activités du service de sécurité municipale, les ASM sont également présents sur la commune de Satigny depuis le 1^{er} octobre 2004.

Prévention

Durant l'année 2008, les agents de sécurité municipaux ont été appelés à effectuer de multiples et diverses interventions, plus particulièrement dans les domaines suivants: gestion de la circulation dans le cadre du chantier du TCMC, surveillance des écoles; recherche d'enfants égarés; remplacement des patrouilleuses scolaires absentes; contrôles de vitesse au moyen d'un radar préventif; déclaration en infraction de conducteurs; mise en fourrière ou mise à disposition de véhicules sans plaques; enlèvement de voitures sur domaine public ou privé.

D'autre part, les 17 patrouilleuses scolaires de notre Commune, ainsi que la brigade d'éducation et de prévention de la gendarmerie, ont contribué à assurer la sécurité de nos écoliers et nous les en remercions vivement.

Tranquillité et sécurité

Les ASM ont prêté assistance à des personnes malades, blessées ou ivres; ils ont réglé la circulation lors d'accidents de la route en attendant l'intervention de la Gendarmerie. Ils ont dû notamment intervenir lors des situations suivantes: conflits entre personnes; problèmes de voisinage; chiens égarés, chiens agressifs; bruits troublant la tranquillité publique; affichage sauvage, pose de publicités sur le pare-brise des véhicules; dépôts inesthétiques, (objets encombrants); feux de déchets de jardins; individus qui font la manche, qui vendent des journaux ou divers articles, qui jouent de la musique aux abords du centre commercial, ceci sans autorisation; contrôle de l'égavage et du nettoyage de haies et de parcelles, surveillance des cultures.

Services à la population

Ces prestations sont essentiellement de nature administrative: émission des pièces d'identité; vente des abonnements de piscine et de patinoire; rapports d'enquêtes de naturalisation; vente de médailles pour les chiens, vente de vignettes pour cycles; mise à disposition de formulaires officiels; renseignements divers.

La gestion des objets trouvés, la gestion et la surveillance des marchés, ainsi que le transport de personnes, (aînés, enfants), font également partie des services à la population.

Mesures de circulation

Dans le courant de l'année 2008, les mesures de circulation suivantes ont été prises:

- Chemin de Joinville, à la hauteur des N^{os} 5-9: marquage de 2 cases de stationnement.
- Rue Alphonse-Large, à la hauteur du chemin Edmond-Rochat N^{os} 40-54: marquage d'une case de stationnement et d'une ligne interdisant le parage.
- Avenue J.-D. Maillard, à la hauteur du N^o 15: marquage de 3 cases « TAXI ».
- Chemin Edmond-Rochat, à la hauteur des N^{os} 38-38B: marquage d'une ligne interdisant le parage.
- Rue R.-A. Stierlin, à la hauteur du chemin Vert: pose d'un signal « Circulation interdite aux voitures automobiles et aux motocycles », muni d'une plaque complémentaire « Riverains exceptés ».
- Avenue de Vaudagne, angle rue de la Golette: pose d'un signal indicateur de direction « Manège ».
- Rue de Veyrot, à la hauteur du N^o 1: suppression de 3 cases de stationnement, marquage de 2 lignes interdisant le parage.
- Rue de Veyrot, à la hauteur du N^o 25: marquage d'une ligne interdisant le parage.

Contrôles

Contrôles radars fixes effectués par la Gendarmerie

Il est à relever qu'en raison du chantier du TCMC, il n'y a plus de radars fixes sur la route de Meyrin.
Route du Nant-d'Avril: 492'270 véhicules ont été contrôlés, 996 conducteurs ont été déclarés en infraction.

Contrôles radars mobiles effectués par la Gendarmerie

Nombre total de contrôles: 23

	véhicules contrôlés	infractions
Rue des Vernes	2'713	577
Avenue de Mategnin	3'713	282
Route du Nant-d'Avril	3'017	303
Avenue Louis-Casaï	2'420	107
Avenue A.-F. Dubois	3'081	849
Route du Mandement	243	24
Route de Meyrin	485	21

Les prestations en chiffres

Prévention routière (contrôles radar préventif)	19
Total des amendes d'ordre	8'465
Contraventions municipales	27
Rapports de dénonciation transmis au DI	7
Mises en fourrière cantonale ou à disposition de véhicules	91
Dépôt de plaintes	64
Rapports de dégâts à la signalisation routière	4
Signalisations amovibles mises en place en collaboration avec le service de voirie, à l'occasion de travaux, marquages, manifestations	38
Services d'ordre lors de manifestations communales et de services funèbres	20
Emission de pièces d'identité	2'467
Abonnements de piscine et de patinoire vendus	*1596
Enquêtes de naturalisation et divers	53
Médailles de chiens vendues	678
Vignettes pour cycles vendues	331
Autorisations parentales	110
Objets trouvés remis au service cantonal compétent	147

* Ventes uniquement par le service de sécurité municipale.
(Autres points de vente: Centre sportif municipal et piscine de Livron).

16

SPORTS

16 - SPORTS

Dicastère de M. Jean-Marc Devaud

Pour de nombreuses personnes, l'année 2008 restera marquée par la grande fête organisée les 30, 31 mai et 1^{er} juin. LAFÊTE@MEYRIN a été une occasion unique et nouvelle de réunir les diverses associations sportives, culturelles ou à vocation sociale pour se rencontrer et présenter à la population ses capacités par des chants, des matchs de jeux vidéo, des danses, de la gymnastique aux agrès, de la natation synchronisée pour n'en citer que quelques-unes.

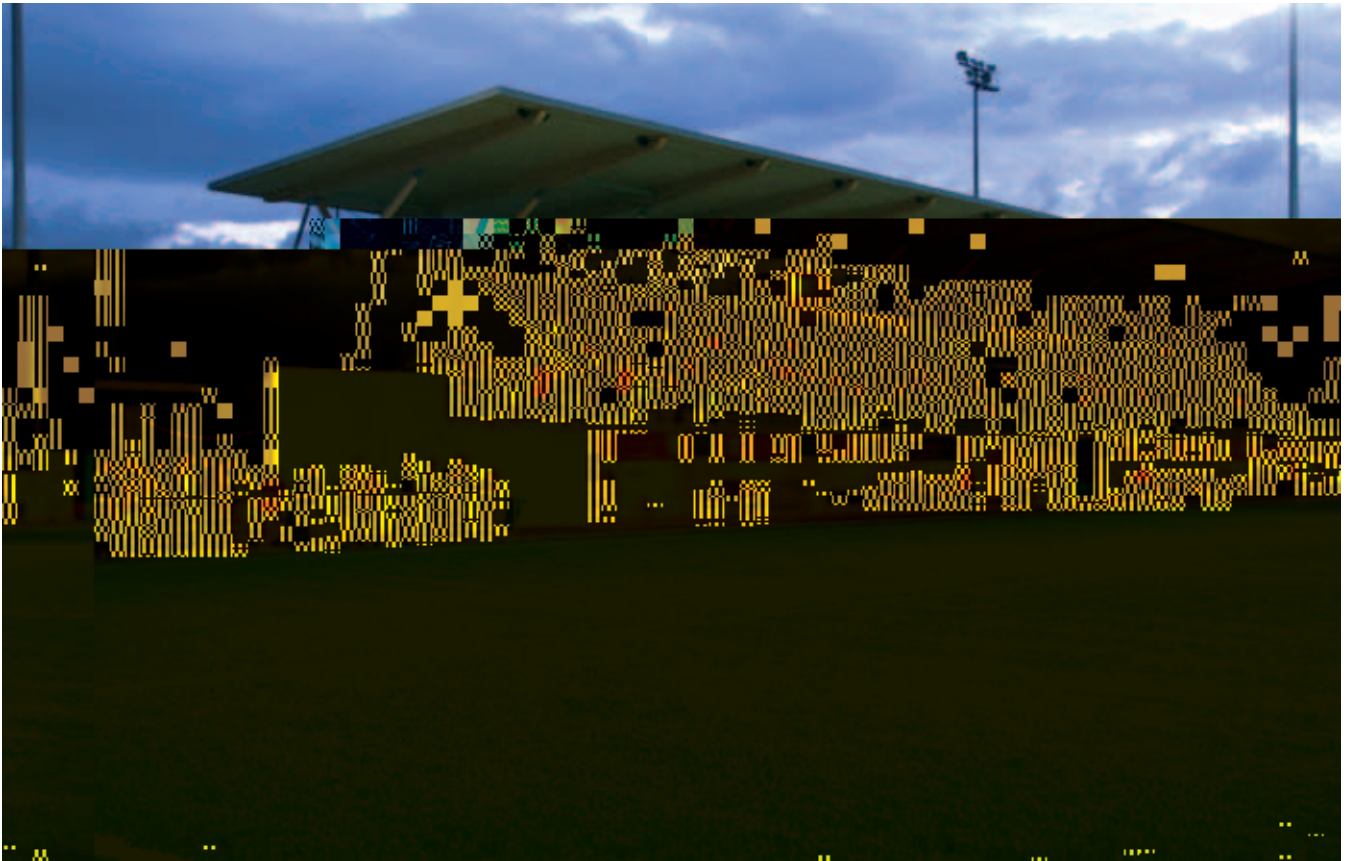


Bien que cette fête se soit déroulée par une météo capricieuse, nul doute qu'un nouveau concept de réjouissances a été inventé et que cette manifestation sera reconduite.



L'organisation de ces journées a été assurée par plusieurs services de l'administration, dont le service des sports, et par le Cartel des sociétés meyrinoises. Plus de 250 bénévoles ont assuré la tenue des stands de nourriture, boissons, information, circulation et aide diverse.

Il faut rappeler que cette manifestation a trouvé son origine dans le fait qu'en Suisse a eu lieu l'EURO 2008 et qu'à Meyrin, une construction d'importance touchait à son terme: le nouveau STADE DES ARBERES.



Ce stade fait partie de la 5ème étape du centre sportif municipal. Il a fait l'objet d'un débat passionné au niveau politique puisqu'un référendum a contraint l'équipe à revoir le projet pour diminuer le montant alloué à cet ouvrage. De 11,1 millions, le coût des tribunes a été ramené à 9,3 millions.

Le Meyrin FC, principal utilisateur, peut à présent jouir d'une infrastructure de premier ordre.

L'autre grand chantier concernant le service des sports est la réalisation de la patinoire couverte. Ce chantier est piloté par le service des travaux publics, de l'urbanisme et de l'énergie. Le service des sports participe aux séances avec les mandataires pour garder à l'esprit l'aspect de l'exploitation. Il est à relever que le planning a été parfaitement tenu, exception faite d'un décalage de deux mois au départ dû au retard de la délivrance du permis de construire.



Soutien aux associations et aux clubs sportifs

Une des missions du service est de favoriser la pratique d'activités physiques. Dans ce cadre, le soutien aux associations sportives meyrinoises est important. Vingt-neuf associations sportives sont reconnues par la Commune et vingt-cinq sont membres du Cartel. Ce dernier a pour rôle de les soutenir dans leurs travaux administratifs en leur proposant de gérer leur comptabilité, de réaliser certains envois et de tenir à jour leur liste de membres.

Le service des sports soutient directement les associations en gardant des contacts étroits avec chacune d'elles, en leur offrant des installations de qualité et en leur octroyant des subventions sur la base de critères bien spécifiques: nombre de membres, proportion de Meyrinois, niveau des charges financières, spécificité du sport pratiqué.

Le subventionnement de ces clubs est destiné avant tout à permettre aux jeunes de pouvoir accéder au sport qu'ils désirent sans que l'aspect financier ne soit un obstacle.

Installations sportives

Abonnements des installations

Dès le 15 septembre, les usagers de la piscine de Livron ont découvert une nouvelle installation de contrôle d'accès. De nouvelles caisses automatiques et de nouveaux lecteurs ont remplacé l'ancienne installation devenue obsolète. Dès maintenant, les cartes d'abonnement sont réutilisables chaque saison par rechargement et une photo permet d'éviter les resquilles. En outre, le paiement par carte de crédit ou en euro est possible. Cette installation équipe également le centre sportif et la nouvelle patinoire, les abonnements étant valables pour les deux sites.

Les tarifs sont restés inchangés:

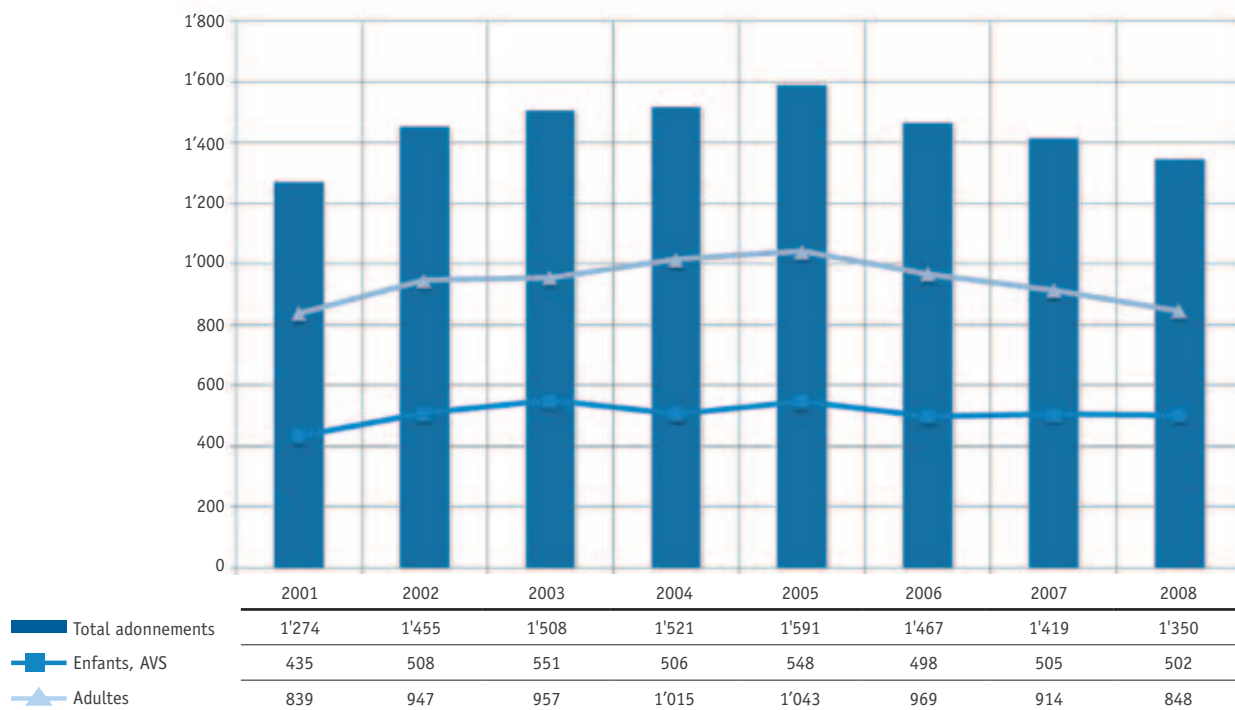
Tarif réduit: Enfants (6-17 ans), pensionnés AVS-AI, chômeurs

1 entrée CHF 2.-
10 entrées CHF 15.-
saison contribuables CHF 16.-
(CHF 13.- en période promotionnelle)
saison CHF 40.-

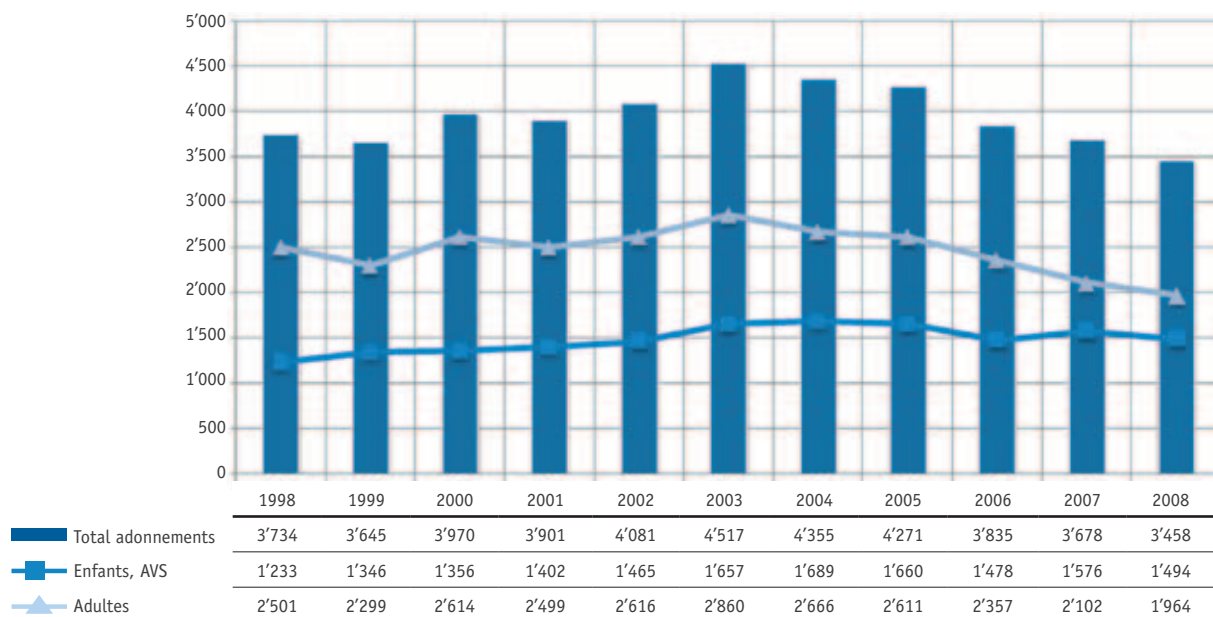
Adultes

1 entrée CHF 5.-
10 entrées CHF 35.-
saison contribuables CHF 35.-
(CHF 30.- en période promotionnelle)
saison CHF 85.-

Vente d'abonnements - saison d'hiver piscine / patinoire



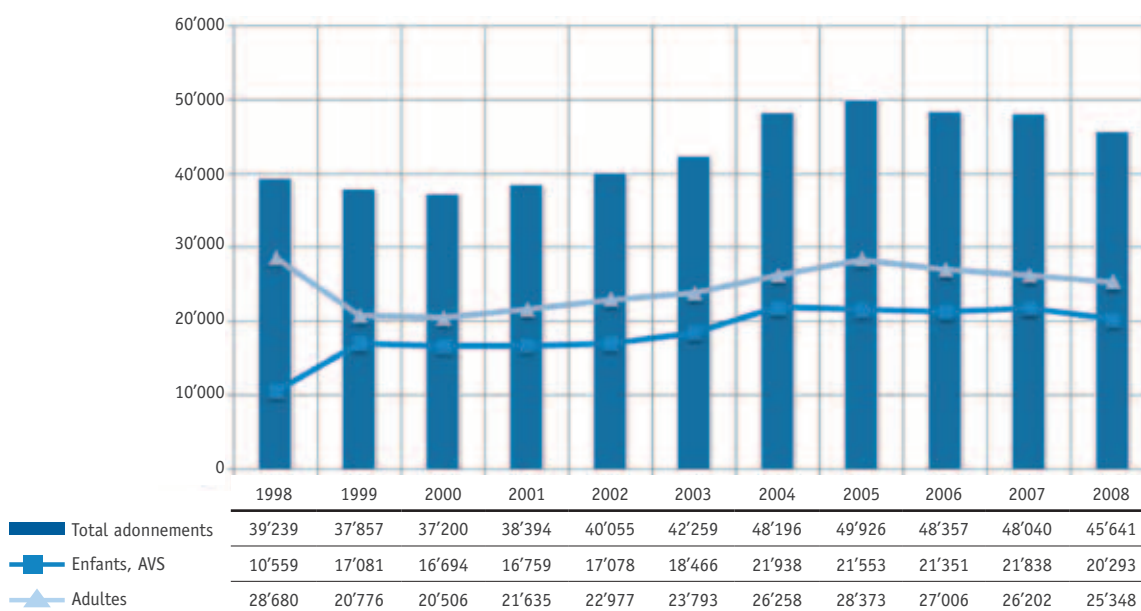
Vente d'abonnements saison été

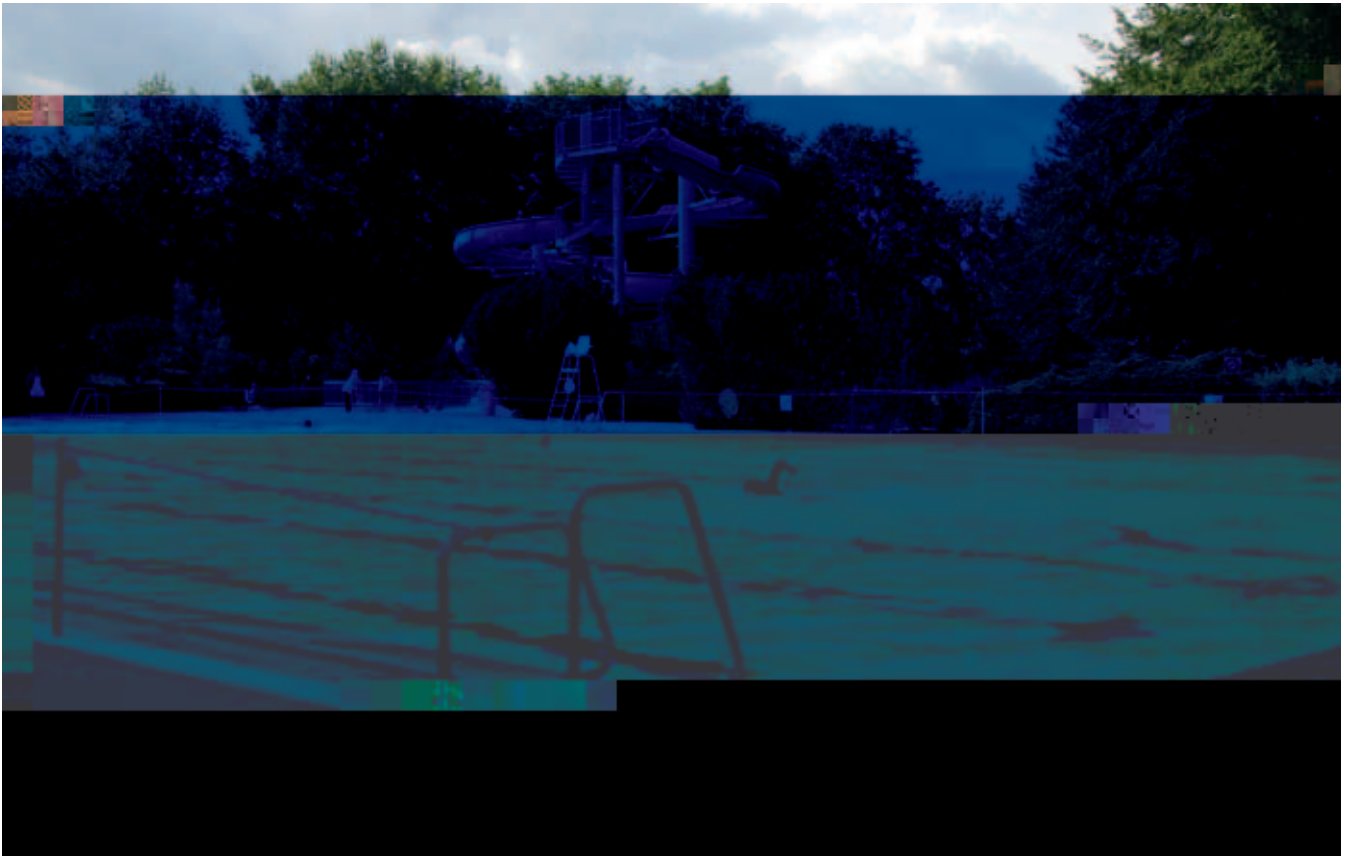


Piscine de Livron

La fréquentation de cette piscine reste très élevée. Nous avons enregistré **45'641** entrées, dont 20'293 entrées enfants/AVS et 25'348 entrées adultes.

Nombre total d'entrées - piscine de livron





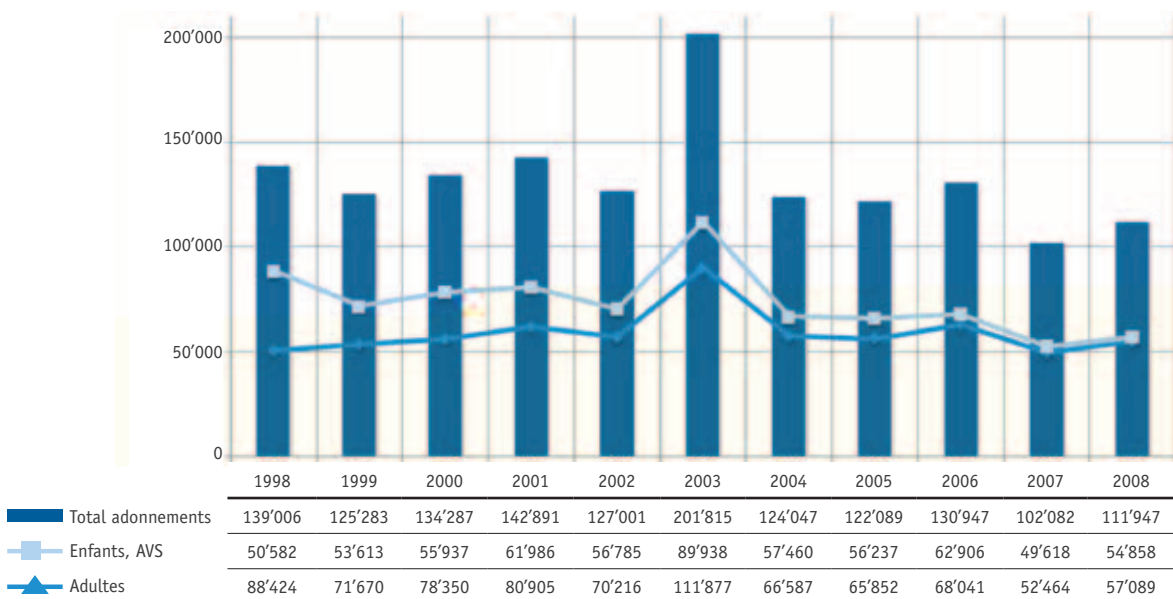
Centre sportif municipal

Piscine du centre sportif

Les entrées à la piscine du centre sportif restent très dépendantes de la météo estivale parfois capricieuse.

L'été 2008 a été dans la moyenne basse des dix dernières années. Nous avons enregistré 111'947 entrées se répartissant en 54'858 entrées enfants/AVS et 57'089 entrées adultes. La fréquentation journalière moyenne a été de 903 personnes.

Nombre d'entrées - piscine du centre sportif



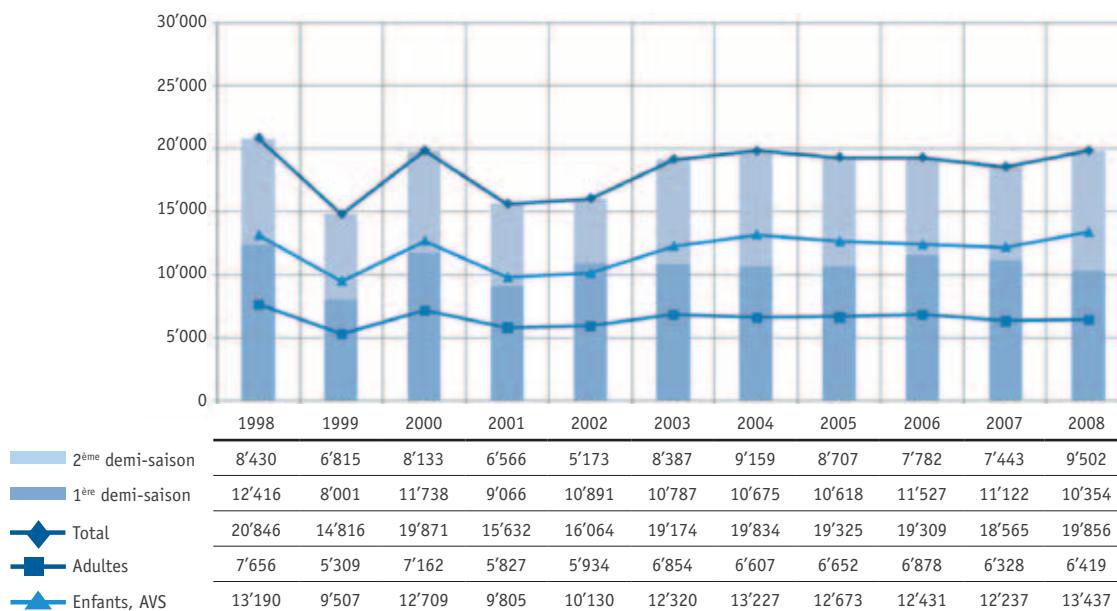
Patinoire du centre sportif

Est-ce l'attrait du chantier de la nouvelle patinoire à quelques mètres ou le fait de beaux week-ends froids ? Quoi qu'il en soit, la fréquentation de la patinoire a été très forte depuis le mois d'octobre (+27%) !

La « Fête de la Glace », organisée par le service des sports, sous l'égide de l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises, s'est déroulée le dimanche 19 octobre sous le slogan « Toute la Romandie patine ». Durant cette journée, l'accès est gratuit et le prix de la location des patins est réduit de moitié. Une trentaine de patinoires participent à cette fête.

Il faut également compter avec les patineurs des deux clubs meyrinois, sections artistique et hockey sur glace, qui, dès l'ouverture de la patinoire, viennent s'entraîner quotidiennement. Bien avant l'ouverture de la saison, ils s'entraînent déjà assidûment sur des patinoires extérieures louées à cet effet et tous se réjouissent de l'ouverture de la patinoire couverte qui leur permettra de réduire les déplacements d'avant-saison.

Patinoire - nombre d'entrées



1^{ère} demi-saison s'étend de janvier à mars. 2^{ème} demi-saison d'octobre à décembre.



Complexe sportif de Maisonnex

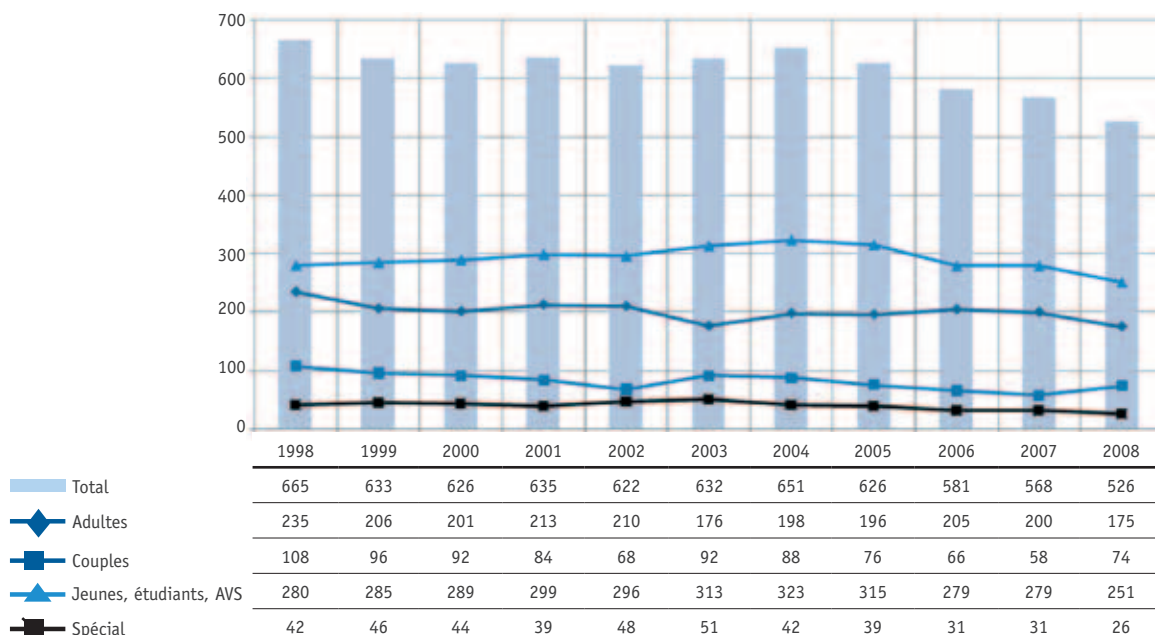
Le complexe sportif de Maisonnex bénéficie de superbes installations répondant à de nombreuses demandes. Sur ce site, il est possible de pratiquer du tennis, du squash ou de la

natation (durant la saison estivale). Il est également possible de se détendre dans le sauna.

Piscine

Le bassin de 25 m, entouré d'une zone herbeuse, est très recherché par ceux qui souhaitent un environne-

Maisonnex - tennis saison été - nombre de membres



ment plus calme que le centre sportif. Un privilège est accordé aux détenteurs d'un abonnement d'été tennis ou squash en leur laissant l'accès gratuit à la piscine. De plus, 202 abonnements ont été vendus et nous avons comptabilisé 6'242 entrées individuelles.

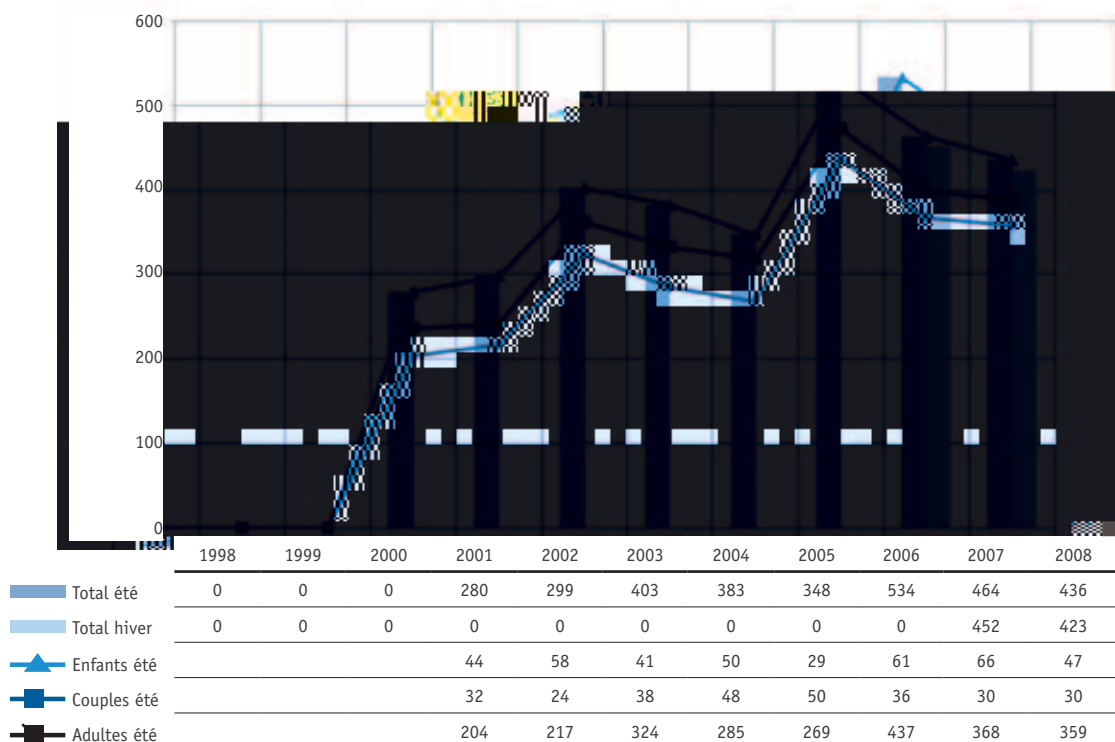
Tennis

La baisse de fréquentation constatée en 2007 s'est poursuivie en 2008. En revanche, tout au long de la saison d'hiver, les courts sont utilisés à 100% durant les heures pleines. Quant aux heures creuses, même si elles ont plus de difficulté à trouver des joueurs réguliers, elles restent bien occupées et peu de plages libres sont constatées en fin de saison.

Squash

Après la grosse augmentation de 2006, nous avons volontairement stabilisé le nombre de membres. Nous avons en effet atteint la limite maximale du nombre d'abonnés pour que la qualité de la prestation offerte ne s'en ressente pas. Dès lors, plusieurs personnes se sont vues refuser un abonnement et nous privilégions les résidents meyrinois.

Squash - nombre d'abonnement par saison



Centre sportif de Cointrin

D'un point de vue sportif, Cointrin n'est pas en reste ! Les habitués du centre sportif de Cointrin peuvent pratiquer, à la belle saison, de la natation dans un bassin de plein air, ainsi que du tennis. Malgré son attractivité et son succès, le centre sportif, qui est géré conjointement par la commune de Meyrin et la société coopérative « Les Ailes », clôt chaque année ses comptes avec un déficit. Ce dernier, selon une convention, est pris en charge en totalité par la Commune.

Installations sportives en libre accès

Dans le cadre du « sport pour tous », la commune de Meyrin met à la disposition des sportifs de tous niveaux des sites où tout un chacun peut s'entraîner à son rythme, se détendre avec des amis ou pratiquer un sport d'équipe sans s'affilier à un club. Leur accès est ouvert à tous et gratuit.

Stade d'athlétisme des Champs-Frêchets

Le stade des Champs-Frêchets a été construit en 1977 et rénové en 2005. Il rencontre un vif succès par tous les temps pour un grand nombre de Meyrinois. Le nouveau revêtement permet de pratiquer du basket, du volley-ball et du badminton. Le terrain de football en gazon synthétique fait la joie de nos jeunes fans du ballon rond. Mais, n'oublions pas les athlètes ! Ils peuvent améliorer leurs performances en s'entraînant sur l'anneau de 300m ou sur l'une des pistes de sprint. Cette installation est éclairée jusqu'à 21h00.

Parcours mesurés

Trois parcours mesurés, allant de 3,4 à 9,5 kilomètres, permettent aux amateurs de marche à pied ou de nordic walking de pratiquer leur sport dans les bois qui bordent le quartier des Champs-Frêchets. Par beau temps, il n'est pas rare d'y croiser autant de sportifs que de familles qui s'y baladent.

Terrains de pétanque

En été, rien de tel qu'une bonne partie de pétanque entre amis pour se détendre et s'amuser. A cet effet, plusieurs terrains sont à la disposition des amateurs de « boules » à Meyrin et à Cointrin.

Terrains de basket

Le basket a toujours remporté un franc succès chez les jeunes, comme chez les moins jeunes. Sur notre Commune, il est possible de s'exercer au panier ou d'improviser un match sur les terrains de l'école des Boudines ou de la campagne Charnaux.

Hobbyland

Meyrin est équipé de deux « hobbylands ». Celui de l'école des Boudines est parfait pour que les jeunes puissent faire des jeux multi-activités, alors que celui de la promenade de Corzon se trouve momentanément au milieu des travaux du tram, ce qui le rend moins attrayant. D'ici peu, il retrouvera une place de choix et les jeunes pourront à nouveau se retrouver et improviser des matchs entre copains.

Organisation de manifestations

Mercredis de ski et de surf

Sous le patronage de la Commune, le Ski-Club de Meyrin a organisé les traditionnels « mercredis à ski et surf ». Cinq mercredis à ski ont été organisés sur les pentes enneigées de Megève. Cette année, la neige était bien là et les 36 enfants ayant répondu présents ont pu goûter à la joie des sports de glisse et perfectionner leur « planter du bâton ».

Mérites

Le vendredi 18 janvier 2008 s'est tenue à ForuMeyrin la traditionnelle soirée de remise des Mérites 2007 de la commune de Meyrin. Cette manifestation coïncide avec l'apéritif du Cartel des sociétés.

Sur 14 propositions reçues, le Conseil administratif a distingué les lauréats suivants:

Mérites individuels

- M. Giuseppe FINCATI
pour ses titres de Champion suisse de Jiu-Jitsu Fighting, son titre de Champion suisse de Jiu-Jitsu Brésilien et son 3ème rang au championnat d'Europe de Jiu-Jitsu Brésilien;
- M. Louis CHATELANAT
pour son engagement au sein des Samaritains de Meyrin depuis plus de 25 ans;
- M. Nicolas GUERRY
pour son titre de Champion du Monde d'apnée statique;

- M. Dominique MIEL
pour son titre de Champion suisse de Moto-Cross, catégorie Kids 65cc.

Mérite collectif

- Equipe de LNA des Pointeurs Meyrinois
pour son titre de Championne suisse des clubs en LNA de pétanque.
- Equipe féminine du Lancy-Meyrin-Basket
pour son titre de Championne suisse LNB, saison 2006-2007 et sa promotion en LNA.

Passeport-vacances

Le passeport-vacances est une source d'évasion pour les enfants entre 10 et 16 ans lorsqu'ils sont à Genève durant les vacances d'été. Sur une période de deux semaines, au choix du participant, le titulaire du passeport est invité à participer à de multiples activités variées et intéressantes. Cette année encore, la commune de Meyrin a accepté de participer à cette grande aventure en vendant les passeports le Jour J et en proposant un atelier au Jardin Alpin.

Sant « e » scalade

C'est maintenant presque une tradition! Avec l'automne, nos jeunes sportifs voient arriver les traditionnels entraînements de « sant'esca-lade ». C'est avec l'aide précieuse du Cartel des sociétés communales de

Meyrin et en particulier du Footing Club de Meyrin et de la Société fédérale de gymnastique, section Meyrin, que nous pouvons proposer cette activité à nos sportifs en herbe.

Ces entraînements sont ouverts aux enfants de la Commune âgés de 6 à 12 ans. En début de séances, des diététiciens sensibilisent les participants aux différents aspects des habitudes alimentaires. Puis, les jeunes athlètes sont pris en charge par des préparateurs physiques professionnels pour une brève séance de course à pied. Ces entraînements connaissent un vif succès et nous nous en réjouissons.



Grand Prix des villes sportives

Une équipe de Meyrin entraînée et composée par le Cartel des sociétés communales participe chaque année, depuis sa création en 1989, à cette manifestation sportive regroupant une trentaine de villes de la Romandie. En 2008, les épreuves se sont déroulées à Yverdon dans un cadre idyllique pour autant que le soleil brille ! Or, le soleil, nos athlètes ne l'ont pas vu, pas plus que les quelques supporters présents oulée(ts)4.(auruevau24(i)18(d4(vu,cléese4(brr(vu,24(cadminis)

17

AÎNÉS

17 - AÎNÉS

Dicastère de M. Roland Sansonnens

Fin 2008, la Commune compte 3'336 personnes en âge d'AVS, ce qui représente plus de 16% de la population meyrinoise. (21'021 habitants)

	2007	2008
Jura Résidence	50	50
Cointrin	232	237
Meyrin	3020	3049
Totaux	3302	3336

Commission consultative des Aînés

La commission consultative des Aînés est chargée de donner au Conseil administratif des avis concernant les problèmes communaux inhérents à l'ensemble des personnes en âge d'AVS. Elle doit également permettre de procéder à des échanges de vues avec les autorités et les institutions de la Commune.

Le bureau s'est réuni quatre fois en 2008. Différentes activités ont été organisées pour faire suite aux requêtes des personnes âgées.

Par ailleurs, la commission consultative s'est également réunie à quatre reprises en 2008. Les sujets suivants ont été traités:

- « Du big bang à la fin de notre univers »: quelle est la participation de la physique européenne des particules dans la connaissance de la constitution en la matière » par Monsieur Christian Roy, Président de la maison de l'Europe du Pays de Gex et ancien spécialiste des systèmes de mesures magnétiques du CERN;
- « Quelle stratégie pour bien vieillir? » par le regretté Professeur Charles-Henri Rapin, éminent gériatre;
- Projection du film « Une vérité qui dérange », réalisé par Monsieur Al Gore, ancien vice-président des Etats-Unis;
- « Une agression ! Un vol ! Que faire ? » par la brigade d'éducation et de prévention de la gendarmerie genevoise.

Activités de prévention générale et promotion de la santé

Afin de sensibiliser la population âgée, des séminaires concernant l'activité physique et la mémoire ont été mis sur pied. Le 23 juin, une journée de solidarité et de prévention contre les dangers de la canicule a eu lieu sur la place des Cinq-Continents. Dans le but de promouvoir la santé physique, des randonnées pédestres sont organisées deux fois par mois, des sorties de nordic-walking tous les mardis, des cours d'activités physiques de remise en forme tous les mercredis, une sortie nature dans la campagne genevoise, une croisière sur le Rhône, une promenade sur le parcours didactique « Le cycle du carbone », le lac de Neuchâtel et les bondelles fumées ainsi que des sorties en vélo par beau temps.



Activités de loisirs

Club de midi (repas des aînés de la Commune)

Le repas des Aînés de la Commune rencontre toujours un vif succès car le fait de partager un repas en compagnie d'amis et de connaissances permet de vivre un moment de convivialité et ainsi renforce les liens sociaux entre personnes âgées. Nous avons compté en moyenne 182 participants par repas. Tout au long de l'année, quatre à six personnes de Cointrin, ainsi que quatre Meyrinois à mobilité réduite, ont été transportés par le service de sécurité municipale et l'association Bénévolat à Meyrin. Vingt bénévoles, ainsi que deux jeunes de Transit contribuent au succès du repas des Aînés de la Commune par leur dévouement, leur gentillesse et leur disponibilité en assurant le service de table, l'épluchage des légumes, la vaisselle, les travaux de nettoyage, etc. Le Club des Aînés a intégré la fête de l'Escalade lors du repas du mois de décembre.

Autour d'une table

Se restaurer en compagnie tout près de chez soi, une prestation commune de la Fondation des services d'aide et de soins à domicile et de la Commune. Durant l'année 2008, 150 participations sont totalisées pour ces repas pris dans un restaurant en compagnie d'un accompagnateur de la Commune. Le but de cette prestation est de renforcer les liens sociaux entre les habitants en âge d'AVS et de stimuler leur appétit en leur permettant de partager un moment convivial lors du repas de midi. Le prix de ce repas est identique à celui d'un repas livré à domicile.

Local des Aînés (Le jardin de l'amitié)

Ouvert officiellement le 1^{er} septembre 2008 et inauguré le 1^{er} octobre 2008, ce local situé au 14, Promenade des Champs-Fréchets, remporte un franc succès auprès des Aînés. Depuis l'ouverture, deux mille trente-quatre visiteurs ont pu prendre un café, écrire un mail sur un ordinateur mis à disposition, bricoler, jouer ou simplement ne pas être seul.



Visiteurs et visiteuses

La solitude est un des plus grand mal du siècle, afin d'y pallier nous avons créé en juin 2006 un service de visiteurs-visiteuses. Le service met à disposition des Aînés qui le souhaitent neuf visiteuses et quatre visiteurs afin de leur tenir compagnie à domicile, de se promener ou de faire leurs courses. Ces visites ont également permis de découvrir des personnes qui avaient perdu la maîtrise du quotidien soit suite à des difficultés financières en ne demandant pas leur droit ou par perte d'autonomie soit physique, soit psychique. Plus de 2'700 heures ont été consacrées à ce service qui prend, d'année en année, plus d'ampleur.

Action sociale individuelle

Le service est habilité à octroyer des soutiens financiers lorsque l'Hospice Général ne peut pas le faire. Durant cette année 31 personnes ou couples ont reçu une aide ponctuelle ou mensuelle. Un soutien en matière d'orientation,

de conseil est également offert. Une assistance à des personnes en grande difficulté, sortie de l'hôpital, maladie de Diogène (personne qui accumule toute sorte de déchets), perte d'autonomie soit physique ou psychique a été apportée en collaboration avec l'unité de gériatrie communautaire (ex. Poliger).

Gratuité des obsèques

Vingt-sept familles ont bénéficié de la gratuité des obsèques.

Actions sociales communautaires de proximité

Plusieurs visites ont été organisées et les Aînés ont ainsi pu découvrir le Musée Barbier-Müller, la Fondation Martin Bodmer, la tuilerie et briqueterie de Bardonnex, la collection temporaire de l'art ancien du Viêt-Nam, l'exposition « Vodou un art de vivre », l'Espace Rousseau, l'exposition Girafes et Cie, la Maison Tavel, les infrastructures de l'aéroport, le Musée d'art et d'histoire, l'usine Aimé Pouly, la Cave de Genève.

90 ans

Les autorités communales ont fêté plusieurs nonagénaires, soit:

Mesdames et Messieurs Hélène Jacoud, Marguerite Brocard, Jeanne Gygli, Vivia Mevorach Roseblatt, Fritz Mûnger, Jamila Fric, Josef Grûter, Sara Heusser, Charles Vite, Amédée Meylan, Maria Santamaria et Denise Forney.

100 ans

Les autorités cantonales et communales ont fêté trois centenaires, soit:

Mesdames Anne Marie Rûfener, Anne Donzé et Bertha Otz.

Vacances des Aînés

Trente-sept Aînés ont participé au séjour de vacances balnéaires en Tunisie qui s'est déroulé du samedi 23 août au samedi 6 septembre 2008. Les participants ont été encadrés par 2 samaritain-e-s et 2 accompagnatrices, un samaritain a officié en qualité de responsable administratif du séjour. Des vacances à la montagne ont également été organisées et 13 personnes, conduites par une bénévole, ont séjourné à Engelberg durant une semaine et ont profité de sillonner les sentiers de cette magnifique contrée de Suisse.

50-60 ans de mariage

Le mercredi 12 novembre 2008, les autorités communales ont fêté, lors d'un repas, les couples célébrant leurs 50 et 60 ans de mariage. Des cadeaux et des fleurs ont été remis à cette occasion à Mesdames et Messieurs Arlette et Raymond Marti, Onorina et Robert Frauchiger, Denise et Jaime Israël, Vêrène et Jacques Charpier, Mady et Boris Triboullier, Erika et Franz Odermatt, Marlène et Hans Widmer, Lilianne et Pierre Bricchi et Marcelle et Roger Pache.

Soutien à des associations d'Aînés:

Club des Aînés CHF 30'000.00

Bénévolat à Meyrin CHF 7'000.00

Foyer de Jour Livada CHF 12'600.00

Tout au long de l'année ces associations ont bénéficié du soutien du service et ce en fonction de leurs besoins spécifiques.

Consultations juridiques gratuites à la mairie

L'avocat mandaté par la Commune a traité 451 dossiers concernant principalement le droit de la famille, droit des successions, droit réel et de voisinage, contrats de vente, contrats de bail, contrats de travail, autres contrats, droit fiscal, droit administratif, droit des assurances privées, droit des assurances sociales, droit des poursuites, droit pénal, y compris circulation routière et responsabilité civile, ainsi que diverses questions d'ordre juridique.

Permanence fiscale

Durant l'année 2008 un collaborateur a rempli 429 déclarations fiscales pour des contribuables à revenus modestes, dont 8 à domicile pour des personnes handicapées et 23 au D2 des Champs-Frêchets (immeuble avec appartements pour personnes âgées et encadrement social).

Manifestations publiques

Noël des Aînés

1'090 aînés ont été reçus sur deux jours à ForuMeyrin. Ils ont été particulièrement heureux de participer à cette fête où ils ont pu apprécier le dîner et le thé dansant qui ont suivi. Comme le veut la tradition, une décoration de table leur a été offerte. L'administration communale, l'équipe de bénévoles, le Bénévolat à Meyrin et 8 jeunes de Transit Job Infos Service, ont contribué à l'organisation et au succès de ces journées.



Thés dansants

5 thés dansants ont réuni à chaque fois plus de deux cents personnes qui ont pu évoluer sur les airs entraînants d'orchestres de très bonne qualité.

18

**URBANISME, TRAVAUX
PUBLICS, ÉNERGIE**

18 - URBANISME, TRAVAUX PUBLICS, ÉNERGIE

Dicastère de M. Roland Sansonnens

Cette année 2008, Meyrin a vécu les plus grands bouleversements architecturaux et urbanistiques depuis la création de la Cité. Les premiers rails du TCMC sont posés, le viaduc de la rue Lect et la tranchée couverte avancent rapidement. Le chauffage à distance CAD suit le chantier du tram. Un grand nombre de bâtiments privés de logements sont rénovés et le centre commercial de Meyrin achève sa mutation.

Du côté de la Commune, un nombre très important d'études et de réalisations ont été menées et deux ouvrages très attendus sont inaugurés: la tribune de football des Arbères et l'espace de vie enfantine de Champs-Frêchets.

Urbanisme

Requête en autorisation de construire

Durant l'année, 86 dossiers ont été préavisés soit une diminution très marquée de 40 % par rapport à 2007 pour laquelle 133 dossiers ont été préavisés. Cette diminution s'explique d'une part en raison de la rareté des terrains pour la construction de logements et, d'autre part, en raison de la crise économique qui a provoqué un arrêt d'un nombre important de projets planifiés. Les autorisations de construire se répartissent de la manière suivante:

- 11 concernent la réalisation de logements (individuels ou collectifs); (18 en 2007)
- 28 concernent des réalisations industrielles, artisanales ou commerciales; (28 en 2007)
- 43 concernent des constructions diverses (piscines, clôtures, murs, garages, appentis, transformations diverses, etc.); (85 en 2007)
- 4 concernent des travaux d'aménagements routiers et assainissement; (2 en 2007)

Cette répartition démontre plus finement que le tassement est très marqué (40%) pour le secteur du logement alors que le secteur industriel est plutôt stable.

L'indicateur des autorisations de construire est très intéressant car il permet avec un peu plus d'un an d'avance de connaître la vitalité du secteur de la construction. Il est prévisible que 2009 subira un tassement beaucoup plus prononcé dans le secteur des réalisations industrielles, notamment dans les secteurs automobile et horloger, très touchés par la crise économique.

Plan des investissements de 2009 à 2015

Du plan des investissements, il ressort qu'il y a toujours de gros engagements concernant notamment l'assainissement de la cité, la finalisation de la 5ème étape du centre sportif par la construction d'un boulodrome, les réalisations communales liées au tram (arrêts, abris, mobilier urbain) sans oublier le projet de quartier des Vergers qui impliquera des investissements très importants en

matière d'infrastructures et de constructions. Des rénovations lourdes sont planifiées sur une partie importante du patrimoine immobilier communal, en priorité l'école des Boudines qui atteint un degré d'obsolescence avancé. Suivra le patrimoine communal ancien situé au centre du village. Ce « pic » d'investissement devrait se poursuivre pour les cinq prochaines années.

Plans directeurs localisés (plan directeur communal et de Cointrin)

Le plan directeur communal n'a pas avancé aussi vite que planifié, en raison de l'insuffisance de plages de commissions disponibles. Ceci est dû au nombre très important de sujets renvoyés en commissions des travaux et en commission d'urbanisme.

Le plan directeur du quartier de Cointrin est en attente des orientations sur l'avenir du quartier qui ont été discutées dans le cadre du plan directeur communal.

Par ailleurs, trois PLQ ont fait l'objet d'une enquête publique à Cointrin en 2008.

Plan localisés de quartiers (PLQ)

Aucun plan localisé de quartier n'a été voté par le Conseil municipal en 2008. En revanche les PLQ Nos 29'594, 29'662 et 29'663 ont fait l'objet d'une enquête publique à la fin de l'été.

Si le premier, situé au chemin Terroux, ne comportait pas d'enjeu particulier, les 2 suivants situés aux chemins du Jonc, des Sapins, Terroux et l'avenue Louis-Casaï, formalisaient l'image de référence proposée par la Commune et adoptée par voie de résolution fin 2006.

Les Vergers plan localisé de quartier PLQ

Fin 2007, la Commune a pris la main sur l'élaboration des PLQ aux Vergers, signifiant au Canton qu'elle souhaitait prendre part aux choix urbanistiques opérés sur son territoire.

L'année 2008 a été celle de l'élaboration du PLQ des Vergers par le bureau d'urbanistes Schmidig & Manzoni retenu au terme d'un appel d'offres. Un crédit de CHF 182'000.- a été voté à cette fin, début septembre 2008.

Après avoir fait la synthèse de l'ensemble des études élaborées sur le secteur, les urbanistes ont proposé quelques modifications du plan directeur de quartier concrétisant la volonté municipale de réaliser un éco-quartier. Cela implique pour le PLQ de définir le raccordement au CAD, Minergie, la rétention de l'eau, les parkings collectifs, la récupération des déchets et la définition d'espaces extérieurs de qualité.

Une partie de l'accès au futur quartier a été voté en septembre 2008 pour un montant de CHF 2'234'400.-. Cette route permet dans un premier temps

l'accès lourd notamment des cars à la patinoire.

Par ailleurs, le Tribunal administratif fédéral a rendu sa décision le 20 mai 2008 à propos de la préemption municipale portant sur une promesse de vente de 1/5ème d'une parcelle aux Vergers. Cette décision annule la délibération municipale No 2007-25 ainsi que la décision rendue par le Tribunal administratif cantonal, lequel admettait la possibilité pour la Commune d'exercer la préemption.

La Très Haute Cour a estimé qu'une promesse de vente comportant des conditions ne constituait pas une vente. La préemption pourra intervenir ultérieurement au moment de l'acte de vente. La préemption municipale en 2007 aura eu l'intérêt de provoquer la décision très attendue du Conseil d'Etat en l'obligeant à fixer les prix des terrains en zone agricole déclassée.

Révision des plans directeurs des zones industrielles (Zimeysa et Riantbosson)

La commune de Meyrin s'est associée à celles de Vernier et Satigny pour demander au Canton la révision du plan directeur de la Zimeysa, le plan en force ne permettant plus de gérer correctement le stationnement, les activités souhaitées, les gabarits et l'occupation au sol. M. Robert Cramer, a répondu favorablement et a signifié que cette révision sera coordonnée avec le projet d'agglomération qui sera lancé dès le début 2009. Une demande similaire de révision du plan directeur de la zone industrielle de Riantbosson a été présentée simultanément par la commune de Meyrin et a également reçu un accueil favorable de M. Cramer.

Dérogations IUS

Durant l'année 2008, le Conseil municipal a été appelé cinq fois à se prononcer sur l'augmentation de l'indice d'utilisation du sol dans les quartiers de la Citadelle et de Cointrin. Il a accepté d'accorder cette dérogation dans le cadre de trois requêtes en autorisation de construire et il l'a refusée pour deux autres demandes.

Degrés de sensibilité au bruit sur le territoire communal No 29'330-526

Début mars 2008, le Conseil municipal a finalement adopté le projet de plan de sensibilité au bruit sur le territoire communal. Le plan a une portée relative pour Meyrin et vise principalement une protection accrue des logements. Il est en revanche beaucoup plus contraignant pour l'aéroport.

Vivarium

L'acquisition du droit de superficie du vivarium a été effectuée en 2007 et c'est en 2008 que la Commune a pu acquérir le terrain à l'Etat de Genève. La Commune dispose dès lors d'une pleine propriété. La balle est dans le camp du nouveau comité Elapsoidea.

Projet d'agglomération franco-valdo-genevois

Deux importantes études d'urbanisme ont été lancées par le Canton. La première touche l'axe de la route de Meyrin (PACA Genève-Meyrin-St Genis) et la seconde touche le territoire de Ferney (PACA Genève-Ferney-Gex).

Des études tests seront réalisées courant 2009. Le projet s'inscrit dans le

cadre du programme fédéral de financement d'infrastructures, programme destiné à promouvoir les projets d'agglomération.

La commune de Meyrin est impliquée dans ces 2 études.

Transports

Tram Cornavin-Meyrin-CERN (TCMC)

Fin 2007, M. Mark Müller conseiller d'Etat, promettait une 3ème et dernière expertise concernant le tracé du tram à Meyrin. L'expertise a été réalisée par un consortium de bureaux spécialisés en transports. Le résultat, connu en avril 2008, confirmait le bien-fondé du tracé autorisé mais suspendait la réalisation de la branche « Vaudagne Ouest » au profit de la branche « Direttissima ». Le résultat de l'expertise allait permettre à l'Etat d'achever le chantier localement interrompu.

Par ailleurs, le tronçon situé sur la rue De-Livron avait fait l'objet de deux recours au Tribunal administratif fédéral, déposés par l'Association des commerçants du centre commercial et sa propriétaire. Un protocole d'accord a été conclu en mai par l'Etat, la Commune et les TPG avec les recourants, dans lequel il est prévu notamment une liaison provisoire entre les parkings P1 et P2.

En octobre 2008, le Conseil municipal acceptait la résolution relative à la modification de la demande de concession fédérale d'infrastructures ferroviaires, pour la liaison « Direttissima ». Cette liaison directe par la route de Meyrin plebiscitée par la commune de Meyrin depuis de nombreuses années permettra un accès en

tram plus rapide au village de Meyrin et au CERN, sans transiter par la Cité. La Commune a profité de cette requête pour exiger la réalisation rapide de la branche « Vaudagne Ouest » et la mise en place d'un réseau de rabattement de bus performants.

Sur ce sujet, un mandat est donné fin 2008 au bureau RIBI pour élaborer une variante au tracé proposé par le Canton, lequel répond impartialement aux attentes communales exprimées depuis 2003 lors de l'élaboration du projet intercommunal de transport public.

Affaires domaniales

Droits de préemption

La Commune a été interpellée en 2008 à 16 reprises lors de vente d'immeubles dans les zones de développement.

Le but visé par la loi générale sur les zones de développement étant respecté, la Commune n'a pas eu à faire usage de son droit de préemption.

Tableaux de mutation

Dans l'année, 2 tableaux de mutation ont été officialisés:

- 9 décembre: Echange de parcelles entre l'Etat de Genève (parcelle sur le P2) et la commune de Meyrin (parcelle aéroportuaire).
- 16 décembre: TM No 9/2006: réunion de parcelles et cession à la commune de Meyrin (Nelson Luxembourg, Properties Sàrl) chemin Terroux / avenue Louis-Casaï.

Assainissement

Réseau d'assainissement de la Cité

L'année 2008 a connu quelques petits travaux de mise en séparatif, notamment sur la route de Meyrin entre le chemin des Papillons (Tag Aviation) et le garage BMW (Pius Buchs) en coordination avec le chantier du tram ainsi que le tronçon de collecteur situé à Meyrin village à proximité de la tranchée couverte.

Lac des Vernes

Un accord de principe a finalement été trouvé avec le service des opérations foncières de l'Etat. En effet, jusqu'à présent, le projet de réalisation du collège à proximité du lac rendait toute négociation très difficile. Une solution foncière a été trouvée permettant au Canton d'acquérir les terrains destinés au collège et à la Commune ceux du lac. La Commune continuera néanmoins à demander au Canton la réalisation du collège sur le site de la Gravière, mieux adapté et moins exigü.

La Commune a initié les négociations foncières auprès des deux propriétaires pour l'acquisition du lac. Un des propriétaires a donné son accord de principe. L'acquisition des parcelles sera effective en 2009, sans quoi la Commune devra recourir à une expropriation, la zone ayant été reconnue d'utilité publique.

Concernant la régulation du lac, le service d'évacuation de l'eau du canton (SEVAC) nous a informés que le débit d'eau à restituer dans le Nant d'Avril avait été revu à la baisse (4 fois inférieur), en raison de modifications de l'état des connaissances

sur le sujet. Cette décision a des conséquences très importantes sur le marnage, la forme des rives et sur le choix des plantes qui coloniseront les berges du lac. Le projet du lac des Vernes sera modifié pour mieux répondre à cette exigence.

Galerie de décharge

En raison de l'acquisition prochaine des terrains (courant 2009) la Commune a demandé aux mandataires ingénieurs de relancer une nouvelle fois les soumissions. Le chantier de la galerie de décharge pourra ainsi démarrer en automne 2009. Le prix du génie civil a fortement augmenté entre 2003 et 2008 mais connaît fin 2008 une baisse conjoncturelle importante. Des sondages géologiques ont été effectués courant 2008 permettant d'écarter les imprévus financiers portant sur l'état du sous-sol.

PGEE (Plan général d'évacuation des eaux)

Le diagnostic est en cours. D'importants passages de caméras ont été réalisés permettant d'évaluer l'état du réseau. Le projet général sera élaboré courant 2009.

Aménagement urbain et parcs

Rue de la Golette

Au mois d'avril 2008, le crédit pour la réalisation d'un montant de CHF 1'925'000.- a été voté.

Il permettra la réalisation d'une place piétonne sur la partie centrale, l'agrandissement des préaux du cycle d'orientation ainsi que de celui de l'école enfantine de la Golette. Les travaux de surfacage de la chaussée et des trottoirs de la rue de la Golette et la réfection de l'éclairage public sur la totalité de la rue.

Le dessin définitif de la rue a été conçu en 2006 par le bureau d'architectes Manzoni & Schmidig ainsi que le bureau ICE d'ingénierie. Il mise sur la convivialité. L'idée première est de boucler définitivement la zone, de rendre piéton le milieu de la rue de la Golette entre l'école enfantine et le cycle d'orientation (CO) et de renforcer ainsi l'axe transversal en direction du secteur des Arbères du futur quartier des Vergers.

Cette réalisation met fin à 17 ans de débats sur le statut et les aménagements à prévoir sur cette rue. La fermeture provisoire de la rue ayant été réalisée en 2002.

Bournoud

Une demande de crédit de CHF 245'000.- destiné à la réalisation d'un chemin piétonnier entre la route de Meyrin et le chemin du Bournoud a été adoptée au mois de septembre 2008. Ces aménagements légers permettront de relier le quartier de Monthoux à celui des Vergers.



Bâtiments

Centre sportif 5^{ème} étape: tribune et stade des Arbères

L'inauguration de la tribune a été effectuée fin mai 2008 avec la présentation de 600 membres du club du FC Meyrin suivie d'un match exhibition. C'est le même soir que le stade a été officiellement baptisé « le stade des Arbères ». Deux jours de fêtes ont suivi.

Le projet de cette toiture aérienne en bois couvrant les gradins et vestiaires, conçu par le consortium De Giuli & Portier et VVR Architectes s'inscrit dans le cadre de la 5^{ème} étape du centre sportif. Il répondait aux exigences de la challenge league, lesquelles se sont modifiées pendant le chantier. D'une capacité de 500 places assises, la tribune dispose de 4 vestiaires, des bureaux du club et d'une buvette.

Quelques chiffres:

- Coût: CHF 9'350'000.-
- Nombre de spectateurs: 500 places

- Date de l'ouverture: le 30 mai 2008

Centre sportif 5^{ème} étape: patinoire couverte

La patinoire couverte a été réalisée au cours de l'année 2008. Le gros œuvre, initié fin 2007 a été achevé en 2008 ainsi que la quasi totalité du second œuvre.

Ainsi, le « cube de glace » conçu par le consortium Dolci-Tekhne est sorti de terre. Il a été recouvert de verre aux teintes bleutées lui donnant un aspect de gros glaçon. La charpente et les gradins réalisés en épicea apportent une touche chaleureuse à la réalisation. La piste de glace est complétée de dépôts et de vestiaires pour les équipes et les arbitres. A l'étage, on trouve une salle de conférence et des bureaux. Le dernier niveau est réservé à la technique.

La Commune a reçu la somme de CHF 1'500'000.- du Fonds d'équipement communal.

Les aménagements extérieurs de la patinoire ont été votés en juin 2008 pour un montant de CHF 2'084'900.-. La route d'accès au futur quartier des Vergers, permettant également d'accéder à la patinoire a été votée en septembre 2008 pour un montant de CHF 2'234'400.-. Cette somme sera partiellement remboursée par le biais de la taxe d'équipement du futur quartier des Vergers.

Malheureusement, dans la nuit du 11 au 12 novembre 2008, des inconnus ont détruit 500m² de vitrages soit 170 panneaux. Les dégâts ont été évalués à plus de CHF 150'000.-. Une plainte a été déposée ainsi qu'un appel à témoins. La façade sera reconstruite et un dispositif de surveillance sera étudié.

Quelques chiffres:

- Dimensions: 75m x 50m
- Coût: CHF de CHF 15'355'400 (devisé CHF 18'000'000.-)
- Subvention FEC: CHF 1'500'000.-
- Nombre de spectateurs à terme: 500 places



Photo : L. Barlier

- Date de l'ouverture: 20 février 2009

Boulodrome

Le boulodrome demeure le dernier programme à réaliser pour achever la 5ème étape du centre sportif. La délibération prévoyant la réalisation de cet ouvrage a été présentée en novembre 2008 et renvoyée à nouveau en commission.

Espace de vie infantine aux Champs-Frêchets

Le bâtiment a été achevé à la fin de l'été 2008 pour permettre la rentrée à la fin du mois d'août. L'inauguration officielle a été effectuée le 10 octobre 2008.

Ce bâtiment réalisé par le bureau Bassi et Carella a pris l'option d'une architecture résolument contemporaine pour répondre au mieux au projet pédagogique innovant d'un lieu « multi-âges » dans lequel les enfants de différents âges sont mé-

langés au sein des groupes.

Il aura fallu à peine plus de trois ans pour passer du projet à son aboutissement. Le CERN a depuis signé un partenariat avec les autorités meyri-noises pour 20 places.

Quelques chiffres:

- Coût: CHF 5'951'000.-
- Surface: 1'516 m²
- Capacité d'accueil: 90 places
- Enfants accueillis (en octobre 2008): 73
- Personnel (en octobre 2008): 29 (éducatrices diplômées, auxiliaires, aides, personnel de cuisine, intendante, nettoyeur et concierge)
- Date de l'ouverture: 25 août 2008

Parking P1 souterrain

Durant l'année 2008, la Commune a réalisé une étude pour déterminer de manière précise les taux d'utilisations entre la Commune et l'usage privé du centre commercial. Cette étude

permettra de définir avec précision la proportion due par chaque partie dans ce projet de partenariat public-privé. Cette proportion est d'autant plus importante qu'elle permettra à chaque partie de financer sa quote-part et d'appliquer, si besoin, sa propre politique de tarification.

Rénovations

Arc-en-ciel

Des travaux légers de peinture, sanitaire et chauffage ont été effectués courant 2008. Une réflexion est en cours pour déterminer si la garderie sera maintenue dans des bâtiments loués destinés initialement à des activités artisanales.

Centre sportif de Maisonnex, piscine

Une conduite a sauté courant 2008, laissant fuir un volume d'eau considérable. Des travaux seront engagés début 2009.

Ecole de Meyrin Village / Vaudagne, préau et buvette

Un crédit a été voté en novembre 2008 pour étudier la transformation partielle de l'école de Meyrin-Village; Les travaux sont la réfection des préaux, le sol de la salle de gymnastique, des modifications lourdes de la buvette ainsi que de la cuisine.

Ecole de Champs-Fréchets, sol de la salle de gymnastique

Le sol de la salle de gymnastique a été rénové à l'été 2008 car il présentait une usure importante. Des traces de chaises roulantes persistent et une expertise technique a été lancée à ce sujet.

Ferme de la Golette

Un incendie a ravagé dans la nuit du mardi 13 mai 2008 le couvert et un petit bâtiment jouxtant la ferme de la Golette utilisé comme dépôt et pour les activités du parascolaire. Le service cantonal des monuments et des sites a été consulté pour se déterminer sur la valeur patrimoniale de ce bâtiment. Le bâtiment sera reconstruit en améliorant son ergonomie.

Divers

Amiante

Des investigations « amiante » de tous les bâtiments, propriété communale, ont été effectuées courant 2008. Un crédit de CHF 116'916.- a été voté en mai 2008. Les résultats de ces investigations sont satisfaisants car aucun bâtiment ne présente de flocage.

Une seule école a eu un léger dépassement par rapport aux normes. Il s'agit de l'école primaire de la Golette dans laquelle on trouve des faux-plafonds contenant de l'amiante. Une aspiration des classes a été immédiatement effectuée pour descendre le niveau en dessous de la norme. Ce nettoyage a eu de bons résultats puisque les enfants ont pu réintégrer les classes. Le remplacement des plaques sera effectué par le service de la gérance en été 2009.

Concernant les autres établissements scolaires, les résultats sont très rassurants puisque les rapports de diagnostic relatifs à une utilisation normale des bâtiments démontrent qu'il n'y a aucun matériau susceptible de libérer de l'amiante. Dans quelques bâtiments on trouve une présence ponctuelle d'amiante fortement agglomérée dans les sols par exemple, ne présentant aucun danger pour la santé. On trouve également quelques plaques de fibrociment à proximité des installations électriques. Un plan d'assainissement de tous les bâtiments a été établi et c'est le service de la gérance qui entreprendra l'ensemble des travaux d'assainissement en respectant l'échéancier établi par les mandataires.

Film « une journée »

La première du film tourné à Meyrin par Jacob Berger début 2006 a été projetée au Scala le 23 janvier 2008. En marge de cette sortie genevoise, une exposition sur le film s'est déroulée du 14 au 20 janvier à l'école des Boudines.

Le vernissage de l'exposition a été accompagné d'une soirée spéciale en présence du réalisateur Jacob Berger

accompagné d'acteurs du film. Le lendemain, un événement a été organisé autour des métiers du cinéma (son, cameraman, cadreur, décorateurs, costumes, script, lumière...).

Energie

L'année 2008 a été marquée par l'engagement de M. Olivier Balsiger comme responsable Energie. Il succède à M. José Collados.

Cet engagement marque une volonté très forte de pouvoir poursuivre les actions « Cité de l'Energie » initiées par son prédécesseur. M. Balsiger, ingénieur EPFL, a travaillé plusieurs années dans un bureau chargé d'étudier et de réaliser des installations solaires thermiques et photovoltaïques.



Consommations et coûts d'énergie 2007-2008

		Mazout		
		2007	2008	écart
Consommation	kWh	5'198'579	5'106'830	-1.8%
Coûts	CHF TTC	395'972	563'097	42.2%
Prix moyen	CHF TTC/kWh	0.076	0.110	45%

		Eau		
		2007	2008	écart
Consommation	m ³	140'814	137'883	-2.1%
Coûts	CHF TTC	506'201	500'393	-1.1%
Prix moyen	CHF TTC/m ³	3.595	3.629	1.0%

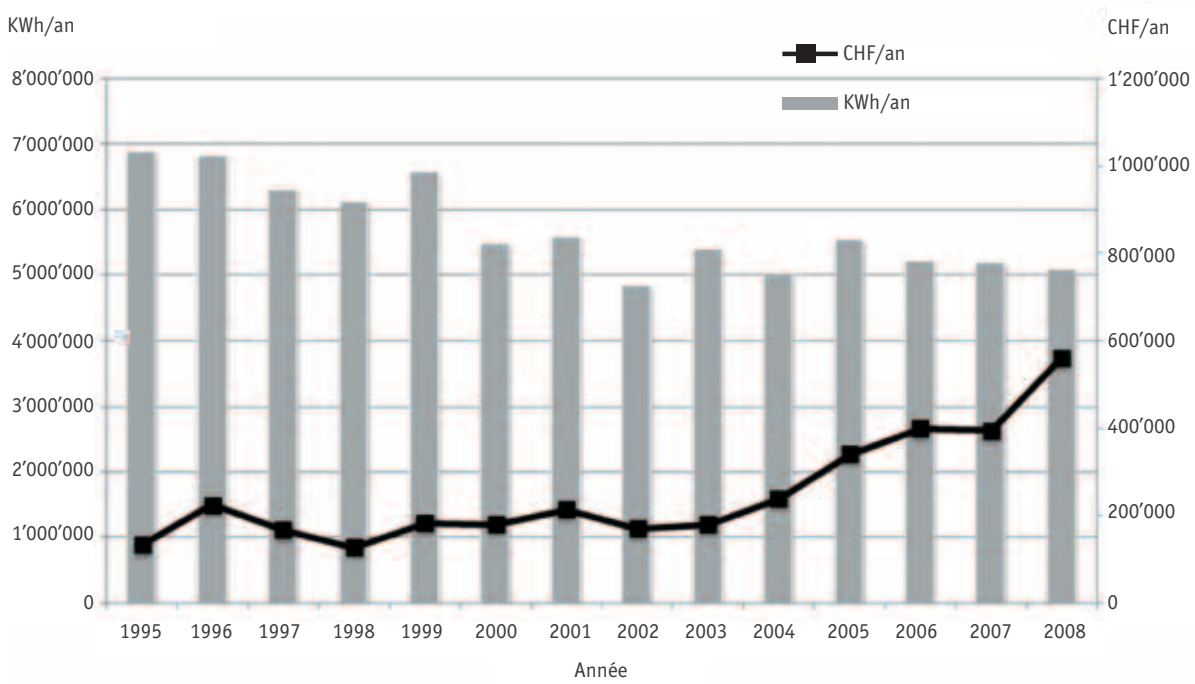
		Electricité		
		2007	2008	écart
Consommation	kWh	4'624'618	4'828'419	4.4%
Coûts	CHF TTC	872'860	1'023'719	17.3%
Prix moyen	CHF TTC/kWh	0.189	0.212	12.3%

		Gaz		
		2007	2008	écart
Consommation	kWh	4'309'746	5'330'240	23.7%
Coûts	CHF TTC	375'185	505'849	34.8%
Prix moyen	CHF TTC/kWh	0.087	0.095	9.0%

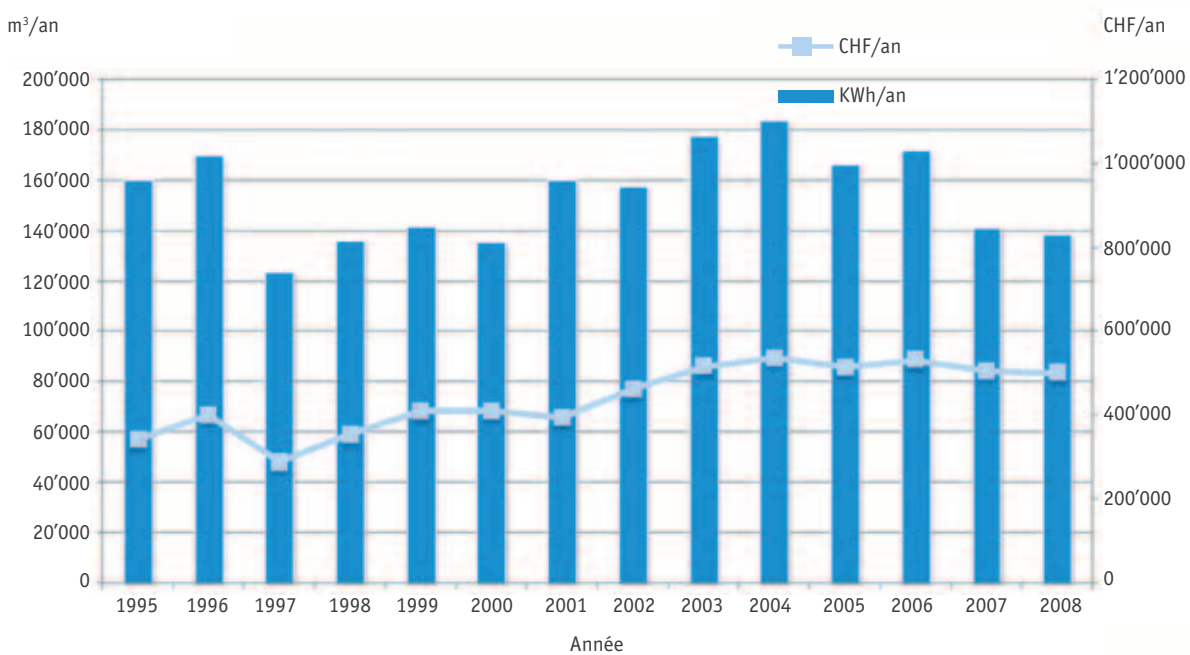
		Total		
		2007	2008	écart
Consommation	kWh	14'132'943	15'265'489	8.0%
	m ³	140'814	137'883	-2.1%
Coûts	CHF TTC	2'150'218	2'593'058	20.6%

Evolution des coûts et consommations

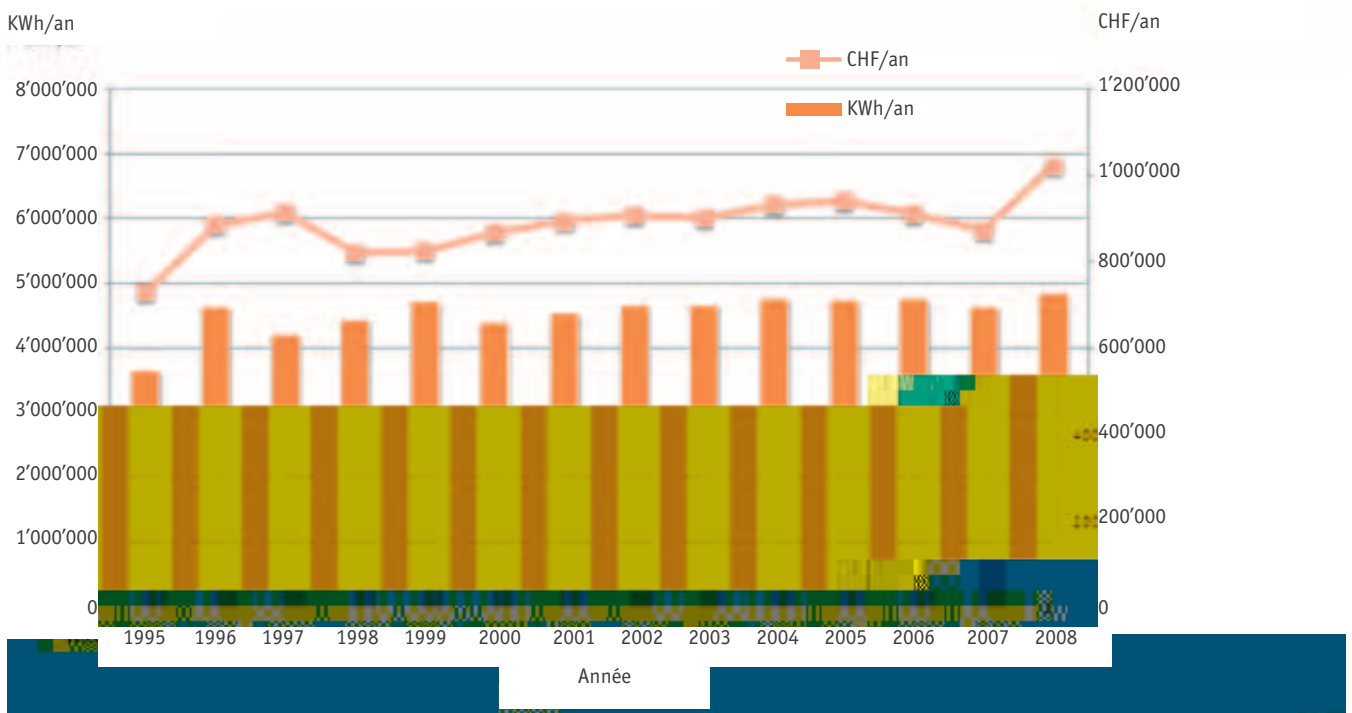
Mazout



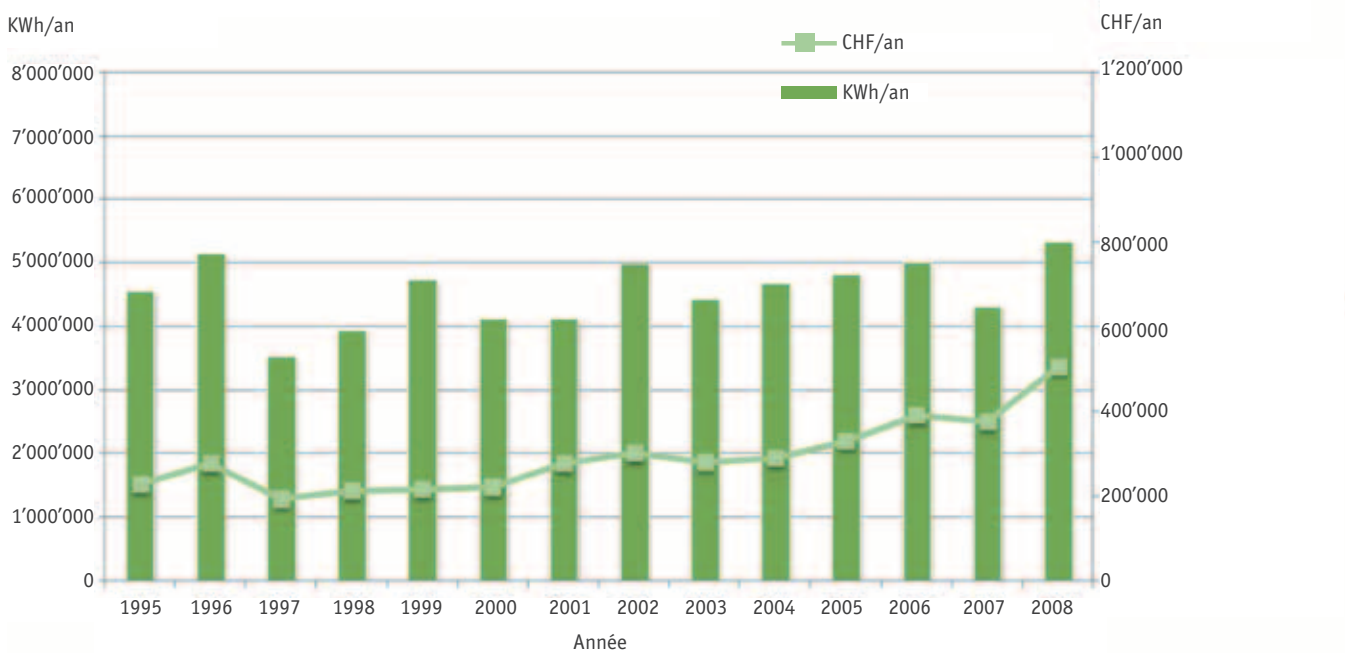
Eau



Electricité



Gaz



On constate que les consommations d'eau et de mazout poursuivent leur lente diminution, alors que l'électricité est en hausse de près de 5%. L'augmentation de la consommation de gaz de 24% entre 2007 et 2008 s'explique principalement par un hiver 2008 globalement plus froid que l'hiver 2007. On a compté 2'593 DJ en 2008, contre seulement 2'060 en 2007. En pondérant les consommations de gaz et de mazout par le facteur de correction saisonnière, tenant compte des variations climatiques, on obtient même une réduction de -7.1% de la consommation 2008 par rapport à 2007 (tableau ci-dessous). La mise en service de la nouvelle tribune ainsi que de la patinoire couverte a également contribué à augmenter la consommation de gaz en 2008.

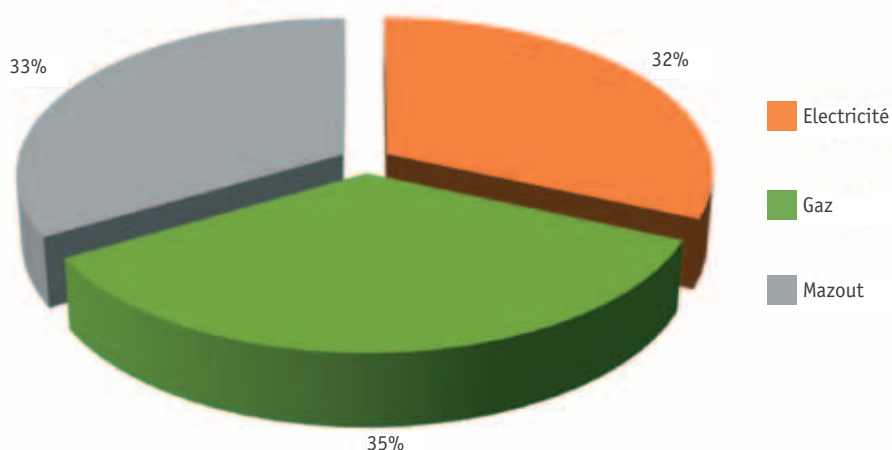
		2007	2008	écart
Consommation gaz	kWh/an	4'309'746	5'330'240	23.7%
Consommation mazout	kWh/an	5'198'579	5'106'830	-1.8%
Total consommation chaleur	kWh/an	9'508'325	10'437'070	9.8%
Degré-jours (saison)	-	2060	2593	25.9%
facteur de correction f (saison)	-	1.203	1.018	-15.4%
Consommation corrigée	kWh/an	11'438'515	10'624'937	-7.1%

Répartition des coûts et consommations

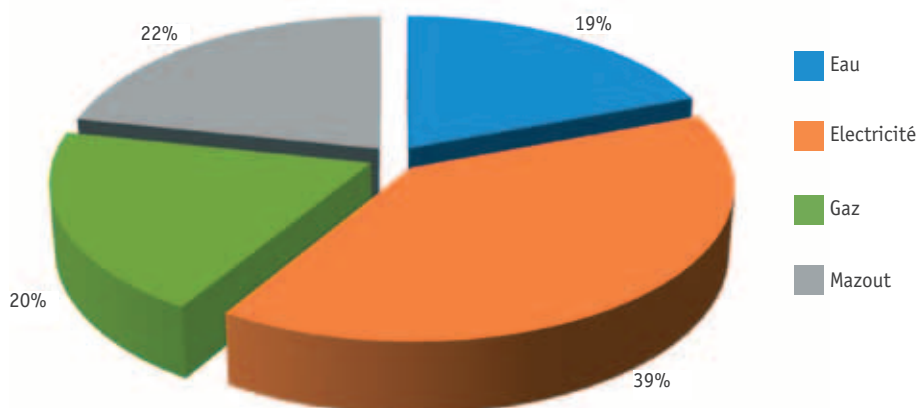
Le budget consacré à l'approvisionnement énergétique (eau comprise) des installations communales a augmenté de +20.6 % en 2008, pour se situer à CHF 2'593'058.-

La répartition des coûts entre les différentes ressources énergétiques est donnée par les graphiques ci-dessous. On constate que l'électricité représente une part importante du budget consacré à l'achat d'énergie par la Commune (39% précisément).

Répartition des consommations d'énergie 2008
Electricité - gaz - mazout



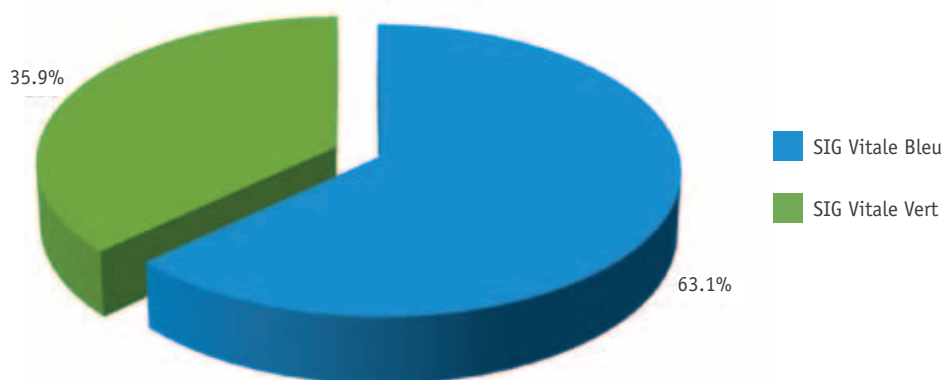
Répartition des consommations d'énergie 2008



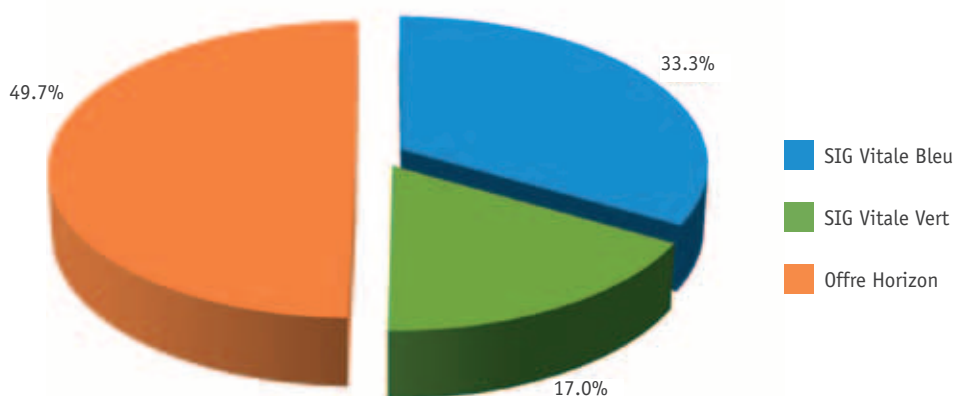
Approvisionnement électrique gamme SIG Vitale

En 2008, la Commune s'est approvisionnée en électricité auprès des SIG selon les différents produits composant la gamme SIG Vitale. L'offre Horizon étant constituée à 60% de SIG Vitale Bleu et à 40% de SIG Vitale Vert, il est possible de décomposer ce produit afin de connaître exactement quelle part de courant Vert la Commune utilise. En 2008, environ 37% de tout le courant consommé par la commune de Meyrin provenait de la gamme SIG Vitale Vert, pour un surcoût de CHF 90'000.- par rapport à un approvisionnement 100% SIG Vitale Bleu.

Répartition SIG Vitale Vert / SIG Vitale Bleu - 2008



Approvisionnement gamme SIG Vitale - 2008



Consommation d'énergie – Territoire communal

Au niveau de l'ensemble du territoire communal, l'évolution des consommations d'énergie a suivi la même tendance que constatée au sein de l'administration communale: eau en légère baisse, hausse de l'électricité de 5% environ et hausse du gaz de 17%.

		2007	2008	écart
Consommation eau	m3/an	2'362'811	2'337'875	-1.1%
Consommation électricité	kWh/an	169'299'060	177'624'259	4.9%
Consommation gaz	kWh/an	126'666'508	147'801'629	16.7%
Consommation chaleur	MWh/an	0	18'301	-

Mobilité

Subventionnement vélos à assistance électrique (VAE)

Dans le cadre de la promotion de la mobilité douce, le Conseil municipal de Meyrin a voté un crédit afin d'encourager les habitants de la Commune à acquérir un vélo à assistance électrique (VAE) ou un kit permettant la transformation d'un vélo courant en vélo à assistance électrique. Une subvention de CHF 500.- est allouée, assortie des conditions suivantes:

- cette offre est réservée aux habitants de la commune de Meyrin et limitée à un vélo à assistance électrique ou d'un kit par personne âgée de 16 ans au minimum;
- le vélo doit être neuf et acheté dans un commerce établi dans le canton de Genève. Son coût doit être d'au moins CHF 1'500.-;

- le kit peut être monté sur un vélo neuf ou d'occasion mais doit être acheté et installé par un commerçant établi dans le canton de Genève;
- cette offre est valable pour tout achat effectué entre le 1^{er} avril 2008 et le 31 décembre 2010, sous réserve de l'épuisement du crédit voté par le Conseil municipal.

D'avril à décembre 2008, ce sont 80 subventions de CHF 500.- qui ont été octroyées pour un montant de CHF 40'000.-. Le crédit voté de CHF 75'000.- sera vraisemblablement épuisé avant l'année 2010.

Offre promotionnelle sur les nouveaux abonnements TPG

En 2008, 248 nouveaux abonnements vendus ont pu bénéficier de la réduction de CHF 150.- (CHF 50.- à charge des TPG et CHF 100.- à charge de la Commune) pour un montant total de CHF 24'800.- à la charge de la Commune. Une majorité de juniors ont profité de cette offre en 2008, la période choisie pour les inscriptions (juin/juillet) et les remises des abonnements (août/septembre) correspondant à la rentrée scolaire. En 2007, les périodes retenues (inscription en décembre/janvier, remise des abonnements en mars/avril) avaient favorisé une majorité de seniors.



Semaine de la mobilité

La Commune participe à la semaine de la mobilité en septembre, durant laquelle elle propose à ses habitants de réfléchir à des alternatives au transport individuel. Les Meyrinois ont pu découvrir à cette occasion les opportunités qu'offrent les véhicules électriques, ou encore le Car-Sharing via le réseau Mobility. En 2008, une exposition en plein air dédiée au cycle du carbone a été mise en place. Un questionnaire sur les informations présentées, ainsi qu'un grand concours ont été proposés aux visiteurs afin de sensibiliser les citoyens aux différentes actions qui permettent de diminuer nos émissions de CO₂. Le budget annuel de cette manifestation est de CHF 12'000.-.

Plan de mobilité de l'administration communale

En tant que Cité de l'Énergie, la commune de Meyrin souhaite gérer de manière efficace et durable la mobilité des employés de l'administration communale. Un plan de mobilité a été initié dans l'optique de proposer aux collaborateurs une série de mesures permettant le report modal de la voiture individuelle vers des moyens de transport « écomobiles » pour les déplacements pendulaires et professionnels.

Une étude spatiale des lieux de domicile des collaborateurs a permis de déterminer des potentiels d'accessibilité par les moyens de transport alternatifs à la voiture individuelle. Elle a été complétée par un questionnaire diffusé avec les salaires de septembre 2008 pour connaître les habitudes de mobilité et la disposition des collaborateurs à utiliser des moyens de transport alternatifs.

L'introduction de ce plan de mobilité et des mesures retenues par l'administration sont prévus durant le deuxième semestre 2009.

Étude de stationnement

Un appel d'offres pour une étude de stationnement a été lancé courant 2008. Cette étude, qui sera réalisée courant 2009, permettra de mettre en œuvre une politique de stationnement cohérente parallèlement à l'arrivée du TCMC.

